

COURCELLES SUR NIED

UN VILLAGE, UNE HISTOIRE

Ouvrage réalisé par Madame Rose SUISSE et Monsieur Claude SIMON

C'est avec un grand plaisir que je préface ce recueil sur l'histoire de notre village, et je tiens tout particulièrement à remercier et à féliciter nos deux concitoyens : Madame SUISSE et Monsieur SIMON, qui ont fait un travail colossal pour la réalisation de cet ouvrage. Sans eux, ce document n'existerait pas. A travers les archives communales, paroissiales et départementales, comme une détective du passé, Madame SUISSE a reconstitué petit à petit l'histoire de notre commune et de ses habitants d'antan.

C'est avec beaucoup de talent que Monsieur SIMON, tel un très grand traducteur, a repris tous les comptes-rendus en allemand et les a retranscrits dans notre bonne vieille langue française. Ensuite à l'aide de son matériel informatique il a immortalisé à jamais tous ces souvenirs.

Dans les temps anciens, les Courcelloises et les Courcellois ne changeaient pratiquement jamais d'endroit comme maintenant, les fermes se transmettaient de père en fils et si quelquefois, ils déménageaient, c'était dans le village voisin pour épouser leur promis ou promise rencontré(e) au bal ou à la fête patronale.

C'est ce qui a permis à nos deux "écrivains" de retrouver des lignées sur plusieurs siècles et de raconter leur histoire liée aux grands événements historiques, la Révolution, les guerres et leurs répercussions sur la vie du village et de ses habitants, mais aussi de décrire leur mode de vie, le quotidien d'hommes, de femmes et d'enfants dans le monde rural de ces époques avec leurs difficultés, leurs joies, leurs héros.

Je terminerai en citant modestement les frères GONCOURT :

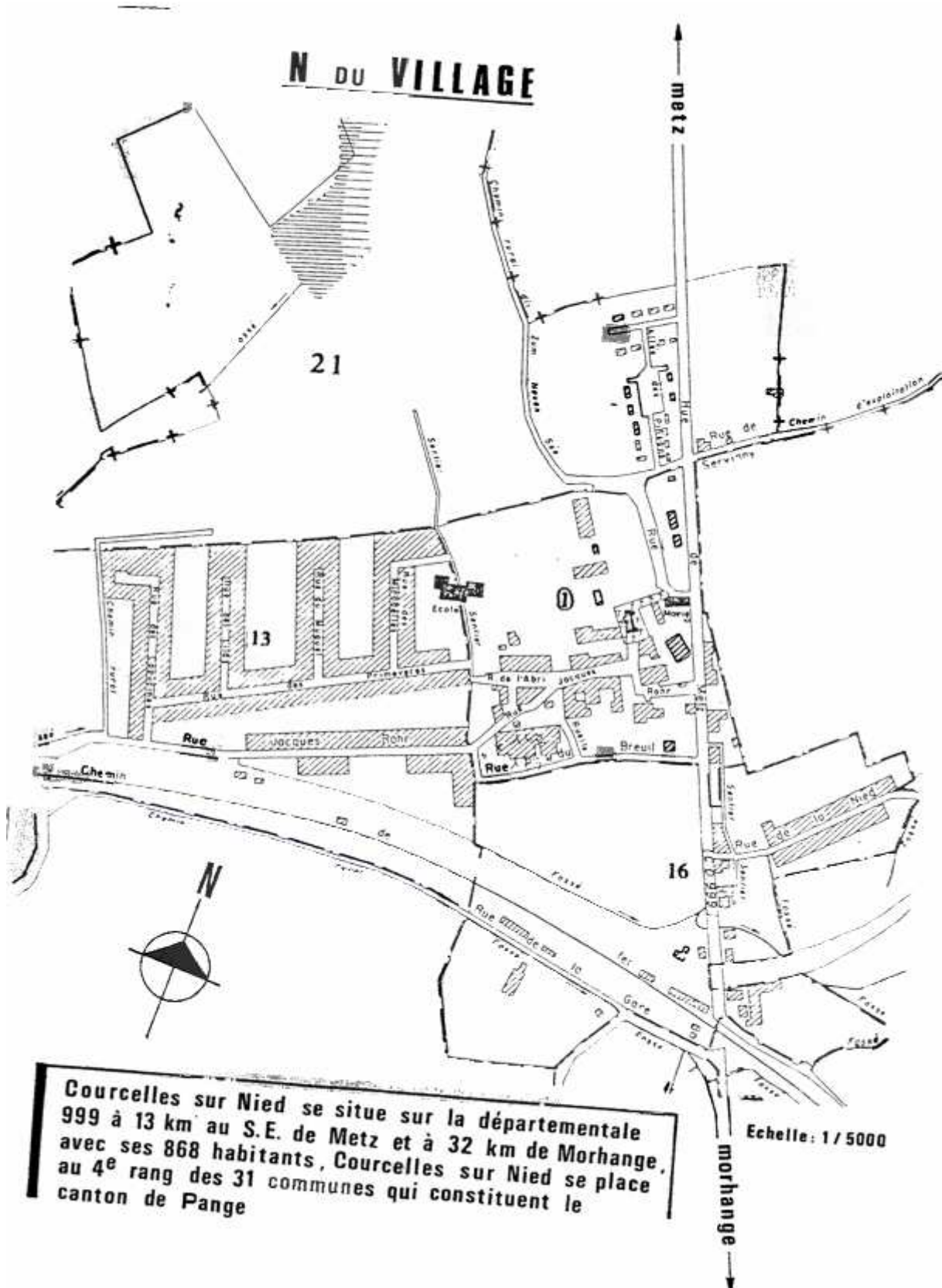
"L'histoire est un roman qui a été, alors qu'un roman est de l'histoire qui aurait pu être."

Peut-être, si vous êtes de la région, trouverez vous, au hasard des noms, les racines de votre arbre personnel.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture, que l'histoire de ce village vous apporte autant de plaisir que j'en ai éprouvé.

Fabrice MULLER
Maire de Courcelles-sur-Nied

Les recherches entreprises par Madame **Rose Suisse** aux archives départementales et communales, les délibérations du Conseil municipal pendant l'annexion traduites par Monsieur **Claude Simon**, les dessins graphiques et plans réalisés par Monsieur **Nicolas Weisse** instituteur de 1946 à 1960 ont permis de retracer le passé de notre village.



HISTOIRE DE COURCELLES-SUR-NIED

Le territoire de Courcelles fait partie de la région messine. Il fut successivement :

- Gaulois* : un oppidum avait été construit par les habitants de Metz sur les hauteurs de *S^{te} Croix*.
- Romain* : après la conquête de la Gaule par *Jules César* (58 à 51 avant Jésus Christ). Des vestiges d'une villa romaine ont été mis à jour à *Sorbey*. *Divodorum* (Metz) était une ville romaine florissante avec un immense amphithéâtre au *Sablon*, une basilique à l'emplacement de la plus vieille église de France (*St Pierre aux Nonnains*).
- Chrétien* à partir du IV^e siècle, le christianisme étant reconnu religion officielle par l'*État Romain*.
- Envahi par les Vandales et les Huns au V^e siècle*.
- Mérovingien* jusqu'en 751.
- du Royaume d'Austrasie* avec Metz comme Capitale.
- de l'Empire Carolingien* qui sera partagé en 843 au traité de *Verdun* entre les petits-fils de *Charlemagne* :
- Le diocèse de Metz revient à *Lothaire*. Il est divisé en *huit parties* dont le pays messin. Courcelles fait partie du pays messin et subit ses coutumes.
- Thierry* évêque de Metz, fonde en 968, l'*Abbaye des Bénédictins* terminée 200 ans plus tard. Il en reste la basilique *S^t Vincent*, le Lycée Fabert et la Manufacture de Tabac.
- Otton*, empereur d'Allemagne et les papes successifs encouragent son développement par leur générosité et des largesses.
- Une bulle du pape *Alexandre III* en 1177, accorde à l'abbé et aux religieux de *S^t Vincent* :
d'une part, les biens ecclésiastiques de Courcelles soit la dîme qui revenait jusqu'alors de droit à l'évêque de Metz.
d'autre part, le droit de patronage sur l'église de Courcelles ; l'abbé patron de l'église peut nommer et révoquer le vicaire desservant la paroisse.
- Une bulle de *Célestin III* confirme en 1192, le droit de patronage des Abbés de *S^t Vincent* sur l'église de Courcelles.

L'ère de la féodalité commence.

-L'abbé *Warin* de l'abbaye de *S^t Vincent* achète en 1248, les terres de Courcelles au Seigneur *Gérard de Blory*.
Les biens de Courcelles appartiennent d'une part, aux abbés de *S^t Vincent* qui entretiennent les lieux et objets de culte et assurent la portion congrue au curé desservant la paroisse et d'autre part à des seigneurs laïcs, anoblis, issus de la bourgeoisie qui assurent la protection et la sécurité de la communauté villageoise. Les seigneurs font partie de la haute justice.

La famille *Baudinet* représente une illustre lignée des *Seigneurs de Courcelles* notamment :

- Joseph Michel Baudinet* avocat en 1695 au parlement de Metz puis président de la Cour Souveraine de *Lorraine et Barrois*.
- Jean Baudinet* anobli par lettres patentes du duc de Lorraine le 6 août 1702.
- Jean Joseph Baudinet* premier Seigneur de Courcelles à ajouter à son nom patronymique celui de sa seigneurie.
- François Pascal Baudinet de Courcelles* conseiller à la Cour de Lorraine et Barrois et juge souverain pour le roi des principautés Comté de Salm et baronnie de Fénétrange.

En compensation, la communauté villageoise payait taxes et impôts au clergé et au Seigneur.

Elle était contrainte d'utiliser le moulin local contre rémunération.

Elle élisait son maire de communauté pour un an. Il transmettait les plaintes des habitants au seigneur notamment les demandes de réduction d'impôts et de dîmes.

Dans chaque seigneurie se trouvait un maire de justice, élu pour un an par le seigneur. Il assurait la justice locale limitée au ban de la seigneurie.

En 1404, les Seigneurs de *Boulay*, de *Nassau de Salm* et d'*Apremont* ravagèrent de nombreux villages du pays messin. Ils incendièrent *Villers et Berlize*, ils prirent les maisons fortes de *Sorbey et Villers*.

La ville de Metz fit la paix contre 13 000 florins somme à récupérer par impositions spéciales fixées d'après un recensement spécial. *Courcelles* y figurait avec 13 feux, 46 vaches, 16 chevaux, 44 porcelets et 50 moutons.

En 1552 *Henri II* s'empare des trois Évêchés. Metz, Toul et Verdun deviennent officiellement français en 1648 par le traité de *Wesphalie*.

Le même traité mit fin à la guerre de *Trente ans* qui fut l'une des guerres les plus cruelles et dévastatrices pour tout le pays messin.

Les lois du royaume de France remplacèrent les coutumes du pays messin et régissent la communauté villageoise.

Par contre le duché de *Lorraine avec Lunéville* pour capitale est rendu au duc *Léopold* en 1697 puis cédé à *Stanislas Leczcynski* jusqu'en 1766.

À la mort de ce dernier, le duché de Lorraine rejoint les Trois Évêchés dans l'unité du *royaume de France*.

À la veille des États Généraux, les *Courcellois* comme les autres sujets du roi sont invités à rédiger un cahier de doléances.

Il sera présenté le 9 mars 1789 aux députés. Les villageois sont malheureux et écrasés par les charges.

Les conditions de vie n'avaient guère évoluées depuis cinq siècles.

L'ancien régime prend fin.

À la *Révolution*, en 1789, les possessions de l'Abbaye S^t Vincent sont déclarées biens nationaux et vendues aux enchères aux plus offrants le 19 avril 1791.

La loi prévoyait que tout particulier pouvait acquérir des biens ecclésiastiques confisqués par l'État. Toutefois cette loi consentait dans un article à distraire 1/16^e de ces biens au bénéfice de la commune à un prix raisonnable fixé par les Domaines si la commune avait l'intention d'accéder à la propriété. Le Château, le Breuil et les terres sont vendus à M. de *Latourelle* à Metz, le moulin à M. *Hennequin* de *Sanry-s/Nied* et le presbytère à M. *Résimont*.. Le sort des Manouvriers trop pauvres ne s'améliore guère

À partir de 1789, les nouvelles institutions instaurent dans les communes des assemblées locales représentées par un maire.

Le *Consulat* et le 1^{er} *Empire* mettent en place une administration très structurée. La *France* est divisée en *départements*, subdivisées en *arrondissements* et en *cantons*. Chaque canton regroupe un certain nombre de *communes*.

Courcelles faisait partie du *Canton d'Ars Laquenexy* en 1798, An VII. Le 21 octobre 1801, notre canton était formé de 48 communes (dont *Courcelles*). *Pange* est officiellement reconnu chef lieu de canton le 13 décembre 1802 An X. et *Courcelles* y est rattaché.

Le maire et les conseillers municipaux étaient nommés par le pouvoir. Ils prêtaient serment de fidélité à la *Constitution*. Le maire est gestionnaire des biens communaux et officier d'état civil. Il assure l'ordre public. Son rôle est important. Le maire restait en place de longues années. Le système de vote censitaire limitait en 1807 à deux les électeurs de *Courcelles* : *Hennequin Dominique* et *Hennequin Louis*.

En 1808, le foin, l'avoine sont réquisitionnés et conduits au magasin du *Port de Metz*.

Chailly est annexée à *Courcelles-sur-Nied* en 1810, par décret impérial.

Les 8 et 9 juillet 1811, *Courcelles* salue la naissance du roi de *Rome* par 225 coups d'armes à feu, des feux de joie, des sons de cloches et des roulements de tambour.

Le 25 septembre 1814, le Conseil municipal prête serment de fidélité au roi *Louis XVIII*.

Le 20 avril 1815 le Conseil municipal prête serment de fidélité à l' *Empereur Napoléon 1^{er}* (*les cents jours*).

Juin, juillet 1815, le foin et l'avoine sont réquisitionnés et acheminés vers *Peltre*, *S^t Agnan* et *Pange*. Le Conseil municipal cherche un moyen pour se procurer de la bière pour les troupes en échange de vin.

La municipalité passe des accords avec boucher, brasseur et boulanger pour nourrir les troupes alliées.

Le 21 novembre 1815, le Conseil municipal prête à nouveau serment au roi *Louis XVIII* et obéissance aux lois du royaume (*la restauration*)

Le 02 novembre 1825, la commune alloue, une somme d'argent pour faire face aux dépenses de bouche et armes à feu pour célébrer la fête du roi *Charles X*

En 1848, avec le second empire, le vote censitaire est supprimé en faveur du vote universel : tout citoyen majeur a le droit de vote. Les premières années, les votes avaient lieu au Chef lieu de Canton à Pange.

Le 05 mai 1848, le Conseil municipal se proclame pour la République française comme étant le gouvernement qui constituera et maintiendra les droits populaires.

Le 15 août 1848 le Conseil municipal se compose de 10 membres pour 61 électeurs.

Le 20 janvier 1850, la municipalité demande un drapeau confectionné à Lyon aux frais du Trésor national, les frais de port et d'emballage étant à la charge de la commune.

En 1851, Napoléon III prend le pouvoir, le plébiscite de Courcelles du 07 septembre 1852 est favorable au rétablissement de l'empire. Électeurs inscrits : 69, votants : 65, oui : 64, nul : 1.

Le 05 février 1854, le nouveau maire jure fidélité à l'empereur et obéissance à la Constitution.

Le 15 août 1857, la commune achète drapeaux et matériaux nécessaires à l'édification d'un arc de triomphe pour l'arrivée de sa majesté l'Empereur Napoléon III au chef lieu du département.

Le 15 juillet 1870, Napoléon déclare la guerre à la Prusse. L'armée française n'est pas en mesure de faire face à l'armée prussienne nettement supérieure en nombre, bien entraînée et soutenue par une puissante artillerie.

Les batailles font de nombreuses victimes tant françaises qu'allemandes. Pendant les combats, les prussiens avaient installé une ambulance à Courcelles. Quant aux morts, ils étaient enterrés sur place. Un cimetière militaire allemand se trouvait à Courcelles, rue de la Nied, jusqu'en 1921. Durant la bataille de Noisseville, Herzog Ernst von Sachsen, tenait son quartier général au château de Courcelles du 1^{er} au 10 septembre 1870. En novembre 1870, des colonnes de soldats français se rendaient à la gare pour s'embarquer vers leur camp d'internement.

L'armistice est signé le 28 janvier 1871. Par le traité de Francfort le 10 mai 1871, la France est obligée de céder à l'Allemagne l'Alsace-Moselle. Courcelles-sur-Nied devient *Courcelles an der Nied*.

Le 25 mai 1871, la municipalité vote les sommes nécessaires :

- à la réfection des ponts dévastés par les Allemands
- au paiement des trois hommes qui ont participé à la désinfection du village et des alentours
- à la confection à neuf de deux battants de cloche.

Séance extraordinaire du 15 novembre 1871

Courcelles sur Nied devient allemand.

Toutes les dettes de la commune sont éteintes, également le dégrèvement de 10 cts au principe des 4 contributions directes que la commune s'était imposée en 1869.

Le conseil municipal est satisfait des mesures financières prises par le gouvernement allemand en faveur de la commune.

En 1872, le service militaire dans l'armée allemande devient obligatoire. Toutefois, le traité de Francfort donnait la possibilité aux personnes majeures d'opter pour la nationalité française et de quitter la région avant le 1^{er} octobre 1872.

Les villageois restèrent sur place, seule l'élite intellectuelle et marchande de la ville partait pour la France.

La langue allemande est officielle à partir de 1872, et devient obligatoire en 1888/89.

Mai 1875, le budget de la commune est présenté en Mark et en Pfennig.

En 1877 et 1878, le Conseil municipal fixe le montant des indemnités à allouer aux habitants pour les frais occasionnés par les grandes manœuvres (fourniture de foin pour les chevaux et de logement aux militaires).

Le 18 mai 1879 Monsieur André instituteur est nommé *traducteur* de la commune.

Les dix habitants les plus imposés de la commune assistaient aux *réunions du Conseil municipal, relatives au budget et aux finances*.

Conformément à la loi du 18 juillet 1837, ils étaient avisés *dix jours* avant la réunion.

En 1887, l'instituteur et les élèves se rendent à Metz à la réception organisée en l'honneur de son altesse, le prince impérial.

En 1888, la commune verse 10 Marks pour financer l'érection de la statue de *l'empereur Guillaume*.

À partir de 1890, les délibérations du Conseil municipal sont rédigées en allemand.

Les maires sont nommés par le Gouvernement allemand.

Le 15 août 1892, le Conseil municipal accorde 20 Mark pour participation aux frais de réception de sa *Majesté l'Empereur Guillaume 1^{er} à Urville*

Le 1^{er} août 1914, le maire et deux conseillers sont mobilisés à la guerre de 1914/18

Le 3 août 1914, l'Allemagne déclare la guerre à la France après l'assassinat à Sarajevo de l'archiduc héritier *François Ferdinand* par un jeune serbe.

En 1914, Courcelles an der Nied, devient *Kurzel an der Nied*, puis en 1918, *Oberkurzel*.

En 1917, deux cloches de l'Église sont confisquées par les Allemands pour être fondues.

Les autorités ont décidé le 17 mai 1918, de construire un 5^e *abri*. Ces abris seraient mis à la disposition des civils.

Quelques maisons furent endommagées par les bombardements tandis que *neuf jeunes gens* de la commune mourront à la guerre.

Le 11 novembre 1918, l'Armistice est signé à Compiègne.

En 1919, le traité de Versailles rend l'Alsace-Moselle à la France.

Courcelles est à nouveau français.

République française

Titre la première séance du Conseil municipal le 12 janvier 1919. Un arbre de la liberté, un tilleul est planté devant l'Église en 1919.

Le conseil municipal décide d'expulser de la commune tous les Allemands et descendants d'Allemands.

Des cours du soir de français sont dispensés aux adultes par l'instituteur.

Du fait de l'annexion le droit local est encore appliqué en Alsace-Moselle :

-le droit de chasse est régi par la loi du 7 février 1881 et administré par la commune pour le compte des propriétaires.

-le livre foncier est tenu au tribunal d'instance de Metz

-le Vendredi Saint et le lendemain de Noël sont fériés

-l'école primaire est confessionnelle.

L'Alsace-Moselle ayant échappé à la séparation des biens de l'État et de l'Église prononcée par *Clemenceau* en 1905, son clergé a gardé le statut de fonctionnaire.

Le monument aux morts érigé à la mémoire des victimes de la grande guerre est inauguré le 17 juin 1934 en présence de nombreuses personnalités et en l'absence du maire.

Début 1934, les conseillers municipaux désapprouvent l'attitude du maire M. *Thuillier Paul*. Ils se désolidarisent de leur maire, ne répondent plus aux convocations de réunion. En novembre le conseil municipal est dissous.

Une commission municipale administre la commune en attendant de nouvelles élections.

Pendant des années, des conflits surgiront entre l'ancien maire et les nouvelles municipalités. Certains conflits seront réglés par le tribunal cantonal de *Rémilly*.

Le 1^{er} septembre 1939, Hitler déclare la guerre à la France. L'Alsace et la Moselle sont annexées de fait.

Courcelles devient un district de 6 650 habitants qui regroupe les communes de *Laquenexy, Ars-Laquenexy, Sanry-s/Nied, Sorbey, Bazoncourt, Pange, Colligny, Maizery, Marsilly et Ogy*.

Courcelles reprend le nom de *Kurzel-an-der-Nied* et l'allemand redevient langue officielle.

M. *Tillement René* administre Courcelles. Le secrétariat de mairie est assuré par un secrétaire allemand assisté de deux employées de bureau.

De nombreux villageois furent expulsés en novembre 1940 à destination du Lot et Garonne. Quelques cheminots sont laissés en place au service d'une administration despotique.

Des « Siedlers » (colons) s'installent au village et exploitent les biens des expulsés.

En 1941, le curé *LAGRANGE* et son vicaire *ETZLINGER* sont également expulsés par l'ennemi.

Lors des bombardements, les villageois se regroupaient dans les trois abris que comptait la commune.

La libération de Courcelles le 20 novembre 1944, par les Américains se fit sans témoin ; les civils allemands avaient quitté le village peu de temps auparavant et les habitants qui étaient restés furent évacués pendant quelques jours.

La commune eut à déplorer une victime militaire et de nombreux dégâts matériels peu conséquents.

Les habitants qui avaient été évacués au début des hostilités revinrent au village fin 1944 début 1945, après quatre années d'absence.

Les relations entre ceux qui étaient partis et ceux qui étaient restés n'étaient pas des meilleurs. Seul, le temps améliorera le climat de méfiance qui régnait entre les deux clans.

Du 13 janvier au 30 avril 1945, une commission municipale est constituée. Les *Courcelloises* voteront pour la première fois, lors des élections municipales des 23 et 30 avril 1945.

L'Armistice est signé le 8 mai 1945.

Cette municipalité restera en place jusqu'au 31 octobre 1947. M. *Tillement Maurice* est élu maire. Elle est chargée de faire procéder aux travaux de reconstruction et de réparation des dommages de guerre.

La commune adhère le 27 août 1947 à l'association des communes sinistrées de la Moselle. La IV^e République prend fin le 8 janvier 1959. Sous la V^e République, le conflit d'Algérie marqua douloureusement Courcelles. Un enfant du village, militaire du contingent y laissa sa vie en 1959.

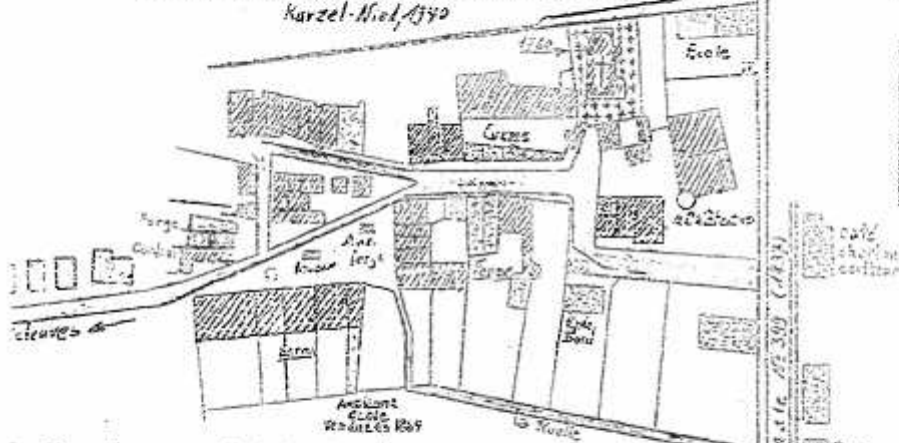
Le 24 avril 1961, à la suite du *Putsch des Généraux d'Alger*, le Conseil municipal se réunit en séance extraordinaire et vota à l'unanimité une motion de loyalisme au Président de la République *Charles de Gaulle* et l'assura de son appui total pour la défense des institutions républicaines.

Sous le septennat de François Mitterand, les lois de décentralisation octroient au maire de la commune une plus grande autonomie administrative notamment en matière d'urbanisme et améliorent la situation financière du village.

Courcelles prend un nouvel essor.

mon village

Son nom : Courcelles-sur-Nied - nom d'origine latine - signifie une petite cour ou une ferme et ses dépendances. Ses différents noms furent : Coriculum en 1161 - Courcelles en 1178 - Corcelles 1182 - Corsettes 1307 - Corceille-sur-Nied 1511 - Corcelles-sur-Nied 1935
 Courcelles supra Niedam 1544, Courcelles-sur-Nied 1756
 En patois : lsi P'tiat Kehl'el (la petite Courcelles)
 En allemand : Courcelles an der Nied - Ober Kurzel 1919
 Kurzel-Nied 1970



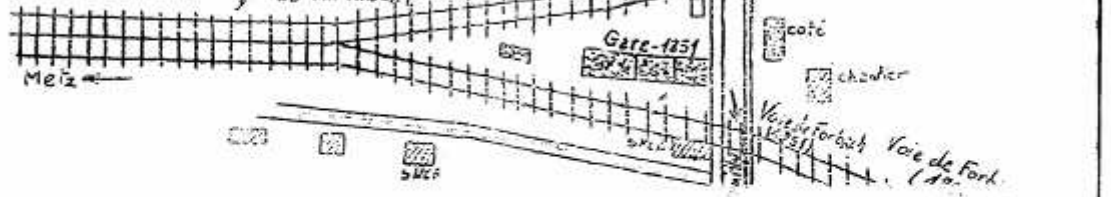
Constructions datant de

[Hatched pattern]	avant 1800
[Dotted pattern]	de 1800 à 1831
[Cross-hatched pattern]	de 1831 à 1918
[Vertical lines pattern]	de 1918 à 1935
[Horizontal lines pattern]	de 1935 à 1970

La situation : au route de la Nied française - à 13km Sud-Est de Metz
 traversé par la R.N. 399 - Metz-Horhange
 gare d'embranchement des lignes : Metz-Forbach et Metz-Boulay

La formation : Les phases de son évolution sont très nettes :
 - Devant le château et l'église, de part et d'autre d'une rue tortueuse, aux larges usoirs, se blouissent les vieilles maisons des cultivateurs des artisans et des ouvriers (jadis journaliers)
 - La route nationale, toute droite, construite en 1837 a drainé les nouveautés ; école (1864 et 1956) - commerce, poste, garage, entrepôt
 - La gare, commencée en 1850, a donné naissance à son habituel quartier de la gare avec les bâtiments de service, ainsi qu'à la proche rue du moulin avec ses villas

Exercices : 1. Reliez les dates inscrites sur diverses maisons, sur l'église - la porte du château
 2. Dessinez les 2 éd. laborn Kilom.



Situation

Courcelles s/Nied avec une superficie de 505 ha, une altitude de 220 m, occupe une partie du plateau lorrain ; son point culminant est le *Lanceumont* avec 271 m.

Elle est l'une des 31 communes du canton de *Pange* et commune de l'arrondissement de *Metz-Campagne*.

Elle est située au coude de la *Nied française* à 13 km au Sud-Est de *Metz*.

Elle est traversée par la route *Metz-Morhange* et la voie ferrée *Metz-Strasbourg, Metz-Forbach*.

Environ 20 km la séparent seulement de l'aéroport *Metz-Nancy-Lorraine*.

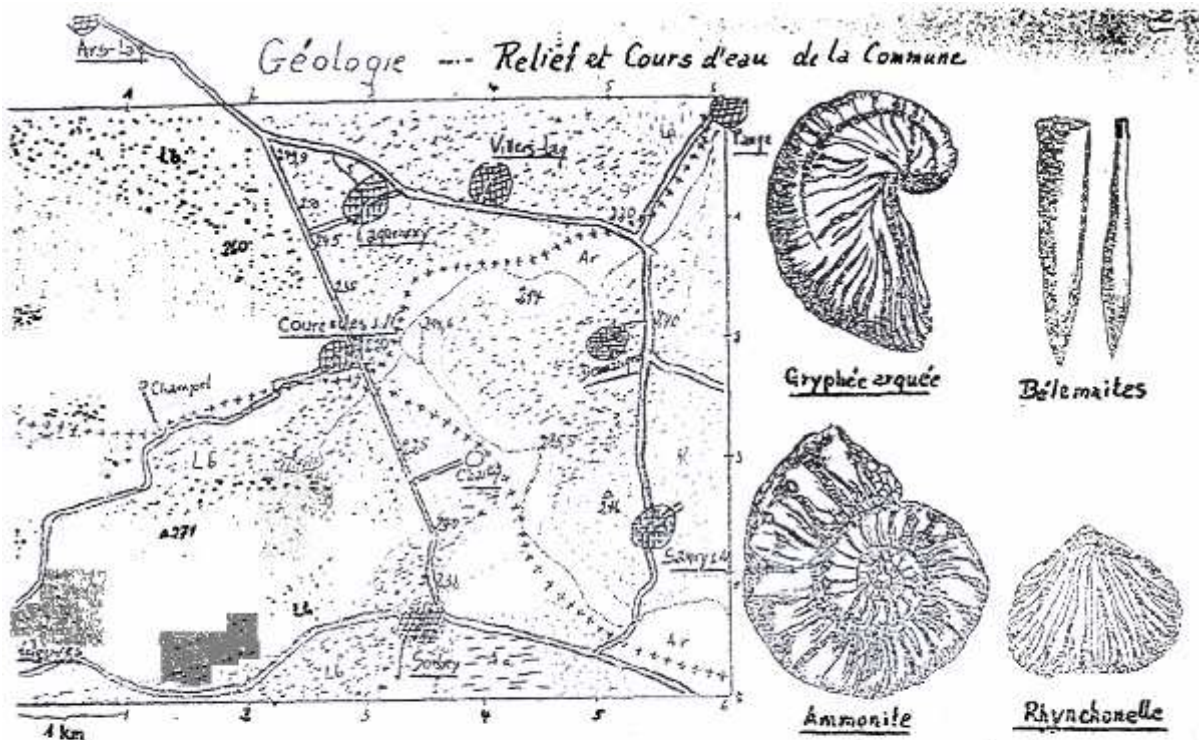
COURCELLES s/Nied géologie

Géologie : Sous-sol et sol

Le sous-sol est composé de terrains sédimentaires de l'ère secondaire qui recèlent des fossiles tels que *bélemnites et ammonites* et qui reposent sur des terrains plus anciens formés à l'ère primaire.

Le sol est formé principalement de marne soit un mélange d'argile et de calcaire.

Cette terre est très lourde, difficile à travailler ; dure par temps sec, collante en période de pluie. Les pierres qu'on y trouve sont des roches calcaires.



- A r - Alluvions récentes
- A a - Alluvions anciennes
- L f - Marnes feuilletées (terre à suies)
- L c - Calcaire orreux (bonne terre)
- L b - Calcaire à gryphées arquées (pierre à lénos)
- L a - Grès intratlasique
- L i - Marnes inférieures (pierre à bâtir)
- F - Faille principale

Quelques fossiles
qu'on peut trouver dans nos terres

Sous-sol de notre commune - comme toute la région - s'est déposé au fond de la mer, il y a fort longtemps, au début de l'ère secondaire. Ce sont des terrains sédimentaires. Les couches sont parallèles, on y trouve des fossiles qui sont les coquilles de mollusques marins. Les couches que nous voyons reposent sur des terrains plus anciens, formés à l'ère primaire contenant probablement à de grandes profondeurs du charbon.

Sol est formé principalement de marne, c'est à dire un mélange d'argile et de calcaire. Cette terre est très lourde, difficile à travailler, dure par temps sec, collante en période de pluie. Les pierres sont des rochers calcaires (expérience de l'acide)

Exercice: Faire la collection des roches, des fossiles,

Relief: Notre commune fait partie du plateau lorrain. Le plus haut sommet est Lansemont: 279m, le village a une altitude de 230m

Exercice: Faire une coupe de terrain suivant la route nationale (N. Colas sur la carte)

Cours d'eau. La Meuse française forme la limite de la commune sur 4km. Elle prend sa source près de Morhange, coule en direction de Metz, passe à Remilly. Près du moulin elle change de direction. A Condié-Waillen elle reçoit la Meuse allemande. Elle va se jeter dans la Sarre. - Son régime est irrégulier: inondation de la prairie en période de pluie. Cause par la faiblesse de la pente et l'imperméabilité du sol. (Grands crues: 1894, 1900, 1947, 1955, voir les réparés au moulin)
A Courcelles il y a un étang de 7ha qui est nité de temps en temps

Armoiries Communales de Courcelles s/Nied

Courcelles-sur-Nied

De gueules à la fleur de lys d'argent, d'où naissent deux palmes de sinople, accompagnée de deux croisettes d'or, pommetées, au pied fiché.

Le Conseil municipal lors de sa séance du *20 mars 1957* souhaite que les armes de la famille *Baudinet*, seigneur de Courcelles s/Nied au *XVIIIe* siècle, côtoient celles de l'Abbaye de *Saint Vincent* dont relevait Courcelles à partir du *XIIIe* siècle.

Les deux croisettes d'or, pommetées, au pied fiché appartiennent au blason de la famille *Baudinet de Courcelles s/Nied*.

(armorial des communes de Moselle T 5 / 959)

L'évolution du village

Le village s'est développé par étapes. Le vieux village est du type village - tas.

Ses maisons et ses fermes lorraines tout en profondeur avec leur toit à long versant, s'élèvent serrées les unes contre les autres, le long de la rue étroite et tortueuse qui mène au château et à l'église.

Autrefois, elles accueillait les hommes, les bêtes et la récolte. À l'arrière se trouvait le *jardin*, à l'avant, l'*usoir* où s'entassaient les *tas de bois*, le tas de *fumier* et le *matériel agricole*.

L'*usoir* appartenait au domaine public.

En 1404, on dénombreait 13 *feux* à Courcelles.

En 1810, Chailly est annexé à Courcelles.

Sur la place de l'église, se trouvaient une chapelle et un puits communal.

Sur la place du village s'élevaient le lavoir, la maison du pâtre, celle du garde champêtre, la forge avec le calvaire et une grange.

Les murs du gué sont reconstruits en 1831 et 1849.

En 1838, un *abreuvoir* et un *lavoir* sont construits à Courcelles et à Chailly.

Le 10 août 1851, le puits communal et le nouvel abreuvoir sont équipés d'une pompe.

Le 13 novembre 1853, la commune fait l'acquisition d'une cloche communale.

En 1854, le Conseil municipal juge l'utilité d'un *lavoir couvert*. Son prolongement recevrait la pompe à incendie.

La nouvelle route n° 9 Metz-Baronville en 1837 et la voie de chemin de fer en 1851 entraînent l'extension du village.

La mairie-école, une nouvelle aile au château, le restaurant *Zinguerlé*, l'*hôtel Raiser*, le *café Henriot*, quelques maisons d'habitation, le *café Théobald*, la gare avec ses bâtiments de service, ses logements de fonction et les maisons de la rue de la gare composent un nouveau quartier.

En 1867, Courcelles prend de plus en plus d'importance, la ligne de chemin de fer transporte : *foins*, *pommes de terre*, 1 000 *wagons de houille* sont enlevés ou déchargés de cette gare pour le chauffage des ménages, la route départementale est la plus fréquentée du pays ; 12 *commissionnaires* y passent les *jours de marché* à Metz.

Le 13 avril 1892, le Conseil municipal reconnaît la nécessité d'un *nouveau puits*.

Le 10 avril 1899, une commission est nommée pour régulariser les emplacements des *fumiers*.

Le 27 août 1899, le Conseil municipal donne son accord pour une *nouvelle numérotation* des maisons du village.

Le 08 avril 1900, la municipalité procède à des travaux de réparation sur les *trois puits* de la commune soit un à l'école, un au *lavoir* et le dernier au *village*.

Le 17 juin 1903, en raison de l'épidémie de *typhus* et de la nécessité d'*analyser l'eau des puits* une *commission* est nommée.

Après les résultats de l'enquête de cette commission, le 31 juillet 1903, la commune décide d'acheter une auge de 3 m de long pour le lavoir et effectuer des travaux de réparation du sol et des murs du lavoir et des réfections du corps du puits et du contour du puits.

Le 20 mars 1906, le Conseil municipal décide de construire 150 m de rigoles sur la route 49.

Le 05 décembre 1909, les propriétaires de tas de fumier sont priés de construire des murets autour de ces tas.

Le 18 octobre 1912, le maire demande un devis à l'*Usine d'Électricité de Metz* pour les travaux d'électrification du village.

Le 26 juillet 1916, le Conseil municipal attribue trois emplacements à gauche de la rue de Mécleuves pour trois familles tandis que 18 familles, lors de la séance du 02 août 1916 sont privées d'emplacements et dispensées de la taxe correspondante.

Les maisons du type « villa » chemin du moulin ont été construites au cours des années 1920. Elles venaient s'ajouter à deux maisons existantes.

Le village fut électrifié en 1926, le transformateur était implanté dans le jardin *Godard*. Cinq lampadaires tenaient lieu d'éclairage public. (Voir extrait n° 230 page 12).

Les travaux avaient été confiés à la *Société Électrique de la Sidérurgie Lorraine*.

L'usine d'électricité fut chargée de l'entretien et du réglage automatique de l'éclairage public.

Deux lampadaires supplémentaires, l'un chemin du *moulin* et l'autre devant la fontaine furent installées.

Les habitants du chemin du moulin demandaient qu'un matériau fin recouvre les crasses nouvellement répandues.

En 1927, la route à grande circulation est goudronnée. Cinq maisons du type « Villa » sont construites rue de *Mécleuves* au cours des années 1930. Cette rue sera dotée d'un lampadaire en 1938.

À partir de 1935, sur proposition du docteur *Werner* médecin d'arrondissement, le conseil municipal décide d'entreprendre des travaux d'assainissement. La réfection des caniveaux de tout le village doit remédier à la pollution par le purin des eaux du puits principal.

Début 1934, neuf conseillers contre un se déclaraient favorables à ces travaux.

Pendant la seconde guerre, le village a peu souffert. (pourcentage administratif de sinistre : 3%).

Les habitations sont remises en état grâce aux indemnités de dommage de guerre.

Le prix élevé des terrains à bâtir freine la construction.

En 1951, la vitesse des voitures est limitée à 50 km/h et celle des camions à 25 km/h dans la traversée du village.

En 1955, le téléphone automatique est installé au village.

L'ancien pont du chemin de fer est démoli pour faire place à un pont plus large indispensable à l'électrification du réseau SNCF.

La commune est alimentée par adduction en eau potable en 1956. Le nouveau bâtiment scolaire est terminé à cette date.

En 1957, la commune adhère au *Syndicat intercommunal* comprenant les communes de la *Subdivision des Ponts et Chaussées de Rémillly* pour la réfection des voiries communales.

Quelques pavillons isolés sont construits, rue du Moulin, de Metz et rue de Mécleuves de 1956 à 1970.

En 1964, le conseil municipal confie la construction des bordures de caniveaux et de trottoirs aux Ponts et Chaussées.

En 1967, les Ponts et Chaussées réalisent l'étude du projet et assurent la surveillance des travaux d'assainissement général.

En 1971, le tracé de la route devant l'église est modifié, la partie haute du jardin de la cure deviendra place publique.

En 1972, un projet de ramassage hebdomadaire des ordures ménagères est à l'étude au SIVOM

En 1973, le conseil municipal accepte le projet d'une station d'épuration pour 2 000 personnes. Le nom des rues du village change. Une cabine téléphonique est installée place de l'Église en 1976.

Le village explose à partir de 1975, avec la construction de *trois lotissements, du groupe scolaire, de quelques maisons individuelles, d'une salle polyvalente et d'un centre commercial*.

En 1994, le village est alimenté en gaz naturel. En 1997, les rues et les places de l'ancien village sont entièrement réaménagées.

Fin 1998, le village est relié au *câble* (télédistribution).

Fin 2003, l'*ADSL (internet)* est accessible aux abonnés du réseau téléphonique.

Pour mémoire : *la première voiture est apparue en 1915*. Courcelles comptait en 1945 4 voitures et 2 camionnettes.

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal la question de l'éclairage électrique du village, des bâtiments communaux et autres détails de l'électrification et pour le conseil de se prononcer sur les trois points suivants.

- 1. Eclairage public du village
- 2. Forage de nouveaux puits pour les nouvelles constructions
- 3. Eclairage des bâtiments communaux

Le conseil municipal

- 1. Décide de l'éclairage public - par l'installation de 5 lampes à répartir dans le village par la commission des bâtiments communaux
- 2. Décide le forage des puits nouveaux en plus pour les nouvelles constructions sur le chemin du moulin et la route de Molemes et la route 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.
- 3. Décide d'installer l'éclairage électrique dans toute les maisons communales et charge la commission pour les bâtiments communaux d'étudier les détails; cette installation doit être confiée à la commission privée.
- 4. Le conseil décide l'éclairage public du hameau de Chailley par un lamp.

Le conseil municipal a approuvé le projet de l'éclairage public du village par l'installation de 5 lampes à répartir dans le village par la commission des bâtiments communaux le 14/11/1915.

Le conseil municipal vote sur la proposition de M. le Maire la somme de 25 francs pour M. Nébris appuriteur pour travaux faits par lui pour Colle, Brosse et Balais au service de la commune à effectuer au Département sur Chap. I art 32 du budget

Les conseillers présents.

Barbier	Dillmeyer	Mime	Barbier
Godard	Spink	L. L. L.	J. J. J.

Évolution du nom

Courcelles sur Nied est composé de :

-Courcelles, *d'origine latine*, formée de la partie *Cor* diminutif de *Corte* désignant une cour et *Celle de Cella* signifiant biens de personnes de condition modeste, (droit féodal).

-*sur-Nied* indique sa situation.

Les archives départementales, paroissiales et communales ont permis de dresser la liste des différents noms du village au cours des huit derniers siècles :

- 1161 *Corilum*
- 1178 *Courcelles*
- 1192 *Corzelles*
- 1245 *Corcelles*
- 1266 *Corceles*
- 1307 *Corselles*
- XV^e siècle *Corceille-sur-Nied*
- 1404 *Courcelle*
- 1444 *Courselle*
- 1484 *Corcelle*
- 1495 *Corcelles-sus-Niedz*
- 1544 *Courselles supre Nidam*
- 1564 *Courcelz*
- 1756 *Courselles-sur-Nied*
- 1871 *Courcelles an der Nied*
- 1914 *Kurzel an der Nied*
- 1917 *Oberkurzel*
- 1919 *Courcelles-sur-Nied*
- 1940 *Kurzel an der Nied*
- 1945 *Courcelles-sur-Nied*

En patois lorrain : *läi P'tiat Kch'el*

Le nom de Courcelles-sur-Nied.

1.4

Aux Archives Départementales

Date	Nom	Documents
1161	Corilum	Abbaye St Germain - cheste
1178	Courcelles	St Vincent
1193	Corzelles	id-
1245	Corcelles	id-
1266	Corceles	id-
1307	Corsettes	
XV ^s	Corceille-sur-Nied	- id-
1404	Courcelle	Liste de villages
1444	Courselle	Etat de communs parcs
1484	Corcelle	Abbaye St Vincent - rest d'anc
1485	Corcelles sur Nied	Journal J. Aufz
1544	Courselles supra Niedam	Procès de Metz
1564	Courcelz	Abbaye St Vincent
1756	Courselles-sur-Nied	Traité du départ. de Metz par Henner.

En patois : Lai Phtal Kch'el, la petite Courcelles

Aux Archives Communales

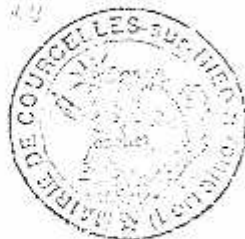
1870 - 1918

Courcelles an der Nied
Kurzel an der Nied
Oberkurzel



1919 - 1940

Courcelles-sur-Nied

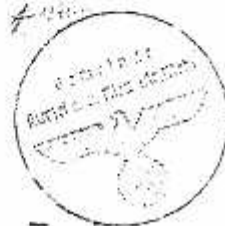


1940 - 1944

Kurzel an der Nied
Kurzel-Nied

1944 -

Courcelles-sur-Nied



DOCUMENTS

ISSUS

DES

ARCHIVES

MUNICIPALES

COURCELLES

sur NIED

ar.: *sur Nied*
COURCELLES-sur-NIED com. (MC) cant.: Pange
par Courcelles-
57130 Chaussy 340 hab. (227 en 1844) Courcellois, e
-Topon.: le thème est "Celle" ou "Selle" = 6 lieues (longueur
d'étape postale) ou "cella" = auberge (P.p. 189)
1178 : Curcellis Sobr.: lès hosés = les ouâtres,
les chausses.
Patois: Coghèle(s), lè
p'tiat Kch'el
1902: Courcelles-sur-Nied, Courcelles-lès-Metz
1915 et 1940: Kurzel an der Nied
Avait 1 moulin, 1 tuilerie, 2 fours à chaux
Patron : Ste. Marie-Madeleine *K.A.W.P.*

Population

Les habitants de Courcelles sont des *Courcelloises et Courcellois*.

D'après le dictionnaire *Zeligson*, les Courcellois étaient affublés du sobriquet les « *hosés* » (guêtres, chausses) et les habitants de Chailly, les « *troncs d'ouyes* » (oies).

Courcelles compte actuellement 950 habitants pour 324 logements ou pavillons.

En 1404, d'après un recensement dressé par la ville de Metz, le village comptait 13 feux.

Courcelles a survécu aux guerres et aux épidémies.

En 1789, 30 feux sont dénombrés.

Après la Révolution, la loi du 22 juillet 1791 prévoit un recensement de la population. Il a lieu en 1801.

Chailly et Courcelles totalisent 196 habitants.

D'après l'ordonnance du 16 janvier 1822, un recensement sera effectué tous les 5 ans (les années se terminant par 1 et 6).

Le *dictionnaire du département de la Moselle en 1817* annonce 127 habitants pour 33 maisons à Courcelles et 51 habitants pour 11 maisons à Chailly.

Le *Verronnais* indique en :

1826 241habitants ;	1836 172 h. ;	1851 254 h. ;	1863 263 h. ;
1831 222 h. ;	1844 227 h. ;	1856 258 h. ;	1871 219 h.

Contrairement aux villages environnants, Courcelles ne souffrira pas de l'exode rural à partir de 1840. La construction de la ligne de chemin de fer valorise le village.

La population s'accroît lentement.

1875 269 h. 59 maisons	1885 253 h.	1895 245 h. 60 maisons	
1880 252 h.	1890 242 h.		

Le village a connu de *graves épidémies* qui ont fait chuter la population du *XIX siècle*, la *dysenterie en 1813* ; le *choléra en 1832* ; la *petite vérole en 1866*.

Pendant la guerre de 1870, le *typhus* a emporté 41 villageois soit 1/5^e de la population et la *diphthérie en 1889 et 1890* cause le décès de 8 enfants.

Sous l'annexion, les recensements s'effectuent aussi tous les 5 ans (années se terminant par 0 et 5).

De 1871 à 1910, la population passe de 219 à 300 habitants

En 1871, deux habitants de Courcelles quittent le village *annexé*.

En 1888 et 1890, deux demandes de naturalisation allemande sont demandées en mairie.

De 1910 à 1921, la population ne varie guère., elle passe de 300 à 302 habitants.

On compte en : 1905 251 h. ; 1910 300 h. ; et en 1920 302 h. pour 68 maisons.

Il faut toutefois tenir compte des victimes de la guerre, des décès dus à la grippe espagnole en 1918 et de l'*expulsion* de la commune des citoyens d'origine allemande.

Après la guerre de 1914/18, une forte dénatalité est constatée.

Le 25 avril 1925, le maire donne lecture d'une lettre de l'*alliance nationale* pour l'accroissement de la population et invite le Conseil municipal à suivre le vœu proposés par l'alliance.

« Le Conseil municipal considérant que la diminution rapide du nombre des naissances françaises, passé de 1 034 000 en 1868 à 759 000 en 1922, compromet gravement la puissance économique de la France, le Crédit du Pays et les intérêts privés de tous les citoyens ; qu'elle a pour conséquence une pénurie d'hommes aussi nuisible à l'Agriculture

qu'à l'Industrie, qu'elle contribue puissamment à entretenir en Allemagne des idées de revanches et par suite qu'elle met en danger le maintien de la paix que tous les français désirent ardemment ; que le relèvement de la natalité française n'est possible que si le gouvernement et le parlement adoptent une politique de natalité nettement définies et s'ils l'appliquent avec énergie et méthode.

Émeut le vœu :

-Que les représentants du département de la Moselle, sénateurs et députés mettent au premier rang de leur préoccupation la lutte contre la diminution de la natalité.

-Qu'ils s'efforcent d'améliorer à tous points de vue la situation morale et matérielle des familles nombreuses insuffisamment protégées par notre législation actuelle et :

-Qu'ils soutiennent l'adoption d'un mode de suffrage permettant la juste représentation au *Parlement* des foyers largement peuplés ».

Entre les deux guerres plusieurs couples de retraités font construire leur maison au village et s'y installent.

En 1926, la population tombe à 286 habitants

En 1931, elle passe transitoirement à 338 personnes en raison d'importants travaux ferroviaires pour retomber en 1926 à 292 habitants.

De 1936 à 1946, il n'y a pas eu de recensement.

De 1940 à 1945, environ 50% de la population a été expulsée et remplacée par des fonctionnaires allemands et des « *Siedlers* ».

À la fin des hostilités, les expulsés regagnent le village

En 1946, la population est de 314 habitants.

Les recensements s'espacent et affichent :

-en 1954 : 337 habitants

-en 1962 : 340 habitants

En 1962, le Conseil municipal demande la suppression de l'abattement des zones de salaire qui contribuent au dépeuplement des communes rurales. En cas de refus, le Conseil n'organisera pas les prochaines élections législatives.

En 1968 : 340 habitants

En 1975 : la population passe de 340 à 621 habitants, un recensement complémentaire est prévu pour 1976.

En 1982 : 626 habitants et le dernier recensement en 1990 indique 824 habitants.

En principe le recensement était pris en charge par le secrétaire de mairie, celui de 1990 a été confié à un agent recenseur.

En 2003 : 950 habitants

Mesures prises en faveur de la population.

Sous l'ancien régime, les indigents étaient à la charge de la communauté.

On retrouve des situation analogues en 1818 et 1853 alors qu'après la Révolution les indigents dépendront du bureau de bienfaisance ou d'aide sociale.

En 1818, la commune compte 10 indigents. Ils sont pris en charge par des habitants *aisés et charitables*.

En 1853, la commune crée un *atelier de charité* pour les ouvriers indigents *valides* sans emploi ; les indigents *invalides sont nourris par les familles aisées du village*.

Le 22 juin 1856, la commune achète une bascule pour le *pesage des enfants et des denrées*.

Sous l'Annexion à partir de 1871, les aides accordées aux indigents sont courantes.

Le maire soumet à l'*appréciation* du Conseil municipal le choix des personnes de la commune ayant droit aux soins médicaux gratuits.

Des *aides financières* sont versées aux familles en *difficultés*.

Le *médecin cantonal* dispense les soins aux indigents et présente ses notes d'honoraires à la mairie. La municipalité paie les médicaments notamment pendant l'*épidémie de diphtérie* qui s'est abattue sur les enfants en 1889 et 1890.

Chaque année la municipalité *désigne* les enfants pauvres *dispensés* des frais d'*écolage*.

Le 13 septembre 1903, la commune accorde un *secours annuel* à une femme célibataire.

En 1903, des *analyses d'eau des puits* et autour du *lavoir* sont justifiées par l'*épidémie de typhus*.

Le 28 mars 1903, la commune règle des frais d'hospitalisation d'un habitant de Courcelles à l'hôpital *S^{te} Blandine de Metz*.

Le 24 juin 1905, le Conseil municipal *rejette* le projet de *cours de perfectionnement* pour les adultes, motif : candidats peu nombreux.

Le 06 octobre 1907, la commune est sollicitée pour payer la *facture* du boulanger *Théobald* pour fourniture alimentaire à une famille dont le père purge une peine de 6 mois de prison.

Le 14 juin 1908, une *désinfection globale et hautement utile est envisagée dans tout l'arrondissement*

Le 31 mars 1910, un contrat est signé entre la commune et l'hôpital *S^{te} Blandine* pour soins aux malades pauvres.

Le 1^{er} octobre 1910, le Conseil municipal décide de *refuser l'aide aux buveurs*.

Le 02 mars 1912, la commune *accepte* de payer les primes d'invalidité du *berger communal*.

Le 18 octobre 1912, la commune signe un contrat avec l'hôpital *Bon Secours*.

Le 12 août 1914, la commune ouvre un crédit de 500 Mark au profit des familles en difficultés en raison de la *guerre*

Dès lors, l'alimentation est *réservée aux habitants* de la commune et ne doit *pas sortir* de celle-ci.

Le 21 décembre 1914, la commune décide de demander l'*aide de l'état* pour venir en aide aux *familles des appelés*.

Le 08 mars 1916, le Conseil municipal décide d'accorder une *aide* aux épouses de soldats *incorporés* à partir du 11 avril 1916 et d'ajouter une *aide mensuelle communale* de 6 Mark.

À partir de 1922, le bureau d'assistance public octroie :

- une allocation pour assistance aux familles nombreuses
- une allocation pour assistance aux femmes en couches
- une prime d'allaitement au sein aux jeunes mères.

En 1925 la commune verse une prime de natalité pour tout enfant à partir du 4^e enfant.

En 1929, la commune accorde une subvention aux mutilés et réformés de guerre.

Jusqu'en 1938, l'abbé *Lagrange* était chargé de la fonction de conseiller auprès des orphelins.

En 1930 et 1932, la commune achète livres et matériel pour les enfants pauvres.

En 1934, le Conseil municipal accorde 50 F pour secourir les malheureux de passage dans la commune à raison d'une livre de pain délivrée par le boulanger.

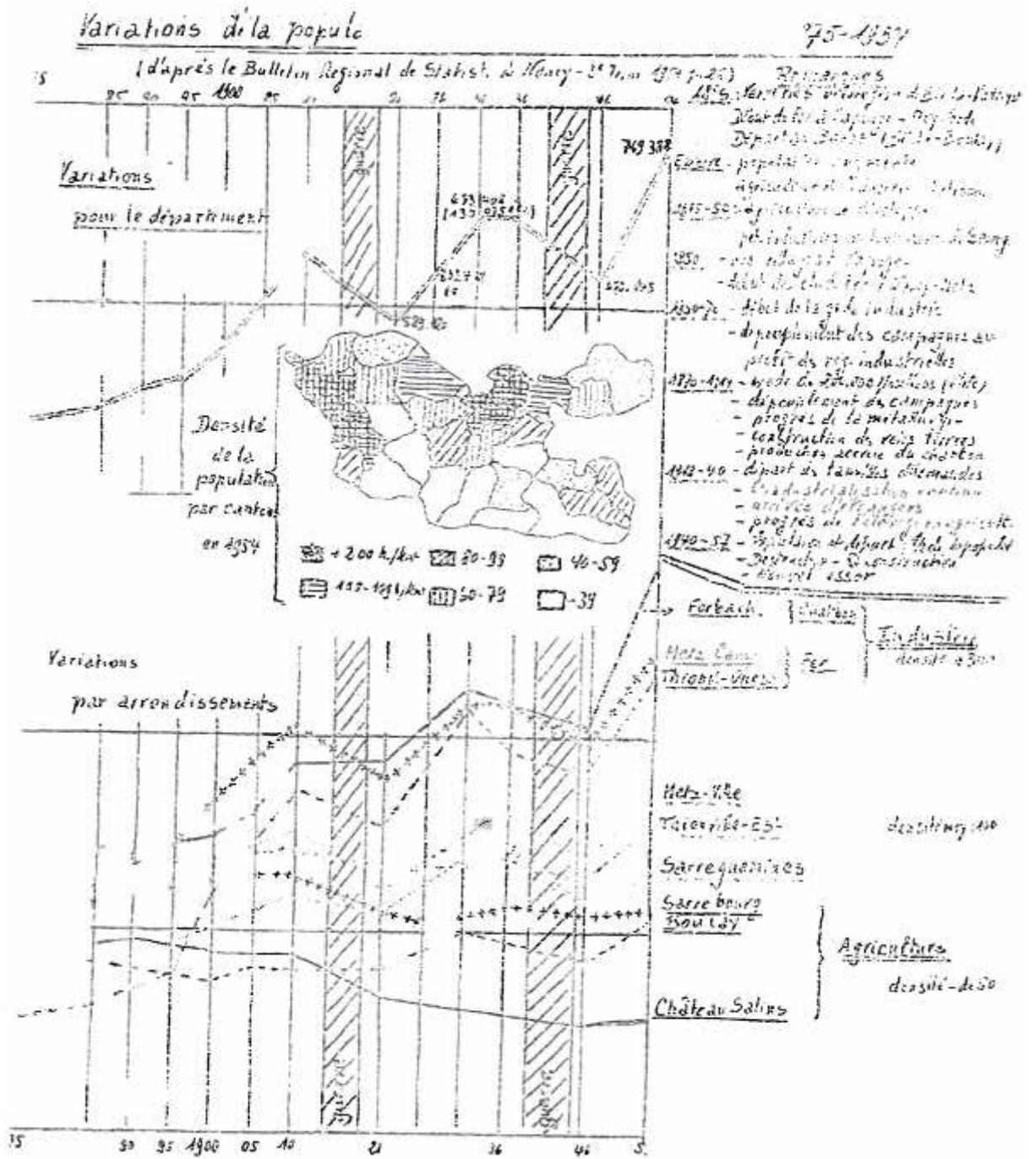
En 1937, le Conseil municipal accorde une prime communale en plus de la prime de natalité payée par le département.

Les *anciens combattants* et les *pensionnés de guerre* obtiennent une subvention de la commune.

Conformément à la loi du 14 juillet 1905, concernant l'assistance obligatoire aux *vieillards, aux infirmes et aux incurables privés de ressources*, le Conseil municipal fixe le montant à payer aux bénéficiaires.

En 1947, la commune organise une fête de Noël pour les enfants.

À partir de 1971, les enfants des écoles et les personnes de plus de 65 ans bénéficient d'une attention particulière à l'occasion de la fête de Noël.



36) COURCELLES - SUR - NIED

Lés hosés = les guêtres, les chaussea

C'est une sorte de bottes en cuir ou de guêtres qu'on portait autrefois par-dessus les bas pour protéger les jambes contre la boue ou l'humidité. Dans l'ancien temps, cet habillement a dû être rare et très particulier aux gens de Courcelles, puisqu'il est entré dans leur blason populaire.

Ref. Liste de M. A. W.
Zéligzon, Petit Dictionnaire, p. 342

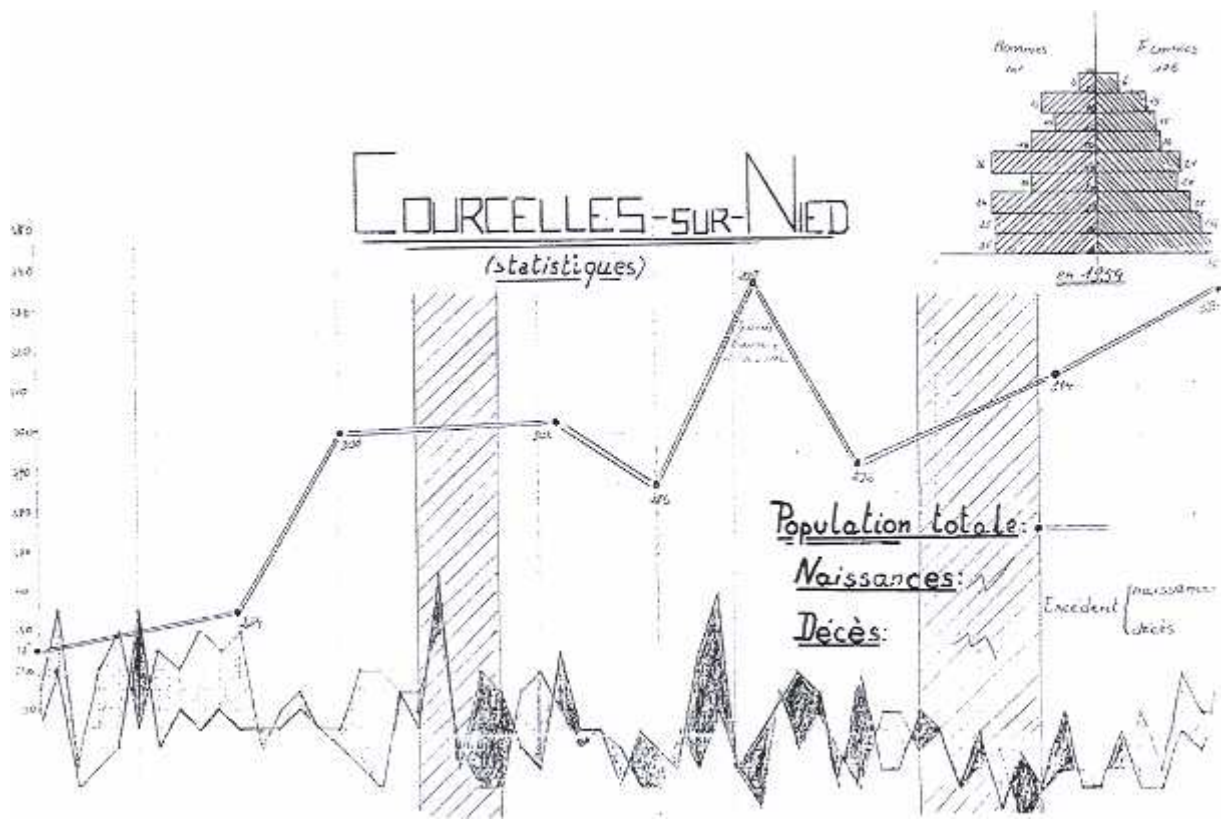
Ecart : CHAILLY - sur - NIED

Les trons d'ouyes (oies)

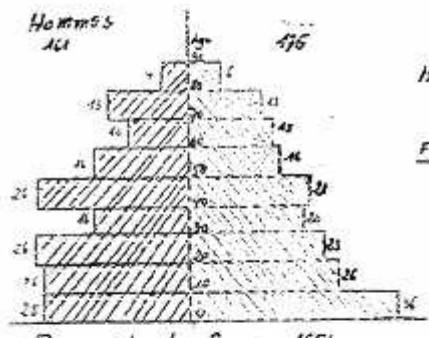
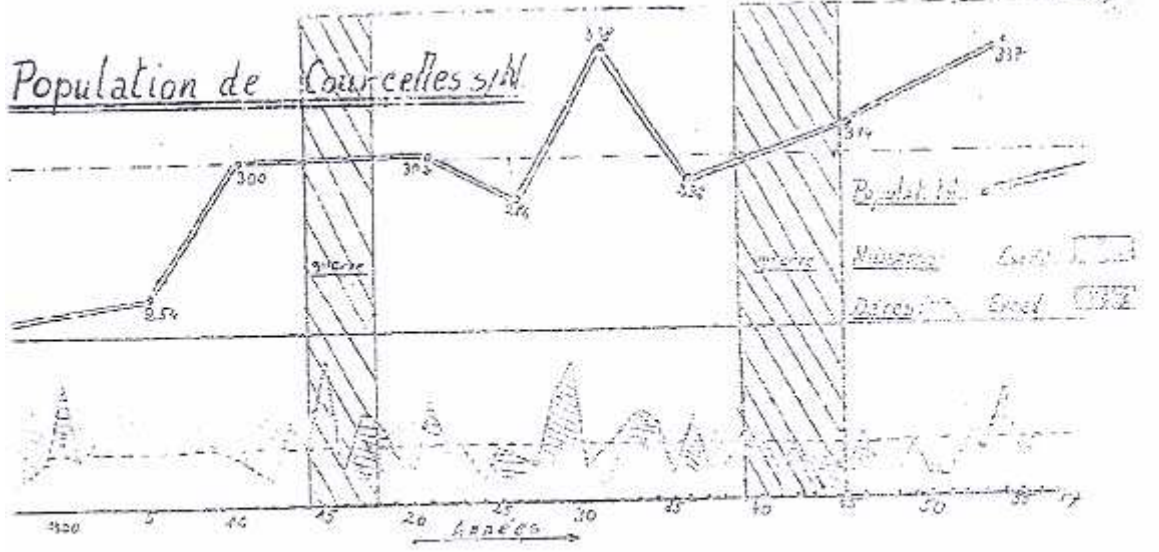
Des trons de cette volaille se trouvaient sur tout le parcours dans ce petit village, très malpropre autrefois, ce qui a fait naître ce sobriquet.

Ref. Liste de M. A. W.
Zéligzon, Dictionnaire, p. 676

*Blasons populaires et autres survivances
de jome'*



Population de Courcelles s/N



Depuis l'exploitation du chemin de fer (1850) - alors que les communes voisines se dépeuplent - la population de C. s. N. augmente. Avant la 1^{ère} guerre cette augmentation provenait surtout de l'excédent de naissances, mais depuis cette date la population ne s'accroît plus que grâce à l'arrivée de nouveaux habitants ayant construit leur maison non loin de la gare. C. s. N. compte 337 habitants. Il y a 6 familles de cultivateurs. Les artisans du village sont: le forgeron, le cordonnier, un mécanicien-garagiste, 2 couturiers. Deux entrepreneurs occupent environ une cinquantaine d'ouvriers. Beaucoup d'habitants sont employés au chemin de fer ou travaillent à Metz (ateliers - magasins - bureaux). Le commerce local comprend: épicerie-boulangerie, 3 cafés, 1 coiffeur, 1 marchand de charbon, 1 marchand de ferraille. Plusieurs marchands ambulants passent dans la commune et y livrent: viande, légumes, tissus, mercerie, chaussures, raisselle.

Il y a encore dans notre village: une église (pour Courcelles et Lappencourt) une école mixte avec 2 classes, une gare (10 trains par jour) et un bureau de poste avec 2 facteurs. L'ancien moulin banal - au jour d'hui maison de culture - est encore en état de fonctionner, mais il ne marche plus que lors de crises guerrières. La huterie, archée depuis 1843 et aujourd'hui en ruines, occupait jadis de nombreux journaliers.

COURCELLES-SUR-NIED, village situé à la gauche de la Nied française, ancienne province des Trois-Evêchés, paroisse et mairie qui ont pour annexe Chailly-sur-Nied, arrondissement de Metz, canton de Pange, à 13 kil. S. E. de Metz, 5 S. O. de Pange; population 127 individus, maisons 33, territoire productif 343 hectares, dont 128 en bois; un moulin.

Chailly 51 habitants - 11 maisons

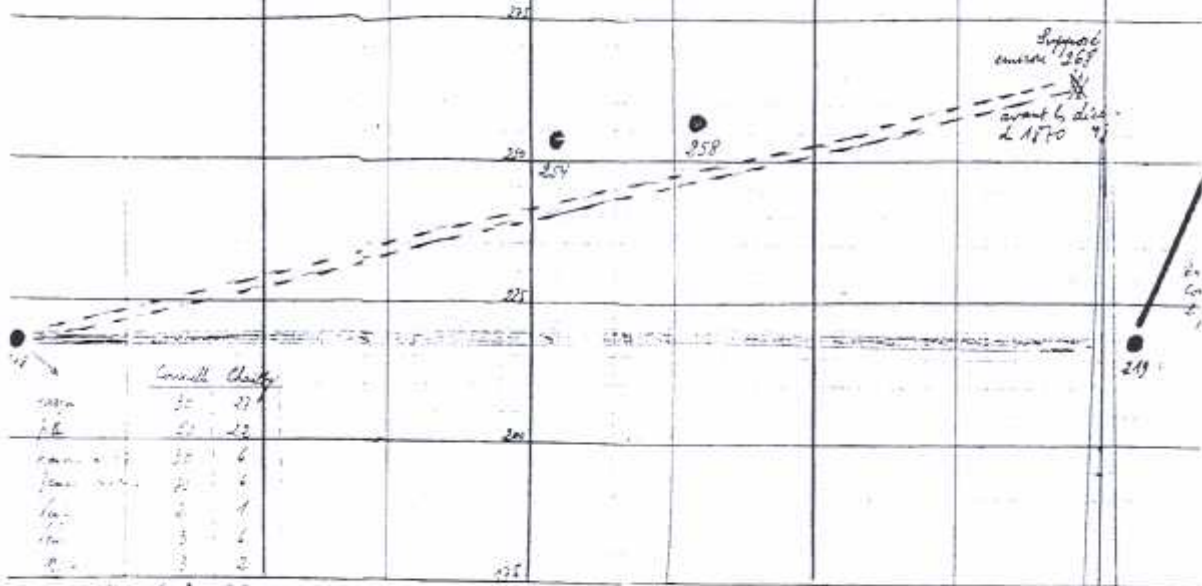
Dictionnaire du département de
la Moselle Virel 1877

~~343
128
471~~

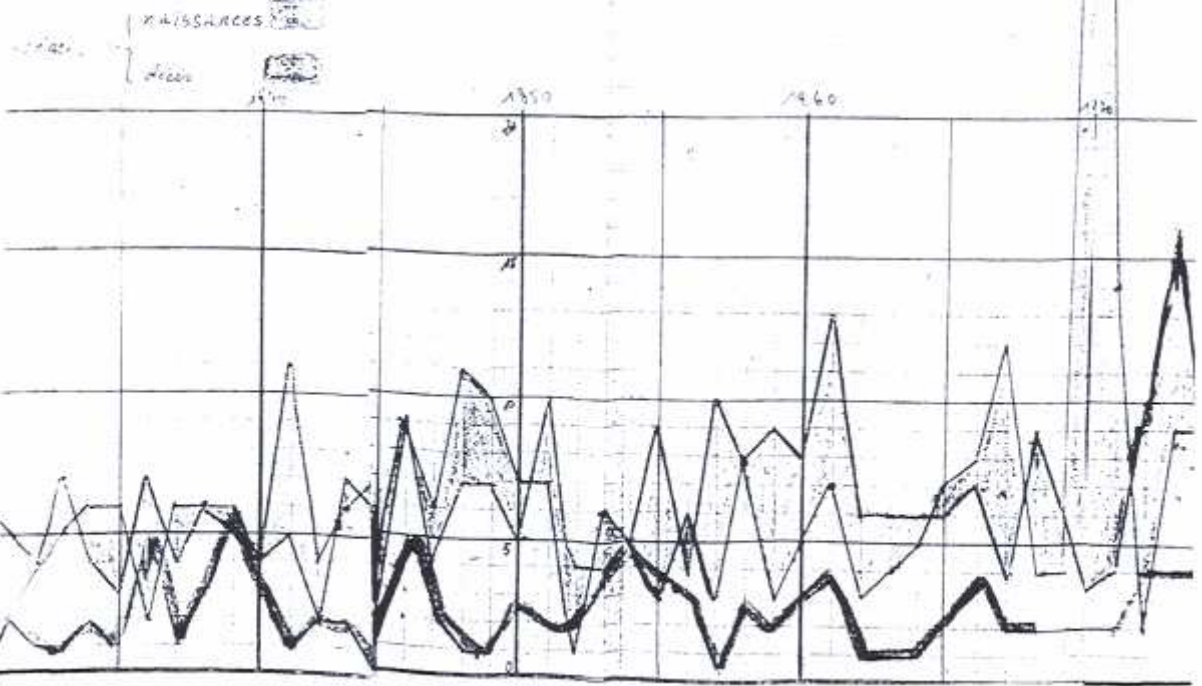
pac de mortalitate

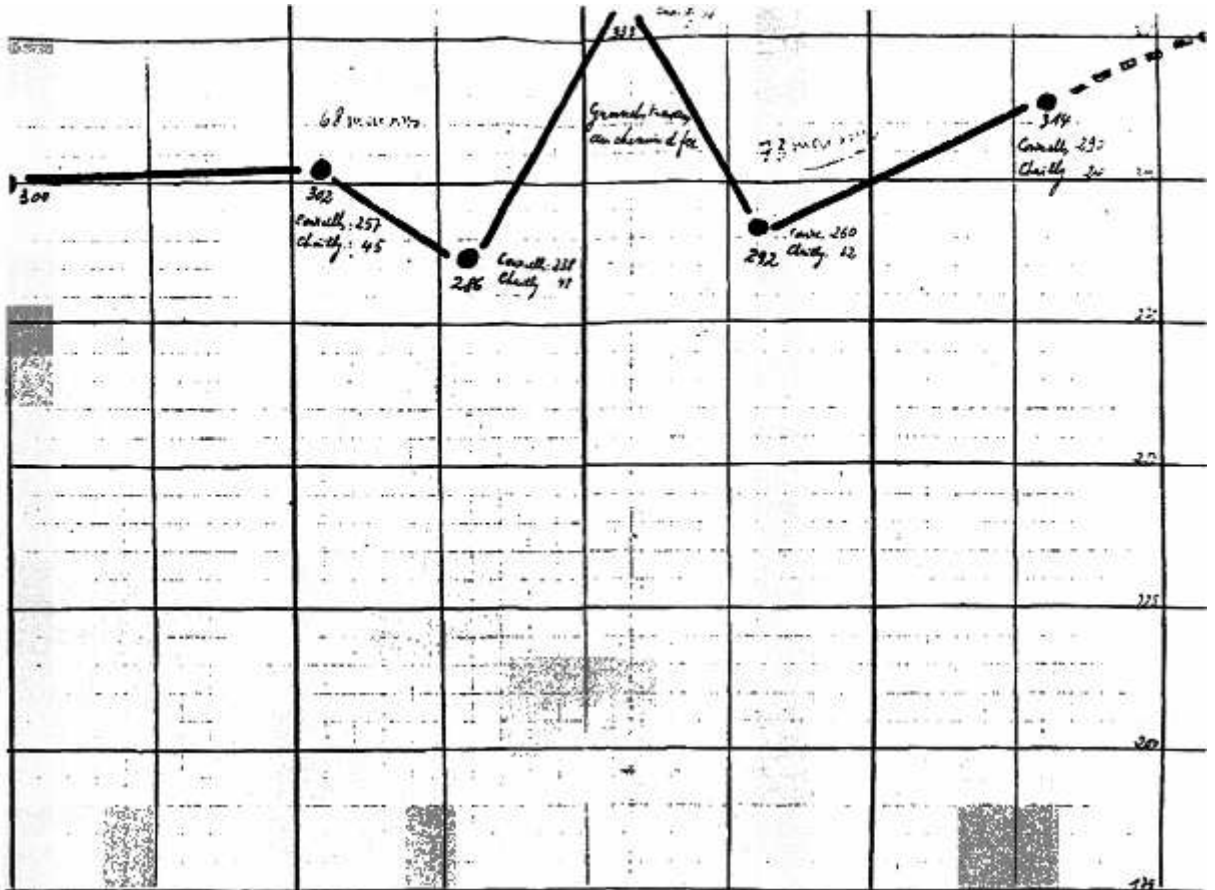
}	1921		juin 19/18
	1929		
	1933	34	
	936		
	1939		pac
1942		dysenterie 18/13	
1944		832 cholera	
19		1866 peste boala	
1954		1866 cholera	
1957		191 dyspen	

Sources-sur-Nied



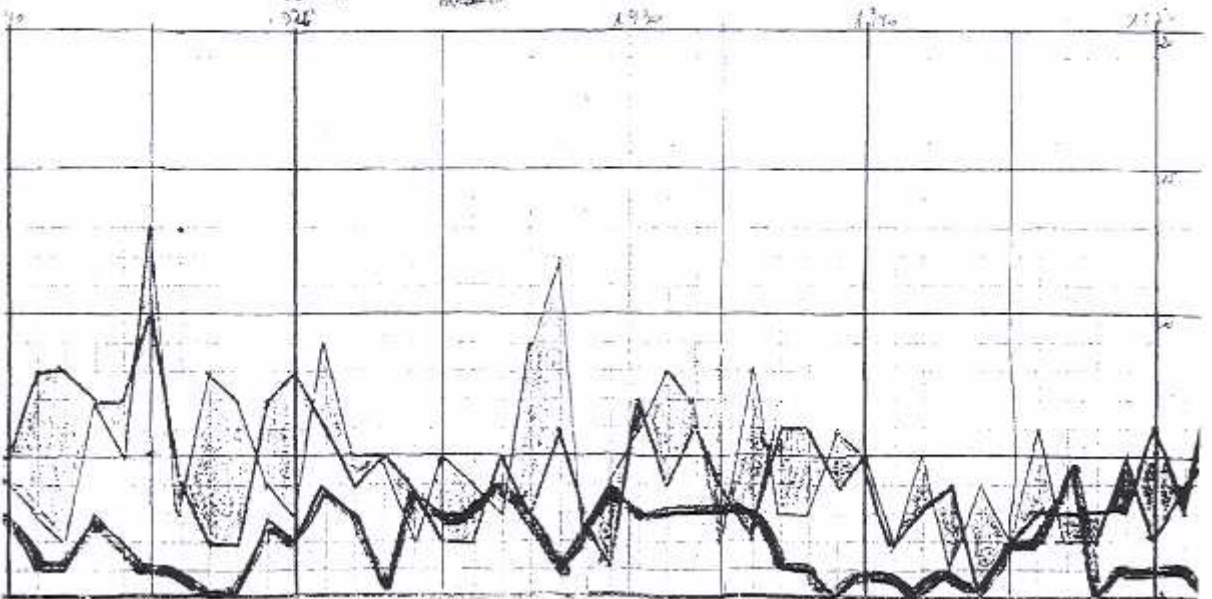
Cours d'eau	
1950	27
1951	22
1952	6
1953	6
1954	1
1955	6
1956	2
1957	20

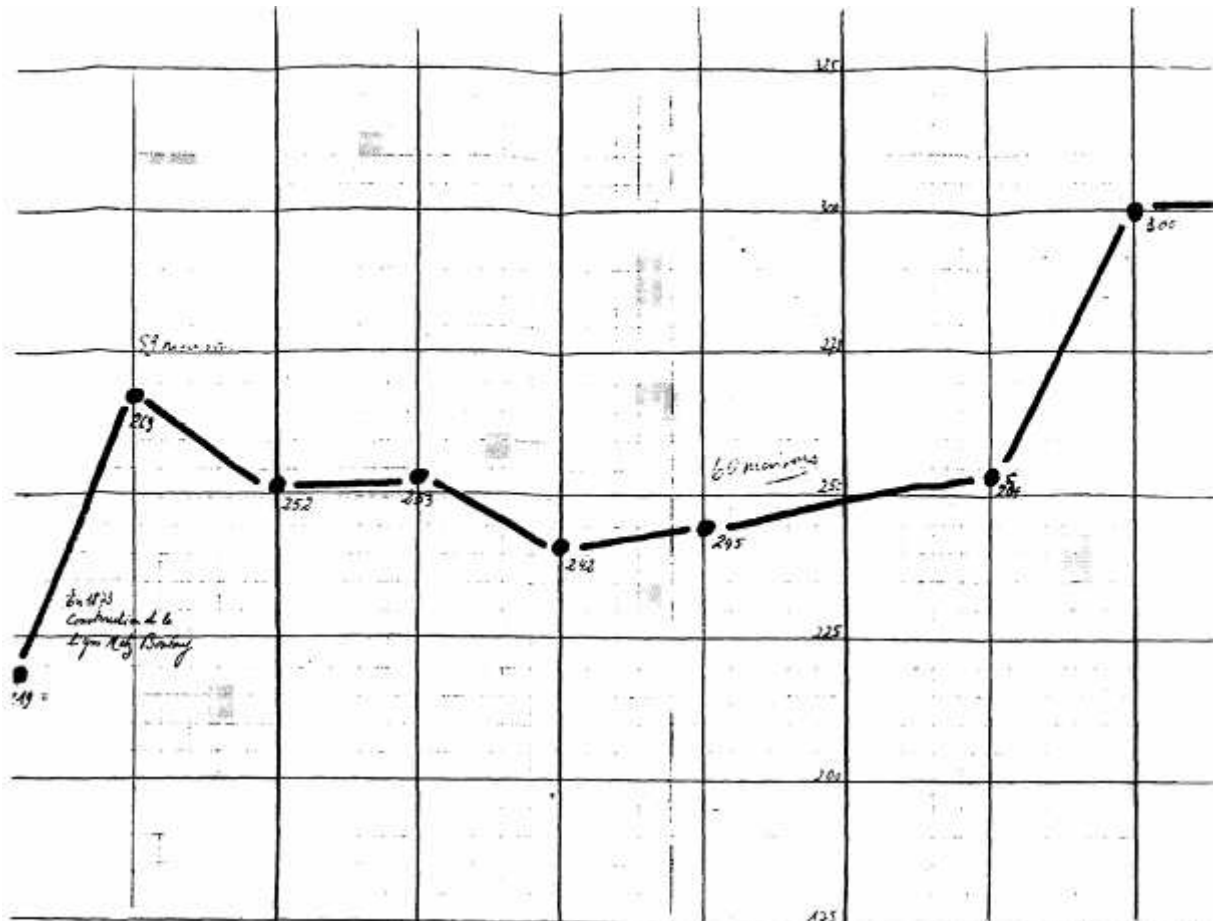




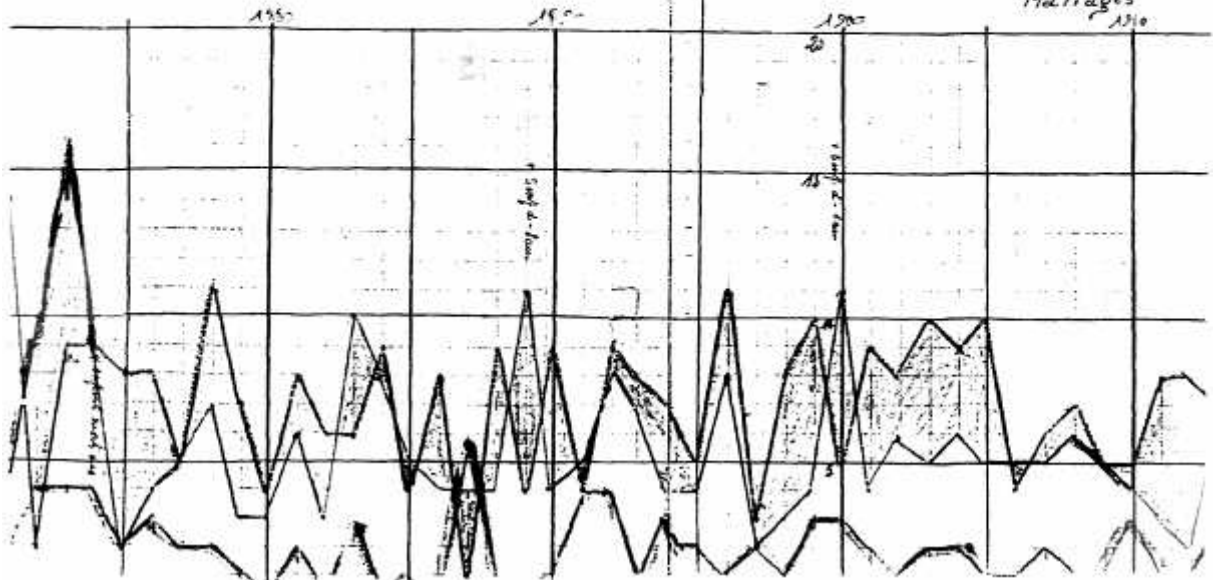
Lotale

Excédent de $\left\{ \begin{array}{l} \text{naissances} \\ \text{deces} \end{array} \right.$





● — Population totale
 — Naissances
 — Décès
 — Mariages



Comme il est évident que la diminution rapide du nombre des naissances françaises, passé de 1.034.000 en 1868 à 759.000 en 1923, compromet gravement la puissance économique de la France, le Crédit du Pays, et les intérêts privés de tous les citoyens.

Qu'elle a pour conséquence une pénurie d'hommes aussi nuisible à l'Agriculture qu'à l'Industrie, qu'elle contribue puissamment à entretenir en Allemagne des idées révolutionnaires et, par suite, qu'elle met en danger le maintien de la Paix que tous les Français désirent ardemment.

Qu'il est, par conséquent, de la responsabilité de la France et de son Gouvernement et de son Parlement d'adopter une politique de natalité nettement définie et s'ils l'appliquent avec énergie et méthode;

Étant le Vœu :

Que les représentants du Département de la Moselle, Sénateurs et Députés mettent au premier rang de leur préoccupation la lutte contre la diminution de la natalité.

Qu'ils s'efforcent d'améliorer à tous points de vue la situation morale et matérielle des familles nombreuses insuffisamment protégées par notre législation actuelle, et

Qu'ils soutiennent l'adoption d'un mode de suffrage permettant la juste représentation au Parlement des foyers largement peuplés.

Le conseil municipal prononce l'admission en non valeur des recettes irrécouvrables après saisies :

Schmitt Albert : prestation personnelle 12 fr.

" pour chevaux 98.

pour la raison que Schmitt ne possède rien de saisi-

1^{er} catégorie 10,- fr
 2^e " " 2,50
 Ce tarif est valable pour trois ans à partir
 1924
 Le conseil est présidé

Jules Barbier
 Théobald Michel Guissey

Séance du 25 Juin 1924

Aujourd'hui, 25 Juin 1924, le conseil mu-
 nicipal s'est réuni en séance sous la pré-
 sidence de M. le Maire.
 Sont présents M.M.

Absents A.

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal
 la question des journées de prestations pour
 1925 et l'invite à fixer le nombre

Le conseil municipal
 décide de s'en tenir à deux journées de pres-
 tations les estimant suffisantes à l'entretien
 des chemins communaux. Deux autres de journées
 de prestations qu'il y a pour les administrations: deux
 jours

Monsieur le Maire donne lecture au conseil
 municipal d'une lettre de l'Alliance nationale
 pour l'accroissement de la population française
 et invite le conseil de prendre le vœu pro-
 posé par l'alliance et dont il donne lecture.

Le conseil municipal

voir aussi de M. le Maire
 les actes comm. 1924 p. 114

Mairie

À défaut de salle commune les réunions avaient lieu au *domicile* du maire.

En 1865, une pièce à l'*étage* du bâtiment scolaire est réservée à la mairie.

En 1887, la mairie est transférée au rez-de-chaussée à l'arrière du bâtiment, dans le local *bûcherie*.

Elle y restera jusqu'aux années 1960, Par la suite, la cuisine d'été au rez-de-chaussée à l'avant du bâtiment servira de mairie.

Le 26 juillet 1916, le Conseil municipal accorde la somme de 20 Mark pour payer une personne aidant le secrétaire de mairie pendant 20 mois pour régler les frais et dégâts occasionnés par la guerre.

Le 03 juin 1917, l'appartement de l'instituteur a été endommagé, la commune n'a plus de local pour abriter la mairie. à ce moment là, la cuisine d'été à l'avant du bâtiment sera convertie en mairie.

En 1976, elle retrouve place dans la 2^e classe primaire.

Elle acquiert ses dimensions nouvelles en 1989. Un remaniement complet de la mairie se concrétisa en 1998 et finalement en 1999, elle occupe à nouveau la surface de la *bûcherie et de la cuisine d'été*.

Jusqu'en 1986 l'instituteur assurait le secrétariat de mairie.

L'accroissement de la population a nettement augmenté la tâche du secrétaire de mairie d'où la nécessité de créer un poste à part entière.

Un 2^e poste fut créé en 2001.

Au cours de la deuxième guerre mondiale, la mairie fut installée dans la partie récente du *château*. Ainsi une partie des archives fut sauvée, l'autre ayant été brûlée par les Allemands au moment de leur repli.

Le livre foncier

Il s'agit d'un registre authentique tenu au tribunal d'instance de *Metz*, imposé par les autorités allemandes lors de l'*annexion de 1870 en Alsace-Moselle*.

Les terres et constructions y sont immatriculées avec mention de tout ce qui les concerne : *propriétaire, usufruit, hypothèque et indications cadastrales*.

Le cadastre

La loi des finances du *15 septembre 1807* prévoit pour chaque commune un *cadastre*.

Le cadastre *parcellaire* est exécuté dans le département sous les ordres du *préfet* et sous la direction et la surveillance du directeur des *impôts directs*.

Le Conseil municipal demande le renouvellement de son cadastre en *1878*.

Le nouvel *arpentage* du ban de Courcelles et le renouvellement du cadastre interviennent en *1881*.

L'abornement a lieu de 1885 à 1892.

Le *26 avril 1886*, il est procédé à l'adjudication des *bornes* pour le renouvellement du cadastre :

- 1^{er} lot : *1 000 piques en bois de chêne pour la délimitation de la commune, des confins, des chemins, des sentiers.*

- 2^e lot : *200 bornes pour l'abornement des limites du ban*

300 bornes pour l'abornement des confins et chemins

3 000 bornes ordinaires pour l'abornement des parcelles.

-3^e lot : *le transport des piques et bornes*

le *01 octobre 1886*, la fabrique de tuiles, briques creuses et pleines, tuyaux de drainage *Jules Thuillier* fournit les tuyaux de drainage nécessaires à la commune.

En *1889*, deux plans de cadastre sont achetés à M. *Maurice géomètre à S^{te} Ruffine* pour la somme de *28 Mark*.

Chaque *lieudit* de l'ancien cadastre porte un *nom évocateur du passé, de la qualité de la terre ou de sa destination*. (*Code de révision des chemins, 805-2*)

Le *14 mars 1892*, le Conseil municipal débloque la somme de *46 Mark* pour l'acquisition du matériel nécessaire au travail du *percepteur et des agents du cadastre*.

Le *06 juillet 1913*, la commune déclare accepter sur le champ « *Nogeleux* » n° 83 parcelle 6 un point *trigonométrique*.

En *1971* ; un plan d'occupation des sols (*POS*) est établi par la *Direction Départementale de l'Équipement*.

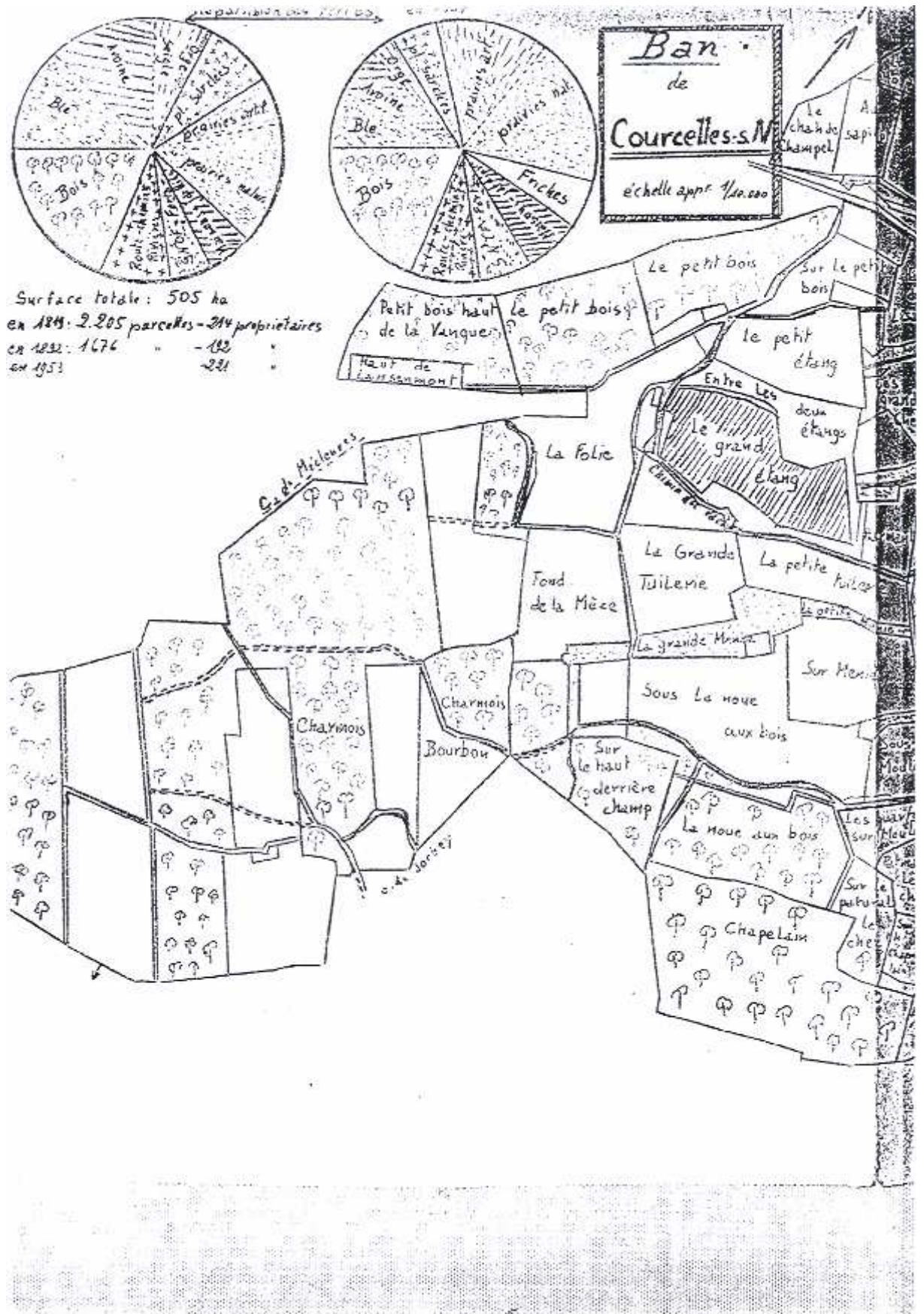
Le nouveau *POS* est prescrit en *1978*, rendu public en *1981* et approuvé le *23 juin 1982*. Il est mis en révision le *08 juillet 1991*.

L'agriculture se mécanise et pour faciliter la tâche des agriculteurs, il est procédé au *remembrement* par arrêté préfectoral du *22 juillet 1981*. le remembrement est terminé en *1984*.

COURCELLES ses maires

De	À	
1807	1815	Hennequin Louis
1815	1818	Marsal Nicolas
1818	1824	Hennequin François
1824	1843	Thobin François
1843	1848	Hennequin François
1848 réélu	1849	Hennequin François
1849	1852	Joly François
1852	1854	Hennequin François
1854	1876	Marsal Sébastien
du 02 11 1876	au 04 10 1891	Thuillier Jules
05 11 1891	au 26 09 1895	Hentzler Eduard
26 09 1895	au 25 05 1913	Tillement Moritz
25 05 1913	au 01 08 1914	Hinschberger Ludwig
01 08 1914	au 04 12 1914	Barbé Johann qui supplée le maire mobilisé.
04 12 1914	au 10 12 1919	Barbé Johann
10 12 1919	au 17 11 1934	Thuillier Paul
17 11 1934	au 07 05 1935	<i>Commission municipale. Dissolution du Conseil municipal</i>
		<i>Tillement Albert président</i>
07 05 1935	au 31 08 1939	Tillement Albert
13 01 1945	au 30 04 1945	<i>Commission municipale, fin de la 2^e guerre Tillement Maurice président</i>
30 04 1945	au 31 10 1947	Tillement Maurice
31 10 1947	au 26 04 1953	Tillement René
26 04 1953	au 08 03 1959	Tillement René
08 03 1959	au 26 03 1965	Tillement René
26 03 1965	au 23 03 1971	Tillement René
23 03 1971	au 19 03 1977	Hesse Gabriel
19 03 1977	au 06 03 1983	Hesse Gabriel
06 03 1983	au 12 03 1989	Hesse Gabriel
12 03 1989	au 11 06 1995	Musquar Roland
11 06 1995	au 18 03 2001	Musquar Roland
18 03 2001		Fabrice Muller

le 13 mars 1811, le Conseil municipal fixe le traitement à allouer au maire



Courcelles-sur-Nied

L'arrêté du 20 octobre 1860 autorise la mise en eau, après 16 ans de culture, du Grand Étang de Courcelles. Cet étang, qui appartient à M. Gaspard⁽²⁸⁾, ne porte pas d'usine et occupe une superficie de 7,80 ha⁽²⁹⁾.

Prestations en nature

Chemins ruraux et vicinaux

Le 13 mai 1808, le Conseil municipal délibère quant à l'entretien des chemins communaux.

Le conseil municipal se réfère à la loi du 21 mai 1836 pour fixer le nombre de journées de prestation pour l'entretien des chemins vicinaux et ruraux.

Chaque chef de famille ou chef d'établissement devait fournir de 2 à 4 journées de travail par an pour la réfection et l'entretien des chemins vicinaux et par la suite des chemins ruraux.

Le 1^{er} mai 1850, le Conseil municipal constate le très mauvais état du chemin de *Champel* qui traverse le village. La route départementale n° 9 de Champel nécessite également des travaux.

Le 09 mai 1852, le chemin du *moulin* est classé *chemin vicinal*.

En 1899, une seule journée est exigée pour l'entretien des chemins vicinaux et ruraux. En 1909, la troisième journée est consacrée à l'entretien du chemin « *la noue aux bois* » tandis que les deux autres pour des corvées sont investis au profit des chemins vicinaux classés.

En 1915, les habitants sont dispensés de corvée de chemin ; par contre en 1916, le maire invite toute la population à participer à l'entretien des chemins.

Le 05 mai 1895, la municipalité demande au gouvernement de déclarer certains chemins vicinaux de la commune : « *biens communaux* », afin qu'ils puissent être empruntés par les commerçants pour les livraisons.

Le 02 janvier 1902, M. *Thirion* décide de déplacer à ses frais le *chemin piéton* situé entre sa maison et son jardin au lieu-dit « *les Voyaux* » pour le reconstruire avec un pont au dessus du fossé entre son jardin et celui de M. *Théobald*.

Le 04 mars 1904, la municipalité décide d'empierrer sur 30 à 40 cm les chemins vicinaux pour éviter l'apport de terre en cas de pluie.

Le 05 février 1905, la commune participe à raison de 100 Mark à la construction du chemin allant de *Fleury à Chesny* et à l'amélioration du chemin communal traversant *Frontigny* et le 21 septembre 1905 pour 100 Mark également Courcelles participe à la reconstruction d'un pont enjambant la *Nied* sur la route départementale près de *Pont à Domangeville*.

Le 20 mai 1906, les habitants de la commune se plaignent du mauvais état du chemin *vers l'étang* et du chemin « *sous le petit bois* » impraticables en cas de pluie. Le Conseil municipal propose de faire creuser des fossés le long des chemins.

Le 22 septembre 1905, la municipalité accepte de drainer la route n° 30 près du km 7980. Sur cette route se trouve une forte source qui provoque inondations, verglas et difficultés de circulation en hiver.

Le 06 mars 1908, le Conseil municipal prend livraison de pierres pour le chemin de la gare.

Le 01^{er} juin 1912, la commune décide de poursuivre les travaux de réfection du chemin « *La noue aux bois* ».

Le 05 décembre 1913, la commune propose d'égaliser la place du village, celle à côté de l'école et le chemin pour piéton vers la gare.

Cette obligation prit fin avec la 2^e guerre.

En 1938, un accord est passé avec M. *Pierron*. Ce dernier donnera pendant 10 ans, 200 F en bois soit

4 stères de chêne et 60 gros fagots à la commune afin de pouvoir emprunter le chemin « *Sapio* » pour sortir ses coupes de bois.

Le garde champêtre

Le *garde champêtre* fait son apparition après la *Révolution*.

En 1832, la commune s'adjoint un deuxième garde champêtre.

En 1908, le garde champêtre exerce en outre le métier de *vigneron*, la municipalité lui demande de faire un *choix*. Il quitte les fonctions de garde champêtre et est remplacé le 09 décembre 1912.

Il assure la surveillance du ban et dresse des procès-verbaux. Il exerce également le rôle d'appariteur d'abord avec le tambour puis après 1958 avec une sonnette.

En 1920, le Conseil municipal offre un supplément de gages au garde champêtre s'il exerce une surveillance plus sérieuse quant à la propreté du village, s'il interdit les décharges de décombres dans les rues et ruelles et s'il balaie autour des puits et fontaine au moins une fois par semaine.

En 1938 le garde champêtre est chargé de récuser les fossés sur les propriétés communales.

La maison du garde champêtre a été démolie en 1996.

En 1987 le garde champêtre est remplacé par l'ouvrier communal.

Faits divers

Au XIX^e siècle, le journal local rapporte que M. *Tillement*, meunier à Courcelles s/Nied a abattu un loup.

En 1815, le maire de Courcelles, traite les habitants de *Canailles, mauvais sujets et scélérats*, assaille un vieillard à coup de bâton, manque d'éventrer un jeune homme d'un coup de fourche.

En 1894, une foule de curieux venue à bicyclette assiste au passage de la *course Metz-Sarrebourg* du *vélo-club de Metz*.

Le 26 octobre 1902, à Courcelles, le premier accident automobile recensé fait une victime. En accrochant une voiture de paysan, l'automobile se retourne, tuant sur le coup le chauffeur.

Sapeurs-Pompiers

Le 08 décembre 1855, Courcelles projette d'acheter avec *Laquenexy et Sorbey* une pompe à incendie *commune*.

En 1883, le village est ravagé par un violent incendie. Les hommes luttent *trois jours* durant contre le feu à l'aide des deux pompes de la gare.

En 1890, la commune fait l'acquisition d'une pompe à incendie.

Un corps de *Sapeurs-Pompiers* est créé en 1920. En 1933, la municipalité refuse la proposition d'adhérer au centre de secours d'autres communes, sous prétexte qu'elle possède sa propre pompe et que la gare en possède deux. Le corps des Sapeurs-Pompiers est déjà dissous.

En 1949, la commune décide d'acheter une motopompe en remplacement de l'ancienne détruite au cours de la dernière guerre.

Un nouveau corps comprenant 16 Sapeurs-Pompiers est constitué.

La commune s'engage à subvenir aux dépenses du corps pendant *15 années*.

En 1951, le Conseil municipal achète le matériel des pompiers : *casques, échelles à coulisses, une hache et un dévidoir*, et en 1956, *la tenue de sortie et la tenue de manœuvre avec ceinture*.

Le matériel incendie est abrité d'abord dans un local situé à l'arrière du lavoir puis à partir de 1956, dans le garage du nouveau bâtiment scolaire.

La construction d'un local incendie est plusieurs fois ajournée. Le corps des Sapeurs-Pompiers est dissous en 1967, la motopompe fut vendue en 1976, et les casques des hommes de feu vont en 1977 à la commune de *Corny*.

La présence des Sapeurs-Pompiers en tenue d'apparat rehaussait les processions de la fête *Dieu* ; certains marchaient en tête du cortège, les autres portaient le dais.

Le village a connu quatre violents incendies ces dernières décennies : par deux fois, le feu s'est acharné sur une même ferme au milieu du village, une menuiserie et en 2001 une maison d'habitation.

Actuellement Courcelles est rattachée au *Centre de Secours et de lutte contre l'incendie de Metz*.

L'École - l'Instituteur

En 1694, Courcelles a son maître d'école.

Sous l'ancien régime, l'instituteur devait faire *l'unanimité des villageois*, avoir l'accord du *curé* et l'approbation de *l'épiscopat* pour être recruté.

Le 05 novembre 1832, le Conseil municipal loue une nouvelle salle de classe qui sert également de logement à l'instituteur.

En 1834, le Conseil municipal demande la construction *d'une école avec logement pour l'instituteur*, la salle de classe lui étant retirée.

Le 07 juin 1835, un devis pour les travaux de construction de l'école est établi.

À cette époque, *faute de local scolaire, l'instituteur et le curé cohabitaient au presbytère*. L'instituteur doit évacuer les lieux.

En 1836, l'instituteur quitte la commune qui n'est plus en mesure de lui fournir un local scolaire.

« Si un curé est utile, un instituteur ne l'est pas moins » écrivait le maire de Courcelles au Préfet. Cette lettre servait de rappel à la construction d'une *Mairie-école*.

La municipalité projette de construire la nouvelle école dans le *jardin du curé*.

En 1837, Laquenexy *s'oppose* à la réquisition d'un des deux jardins du curé bien que ce dernier prétende qu'un jardin lui suffise.

Le 12 août 1837, il est à nouveau question *d'obliger curé et instituteur à cohabiter* sous prétexte que le prêtre n'occupe que deux pièces du presbytère.

Le 12 novembre 1837, M. *Thobin François*, maire de la commune décide de vendre sa maison à la municipalité pour y installer *l'instituteur et l'école*.

Cet immeuble est situé *place du lavoir*. En novembre 1839, chaque élève doit verser *50 cts* pour couvrir les frais de *chauffage* de l'école.

Le 31 août 1847, M. *Hinne Antoine* devient instituteur sur présentation :

- du brevet de *capacité* pour l'instruction élémentaire
- du brevet de *moralité* délivré sur attestation de *3 conseillers*.

Le 25 novembre 1848, *les enfants pauvres ne fréquentent pas l'école*, les *20 F.* qui leur sont affectés sont versés à l'instituteur pour le chauffage de l'école.

Le 30 juin 1850, les heures de classe et la durée des vacances sont *fixées* comme suit :

- la classe *d'hiver* conformément à la loi : *de 8 h à 11 h et de 13 h à 16 h*.
- la classe *d'été* à partir du *1^{er} mars jusqu'aux vacances* : *de 11 h. du matin à 13 h*.

Les *vacances* commencent au *1^{er} août et dureront 2 mois*.

Le 03 octobre 1852, *13 enfants pauvres* sont admis *gratuitement* à l'école.

Un tableau général de fréquentation en 1861, fait état d'une fréquentation irrégulière et de *courte* durée.

Les nombreux travaux des champs et surtout le fait d'acquitter des frais d'écolage soit *50 cts* par mois, soit par *abonnement* retenaient les enfants au foyer.

En 1861, le projet de construction d'une *nouvelle école* est confié à M. *Cordier* architecte à Metz ; l'ancienne est jugée *exiguë et malsaine*.

Le 10 novembre 1861, la commune contracte un emprunt pour la construction de l'école. Le 14 septembre 1862, l'école sera construite sur un terrain appartenant à M. *Lorrain Pierre*, le devis s'élève à *8 776 F.*

Le 27 novembre 1864, Mme Marie Million veuve Gaillot, rachète l'ancienne école.

En 1865, un bâtiment comprenant une salle de classe, une mairie et un logement pour l'instituteur s'élève le long de la route à grande circulation.

En 1875, une *maîtresse des travaux d'aiguilles* est engagée pour l'école des filles.

La langue allemande devient obligatoire dans les écoles en 1889, du fait de l'annexion de l'Alsace-Moselle en 1870 à l'Allemagne.

Le 25 août 1898, la municipalité fait l'acquisition du matériel scolaire prévu par la loi et remplace le matériel vétuste.

Le 26 juin 1900, le maire soumet au Conseil municipal la proposition « de la Direction Impériale de l'Arrondissement » de limiter l'instruction scolaire à 3 heures en matinée. Le Conseil municipal refuse cette proposition.

Le 18 juillet 1900, en présence du maire et du Conseil municipal, l'instituteur prête serment :

« Moi Franz Galleron jure devant Dieu le Tout Puissant et plein de Connaissance que j'obéirai avec fidélité à l'empereur, j'observerai les lois et remplirai mes devoirs avec toute ma volonté. Que Dieu m'aide ».

Le 13 janvier 1901, l'instituteur est chargé du nettoyage de l'école, de l'entretien et du nettoyage de l'ensemble des bâtiments communaux moyennant une rémunération fixée par le Conseil municipal.

Le 03 juin 1904, le Conseil municipal refuse la possibilité d'interrompre l'instruction scolaire durant 13 semaines les après-midi.

Le 18 juillet 1905, le Conseil municipal constate que certaines familles quittent le village sans payer les frais d'écolage restant dus. La municipalité surveille désormais ces dérapages.

Le 05 octobre 1907, le chauffage et le nettoyage de l'école ne peuvent plus être assurés par les *enfants* mais par des *adultes*. Il leur incombe d'*huiler* les parquets. Après huilage des parquets les enfants reprennent le balayage.

Le 25 septembre 1908, en raison de l'épidémie de typhus, le Conseil municipal décide de faire installer des sièges aux W C.

Le 18 septembre 1912, le maître suggère d'utiliser le pré situé au nord de l'école comme *pépinière* communale avec l'aide des enfants.

Le 18 mai 1914, les élèves de *Champel* sont renvoyés de l'école comte tenu du nombre *important* d'élèves à Courcelles.

Après l'annexion, l'école est gratuite, par contre la commune versera jusqu'en 1925, à l'instituteur une part de salaire appelée rétribution. L'instituteur était également greffier, souvent chantre ou organiste à l'église.

Une maîtresse de couture choisie parmi les villageoises enseignait les travaux d'aiguille aux filles.

En 1919, l'enseigne allemande est remplacée sur la façade par « *École communale-mairie* » et sur le mur longeant la route y est inscrit « *Liberté Égalité Fraternité* ».

Des cours d'adultes de *Français* sont pris en charge par la commune après la 1^e guerre et dispensés par l'instituteur.

En 1931, le conseil municipal envisage de créer une *cour d'école*, devant le bâtiment, à la place du jardin de l'instituteur.

Une quarantaine d'élèves fréquentait l'école. Les filles et garçons étaient séparés, les uns à droite, les autres à gauche.

Le curé enseignait le *catéchisme* à l'école deux fois par semaine, la prière était dite quatre fois par jour.

Le conseil municipal fixait les dates de vacances et répartissait les journées de congés mobiles dans l'année.

En 1936, suite à une circulaire du *Préfet* le conseil municipal arrête les dates de vacances suivantes :

- 1^e piochage des pommes de terre et des betteraves du 10 mai au 25 mai
- 2^e fenaison du 10 juin au 30 juin
- 3^e arrachage des pommes de terre du 20 septembre au 15 octobre

Dès 1947, la commune décide de reprendre l'usage qui était déjà en vigueur avant guerre de faire *don d'un Livret de Caisse d'Épargne de 150 F* aux lauréats du *Certificat d'Études*.

Le Conseil municipal prend conscience que l'unique salle de classe ne répond plus aux besoins de la commune.

Plusieurs solutions furent envisagées. Le projet le plus *économique* fut retenu.

Un nouveau bâtiment avec logement d'instituteur et salle de classe fut construit en prolongement du bâtiment existant. Un *préau* vint compléter le complexe scolaire qui fut opérationnel en 1956.

Pendant les travaux, l'unique salle a reçu du 22 novembre 1953 à octobre 1956 ; le matin, les élèves du cours moyen et de fin d'études et l'après-midi, les élèves du cours préparatoire et du cours élémentaire du *lundi au samedi sans interruption*.

En 1955, la municipalité distribuait du lait aux élèves, les matins à la récréation.

En 1971, en prévision d'une augmentation considérable des effectifs scolaires due à la construction du lotissement « *Le Champel* » le Conseil municipal demande l'inscription de la commune en priorité au programme de Construction Scolaire du département de la Moselle.

En septembre 1974, Courcelles ouvre une classe maternelle place de l'Église dans une salle mobile.

Le 16 octobre 1976, le groupe scolaire *Antoine HUVER* (instituteur à Courcelles s/Nied de 1918 à 1932) est inauguré.

Quatre classes recevaient une *centaine* d'élèves. La classe maternelle fut transférée dans l'ancien bâtiment scolaire après transformation.

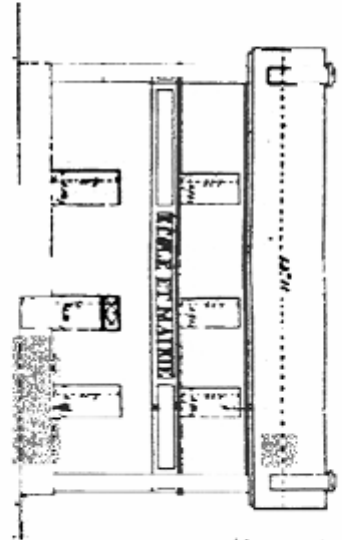
En 1978, l'ouverture d'une 5^e classe s'imposait au groupe scolaire.

D'année en année, l'effectif scolaire diminue. L'école maternelle intègre le groupe scolaire et le regroupement pédagogique avec la commune de *Laquenexy* permet de conserver *trois* classes primaires.

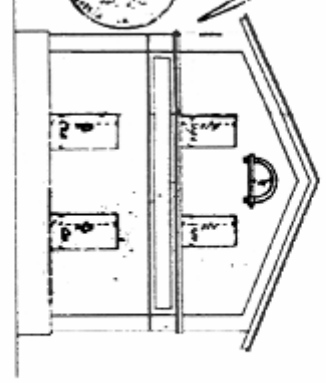
L'école devenue obligatoire jusqu'à *16 ans*, les élèves de la commune fréquentent dès la 6^e (11 ans) le collège de *Rémilly*.

Le service de ramassage et de transport est assuré par un bus.

Élévation principale.



Élévation.

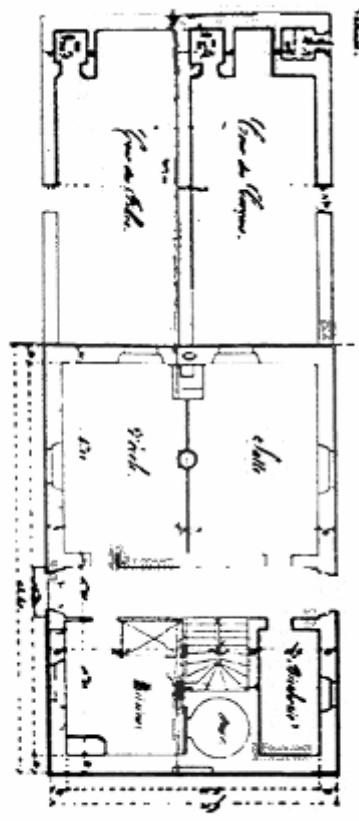


Voies approchées
1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100.

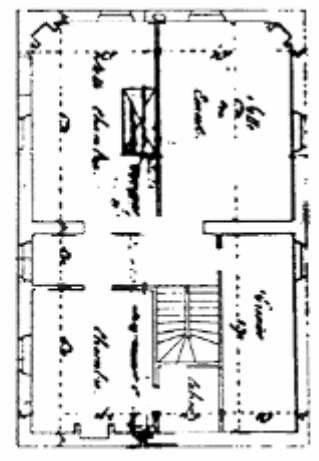


H. H. H.

Plan du rez-de-chaussée.



Plan du 1er étage.



La modeste école-maitre de Courcelles-sur-Nied, projet de 1862

Tableau Général de la fréquentation en 1861

| Genre de la fréquentation | 1 ^{er} mois | 2 ^e mois | 3 ^e mois | 4 ^e mois | 5 ^e mois | 6 ^e mois | 7 ^e mois | 8 ^e mois | 9 ^e mois | 10 ^e mois | 11 ^e mois | 12 ^e mois | Total des citations |
|---------------------------|----------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|----------------------|----------------------|----------------------|---------------------|
| Élèves payants | 1 | | | | 5 | 1 | 3 | 6 | 3 | 11 | 11 | | 41 |
| Élèves gratuits | 1 | | | | | 2 | 1 | | 1 | | 1 | | 6 |
| Totaux | 2 | | | | 5 | 3 | 4 | 6 | 4 | 11 | 12 | | 47 |

Remarque : 1^{er} l'élève est payé 2^e l'élève est défrayé 3^e absent : mai, juin, juillet, août, sept., octobre
 en 1861 figurant parmi les inscrits : l'infant Moquin de Fressan (Bogumant) 2 enfants de la commune (Saugy)

Cours de la rétribution scolaire

| En 1861 | | En 1862 | | En 1864 | |
|---------------------------------------|--|----------|--------|----------|--------|
| | | par mois | par an | par mois | par an |
| Enfants au-dessus de 7 ans | | 1,65 | 6,60 | 1,75 | 7- |
| - au-dessous de 7 ans | | | | | |
| ou Taux unique : 6,60 par abonnement | | | | | |
| ou 1,65 F par mois pour le non abonné | | 0,65 | | 0,70 | |

Copie

Département de la Moselle

Procès-verbal d'installation de l'Instituteur Communal

Le Préfet de la Moselle, M. le Maire de Courcelles s/Nied pour procéder à l'installation de M. Lorette comme Instituteur de Courcelles s/Nied
 le 11 février 1867

Par le Préfet
 Le Secrétaire Général: L. J. M. M. M.

Je soussigné, délégué par M. le Préfet de la Moselle, en l'effet de procéder à l'installation de l'Instituteur de la commune de Courcelles s/Nied
 Vu l'arrêté préfectoral en date du 11 février 1867 qui nomme M. Lorette, Instituteur de ladite commune;
 En présence de M. le Maire du Conseil Municipal

A déclaré M. Lorette, capable dans ses fonctions
 En ce qui concerne son contrat, le présent procès-verbal qui sera déposé dans les archives de la Mairie.

Fait à Courcelles s/Nied, le 23 février 1867
 L'Instituteur
 Lorette
 Le délégué
 Marsal

Heart of Cole

| | | | | | |
|------|-------|------------------|------|---------|------------------------------------|
| 1694 | 19/1 | Jean Thiriot | 1695 | 27/11 | Many friends of the Thiriot family |
| 1716 | 11/4 | Philippe Thiriot | 1716 | supra & | ditto |
| 1717 | 13/11 | Thomas Noél | | | |
| 1719 | 12/5 | Maurice de Jours | 1719 | 5/9 | ditto ditto Lapoury |
| 22 | 14/11 | Nic. L'abat | | | ditto |
| 1739 | 24/11 | François Humbert | | | |
| 1754 | 8/9 | Honore & the | | | |
| 766 | 3/6 | Nic. Eugène | | | |
| | | Sebast. Henrich | | | |
| 1785 | 20/4 | J B Fautine | | | |
| | | HC | | | |
| | | W. H. of ME | | | |
| | | EA | | | |
| | | Mott's entry | | | |

1712
~~1712~~ Meyer
 1718 Houser
 1719 Leduc & Co
 1719 Elly
 1716 Krom
 1716
 1716 Hault
 1716 ditto Lapoury
 1716 ditto Lapoury

Copie de la dernière page
du
Registre Matriciel de tous les enfants reçus à l'Asile
dépens de 1^{er} janvier jusqu'au 31 décembre 1864

| | | | |
|---|---|---|-----------------|
| <u>Nom de l'Institution</u>
S. P. d. t. | <u>Commune de Louvels sur Nied</u> | Population: 263 âmes | |
| <u>Date de sa nomination en chef de commune</u>
6 décembre 1853 | <u>Récapitulatif Général</u>
et Formation du traitement de l'Institution pour les recettes et les dépenses | | |
| <u>Désignation du Titre</u>
Institution de fructif
supplément
pensionnaire | Nombre d'enfants en âge de
payer l'Asile | Enfants de 3 à 7 ans | 15 }
12 } 27 |
| Institution
enfants d'Asile mis à l'Asile | | - de 7 à 13 ans
- âgés de plus de 13 ans | 13 }
14 } 27 |
| | 1 }
2 } 3 | | |
| | <u>Total</u> | 57 | |
| | payants | 21 | |
| | gratuits | 20 | |
| Enfants qui ont payé l'Asile | | 3 }
3 } 6 | |
| Enfants qui n'ont pas payé l'Asile | de 3 à 7 ans | 5 }
5 } 10 | |
| | de 7 à 13 ans | - | |
| | <u>Total</u> | 57 | |

Détails relatifs au traitement de l'Institution

| | | | |
|---|--|--------|----------|
| 1 ^{er} Traitement fixe | Fondation | - | } 200 |
| | Paiement sur les revenus ordinaires | 28,27 | |
| | Paiement sur les 3 centimes spéciaux | 111,73 | |
| 2 ^o Rétribution scolaire | Subvention du départem. ou de l'Etat pour complément = 200 f | 252,45 | } 252,45 |
| | Élèves de la commune | - | |
| | Élèves étrangers à la commune | - | |
| Supplément pour compléter le traitement à 400,500 et 600 francs selon le titre de l'Institution | Fonds communs | - | } 147,55 |
| | Part de la fondation | - | |
| | Part de 3 centimes | 147,55 | |
| | Subvention du département ou de l'Etat | - | |
| | <u>Total</u> | 600,00 | |
| | L'Institution a reçu sur ce traitement dans le cours de l'année 1864 | 450 - | |
| | Il lui est dû pour solde | 150 - | |
| | <u>Total égal</u> | 600 - | |

Cette pièce sincère et véritable par l'Institution susdite qui déclare qu'elle a tous les enfants payant de la commune et les élèves étrangers à la commune qui ont payé l'Asile ont exactement inscrit sur le registre pour le temps qu'ils ont passé en classe et la rétribution qui leur a été payée. 2^o que les inscriptions des enfants gratuits sont exactement comparées à la liste arrêtée par le Conseil.
A Louvels sur Nied le 24 décembre 1864
S. P. d. t.

Vérifié et certifié exact par nous, maire de la commune
le 24 décembre 1864
S. Roussel

COURCELLES-Sur-NIED*L'ÉGLISE – Les CURÉS*

La construction de l'Église date de 1760, nulle trace d'un lieu de culte antérieur à cette époque n'a été relevée alors qu'une bulle du pape *Célestin III* évoquait déjà la Chapelle de *Villers*.

Courcelles était desservi par un curé depuis 1327. La Chapelle située devant l'Église appartenait au château et servait sans doute de lieu de culte aux paroissiens peu nombreux.

La Convention de 1793, abolit le dimanche en faveur du décadi soit un jour chômé tous les 10 jours.

L'Église est désertée.

Le Concordat en 1801 met fin au climat conflictuel qui existe entre l'Église et l'État. *Pie VII* et *Napoléon Bonaparte 1^{er} Consul* rétablissent le culte du dimanche et reconnaissent la religion catholique majoritaire en France.

En 1844, Monseigneur *Dupont des Loges* visite la paroisse, institue les « *adorations perpétuelles* » et tient particulièrement à la sanctification du dimanche.

En 1845, *S^{te} Madeleine* fut choisie comme patronne de la paroisse. Auparavant la fête du village se déroulait à la *S^t Michel*, une fois les travaux des champs terminés.

En 1852, la communauté religieuse bénit une deuxième cloche nommée *Marie - Madeleine*, supérieure à celle qui se trouvait déjà en place.

En 1890, trois nouvelles cloches sont bénies : *Marie – Madeleine, Véronique et Eugénie*.

Le 15 août 1892, l'église n'étant pas encore assurée, le Conseil municipal reconnaît l'urgence et autorise le maire à assurer l'église auprès du Cabinet d' Assurance Rhin et Moselle.

Le 07 février 1897, il est prévu de créer une paroisse à Metz de *confession d'Augsbourg*, et que la municipalité donne son avis sur sa délimitation. Le Conseil décline cette prise de position.

Le 05 juin 1897, la commune accorde 10 Mark pour la visite de l'Évêque.

Le 27 décembre 1898, le Conseil municipal s'aperçoit que le prêtre a vendu au *Sculpteur Collin* de *Villers Laquenexy* sans autorisation la *petite cloche* qui servait pour la sonnerie des heures.

Le 20 février 1899, le curé prend la décision de faire exécuter des travaux de réparation à l'église :

- remplacer le plafond en bois par un plafond en plâtre
- acquérir des bancs pour les enfants
- et des armoires pour la sacristie.

Les frais seraient pris en charge par la *Fabrique, une participation du ministère du culte et un emprunt par la commune de Courcelles et celle de Laquenexy*.

Le 16 août 1902, le Conseil de Fabrique souhaite vendre *deux titres français* pour couvrir les frais de l'église.

Le 17 juin 1903, la municipalité constate que *Laquenexy* doit également participer aux frais *d'assurance* des bâtiments communaux.

Le 03 janvier 1904, les titres inscrits au nom de la Fabrique de Courcelles produiront une rente annuelle de 117 Mark.

Le 18 décembre 1904, la commune décide d'assurer ses bâtiments auprès de la *Compagnie d'Assurance Thuringen à Erfurt*, le contrat avec la C^{ie} Rhin et Moselle prenant fin le 07 septembre 1904.

Le 22 décembre 1905, la municipalité de *Laquenexy* exaspère la municipalité de Courcelles en *refusant* de participer aux frais occasionnés par l'église en avançant toutes sortes de *prétextes*.

Le 15 décembre 1908, la commune accepte la construction d'une tribune pour supporter les *orgues*.

Le 02 mars 1912, le Conseil municipal accepte la vente d'un titre à 3% de la Fabrique avec rente annuelle de 620 F pour les besoins de l'église.

Le 06 juillet 1913, le Conseil municipal donne son accord pour le contrôle du paratonnerre sur le clocher.

Le 05 décembre 1913, les bâtiments communaux sont assurés auprès de la Compagnie « Aachener Münchener Feuerversicherung »

Le 02 février 1914, 20 Mark sont accordés pour le chauffage et la location d'un local pour les cours de *cathéchisme*.

Peu avant 1900, la générosité de la famille *Nassoy* permet de doter l'Église d'une toiture d'ardoises et d'un beffroi d'après les plans de M. *Demange* architecte.

En 1925, le Chanoine *Clausse*, alors propriétaire d'une partie du château demande au conseil municipal, une concession à perpétuité pour cette famille.

En 1917, deux cloches sont confisquées par les autorités allemandes et refondues pour les besoins de la guerre.

Les trois cloches : Marie-Madeleine, Michel et Jeanne d'Arc sont installées en 1924, le 13 avril, après une bénédiction solennelle,

En 1928, un système de sonnerie électrique est mis en place. Les frais de la sonnerie civile sont à la charge de la commune.

Du 11 au 18 août 1935, la paroisse participe à une exposition à *Pange* en faveur des œuvres missionnaires.

À l'intérieur, l'abbé *Lagrange* fait ériger un maître autel de style baroque alors que l'abbé *Fousse* opte pour une église sobre et dépouillée.

Les décors du plafond en stuc sont remarquables. Les orgues datent de 1913. Elles sont l'œuvre de la *Manufacture d'Orgues Dalstein – Haerpfder de Boulay*. Elles ont desservi jusqu'en 1923 le temple de garnison *Richepance* à *Sarrebourg*.

L'instrument a été racheté par le Conseil de Fabrique. Il a été inauguré et béni le 22 juillet 1923 jour la fête patronale.

Le Christ en Croix, sculpté dans le bois et le chemin de croix sont du *XIX^e siècle*. Le confessionnal a été conservé. Les fonds baptismaux qui se trouvaient à l'arrière, entourés jadis d'une grille en fer forgé, ont été transférés à l'avant de l'Église à la place du petit autel.

La chaire à prêcher en bois magnifiquement sculptée et le banc de communion symbolisé par une grille en fer forgé ont disparu.

Les vitraux datent des années 1950.

L'horloge extérieure a été posée après la deuxième guerre. Seuls les angélus du matin, midi et soir ainsi que les offices étaient sonnés auparavant et rappelaient l'heure aux villageois.

Le curé possédait un certain savoir. Il a exercé de tout temps un fort ascendant sur ses paroissiens.

Sous l'ancien régime, il était le représentant et l'intermédiaire de l'abbé dans la paroisse.

L'instituteur était nommé par l'assemblée de la communauté sur avis du curé.

La sage-femme était élue par les femmes du village. Le curé leur donnait les instructions afin qu'elle puisse administrer le baptême aux enfants nouveau-nés en danger de mort.

La révolution bouleverse la vie du curé. En 1789, la dîme est abolie. En 1790, le curé perçoit un traitement de fonctionnaire.

De nombreux prêtres refusent de prêter serment à la Constitution de 1790 et deviennent réfractaires. Le curé de Courcelles adhère à la Constitution, reste à la tête de sa paroisse sauf pendant la terreur.

Jusqu'en 1792, selon ordonnance de 1624, le curé tenait les registres paroissiaux, et mentionnait les baptêmes, les mariages et les sépultures. Une loi du 20 septembre 1792, retire les archives paroissiales conservées jusqu'alors au presbytère au profit de la commune. Elles deviennent fond d'archives communales d'État civil. Avant 1701, les sépultures d'enfants n'y figuraient pas. Les registres paroissiaux de Courcelles et son annexe Chailly réunies en 1810, sont en dépôt aux Archives Départementales de la Moselle. Le premier registre date de 1653.

Le curé jouissait d'une vie très confortable par rapport à la plupart de ses paroissiens qui peinaient à la tâche et vivaient pauvrement. Plus ces derniers étaient vulnérables, moins ils étaient épargnés par les vexations et les remontrances, les enfants subissaient des violences physiques tel que coups et gifles.

Les serments du dimanche étaient souvent virulents. Le sacrement de pénitence obligatoire une fois l'an tel qu'il était pratiqué, il y a encore (25 ans), renforçait l'emprise du curé sur les fidèles. Il connaissait leurs moindres problèmes.. La vie religieuse était intense au village. La grand' messe du dimanche était une obligation pour tous les paroissiens, l'office quotidien du matin, l'était pour les enfants des écoles. Les vêpres et les complies du dimanche étaient suivies par les femmes et les enfants.

Les vendredis étaient jours d'abstinence.

Les fêtes et obligations religieuses s'étalaient sur toute l'année : le carême, le Chemin de Croix et la Semaine Sainte avant Pâques, le mois de mai réservé à la Sainte Vierge avec ses prières du soir et ses tournées du Trimazzo, les processions de S^t Marc et des Rogations, la Pentecôte, l'Ascension, la procession de la Fête-Dieu, l'Assomption, la Toussaint et enfin l'Avant qui précède Noël.

Les paroissiens et paroissiennes recevaient le sacrement de baptême et l'extrême Onction. Entre temps ils faisaient leur communion, leur confirmation, leurs fiançailles, leur mariage. Les relevailles, cérémonie de purification à laquelle se soumettaient les femmes après l'accouchement sont tombées en désuétude.

Du lever au coucher, il y avait les prières. Celles du soir et du matin, celles avant et après les repas.

Le curé dispensait les cours d'éducation religieuse aux enfants des écoles et le catéchisme de persévérance aux adolescents jusqu'à 16 ans, le dimanche après-midi.

Chaque paroissien avait sa place de banc attirée, le prix était fixé par enchères. Les places supposées les meilleures, les plus chères, se trouvaient dans les derniers bancs et dans la stèle sous la tribune. Les hommes se plaçaient à droite, les femmes à gauche et les enfants à l'avant de l'Église.

Les paroissiens réservaient une tenue vestimentaire aux dimanches et fêtes. Les femmes devaient se couvrir la tête et les bras.

Les rares mariages mixtes suscitaient le scandale.

Les personnes appartenant à une autre confession étaient rejetées.

Un tel degré de despotisme et d'intolérance de la part du clergé a porté préjudice à la chrétienté.

Les églises deviennent trop grandes, bon nombre de paroissiens tournent le dos à la religion.

L'accès à l'instruction et un emploi à la ville y ont contribué.

Heureusement les mentalités ont changé tant du côté des prêtres que des fidèles.

La religion est désormais pratiquée par choix.

L'abbé *Honoré Gabriel Gravelotte* a été inhumé en 1764 devant le grand autel. Les abbés *Matz*, *Guidon* et *Aubertin* sont enterrés au cimetière et bénéficient d'une concession à perpétuité depuis 1952.

Depuis le départ de l'abbé *Fousse* dernier curé, en 1987, Courcelles s/Nied est desservie par des Administrateurs qui ont la charge de plusieurs paroisses.

Les frais d'entretien et la réfection de l'Église sont supportés par les communes de *Courcelles s/Nied* et de *Laquenexy*.

Jusqu'en 1885, la commune de *Mécleuves* devait également y participer pour ses habitants de *Champel* qui ont toujours fréquenté l'Église de Courcelles.

CONSEIL DE FABRIQUE

Avant la révolution la *Fabrique de l'Église* gérait les biens matériels de l'Église. Le *Conseil de Fabrique* est institué par décret du 30.12.1809, modifié par décrets du 18.03.1992 et du 10 janvier 2001.

La Fabrique avait été supprimé de 1789 à 1810.

Le Conseil est composé de 5 membres auxquels s'ajoutent les membres de droit :

1 - Le Curé ou desservant

2 - Le Maire de la commune et des communes faisant partie de la paroisse: COURCELLES SUR NIED ET LAQUENEXY.

Le Bureau est composé du Curé, du Président, du Secrétaire et du Trésorier du Conseil de Fabrique.

Il assure la gestion des biens matériels de la paroisse et tient les livres de compte de la paroisse.

Voici les prêtres qui se sont succédés depuis 1802 : Abbé HUSSON, 1806: Abbé COTTERE, 1809: Abbé ROUGNON, 1816: Abbé NODIN, 1818 : Abbé KELLER, 1828: Abbé LAMBART, 1835: Abbé GUIDON, 1839: Abbé ROBERT, 1876: Abbé MONTAIGU, 1895: Abbé SCHERRER, 1909: Abbé MATZ, 1915: Abbé LAGRANGE, (1941) 1945: Abbé Joseph FOUSSE.

Administrateurs : 1987 : Abbé SALLERIN, 1993 : Abbé Jean Luc HENRY, 1995: Abbé Jean Claude DREHER, 1996: Abbé Paul BAILLOT. 2002 : Abbé Didier SCHWEITZER, 2003 : Abbé Luc BARRÉ.

Voici les dates importantes :

| | | |
|----------|--------|---|
| 18e | siècle | Construction de l'église |
| Octobre | 1828 | Réparation du pavé de l'avant cœur |
| | 1844 | Réparation du cœur plafonné + peinture |
| Juillet | 1844 | Visite de la paroisse par Mgr DUPONT DES LOGES Évêque de Metz. |
| | 1845 | 1 ^{ère} fête patronale à la Sainte MADELEINE qui se faisait à la Saint Michel ou le dimanche suivant |
| | 1852 | Ouverture d'une souscription pour l'achat d'une seconde cloche supérieure à celle en place. |
| Juin | 1852 | Bénédiction de la cloche Marie-Madeleine. |
| Février | 1853 | Déjà un règlement pour déterminer la sonnerie des cloches. Mise en place du Chemin de la Croix |
| Janvier | 1862 | Projet de construction d'une tribune pour l'orgue, mais ajourné en raison des difficultés financières. |
| Juin | 1876 | Projet de rénovation de la toiture de l'église. |
| Janvier | 1884 | Inventaire complet en vue d'assurer tous les objets. |
| Mai | 1887 | Projet de rehausser d'un étage la tour de l'église et d'ériger une flèche |
| Décembre | 1890 | Bénédiction des 3 nouvelles cloches aux noms de : Marie-Madeleine, Véronique et Eugénie. |
| Octobre | 1891 | Devis pour remplacement des tuiles par de l'ardoise. |
| Avril | 1892 | Réfection de la toiture. |
| Février | 1897 | Demande de subvention pour réparation du presbytère. |
| | 1897 | Demande de subvention pour remplacement du dallage de l'église. |
| | 1897 | Local face au presbytère. |
| Janvier | 1899 | Travaux dans le cœur de l'église et installation d'armoires dans la Sacristie. |
| Octobre | 1899 | Réparations au presbytère. |
| | 1901 | Mise en place de la statue sur le fronton de l'église. |
| | 1901 | Embellissement des petits autels. |
| | 1903 | Élaboration d'un projet de construction de la tribune pour les orgues |
| | 1904 | Décision du conseil de fabrique de faire installer des orgues. |
| | 1905 | Importants travaux à l'église et au presbytère. |

| | | |
|-----------|------|--|
| | 1905 | Agrandissement du cimetière. |
| | 1908 | Installation d'un coffre dans la sacristie. |
| | 1909 | Travaux dans le cœur. |
| | 1912 | Remplacement des vitraux du cœur. |
| | 1917 | Inventaire des cloches. |
| Septembre | 1917 | Enlèvement des deux plus grandes cloches. |
| | 1921 | Remplacement des vitraux suite faits de guerre. |
| | 1922 | Commande de trois nouvelles cloches. |
| Janvier | 1923 | Nouveau projet et construction d'une tribune |
| Juin | 1923 | Achat d'un orgue provenant du temple protestant militaire de Sarrebourg. |
| Juillet | 1923 | Bénédictio de l'orgue. c. |
| Avril | 1924 | Bénédictio de trois nouvelles cloches : Marie-Madeleine, Michel et Jeanne d'Arc |
| | 1926 | Devis pour l'installation électrique de la soufflerie de l'orgue. |
| | 1926 | Projet de construction d'un tambour à l'entrée de l'église. |
| | 1928 | Projet pour une installation de chauffage à l'église. |
| | 1928 | Travaux au cimetière et sonnerie électrique. Révision du coq et du paratonnerre. |
| | 1933 | Suite à un défaut demande d'échanger les cloches. |
| Octobre | 1933 | Bénédictio de trois nouvelles cloches (de Colmar). |
| | 1934 | Bénédictio du monument aux morts. |
| | 1935 | Travaux d'entretien de l'orgue. |
| | 1936 | Achat d'une nouvelle soufflerie pour l'orgue. |
| | 1938 | Travaux aux toitures de l'église et du presbytère. |
| | 1938 | Construction d'un tabernacle en acier. |
| | 1939 | Achat de la statue Marie Madeleine |
| | 1936 | Achat d'une nouvelle soufflerie pour l'orgue. |
| | 1938 | Travaux aux toitures de l'église et du presbytère. |
| | 1938 | Construction d'un tabernacle en acier. |
| | 1939 | Achat de la statue Marie Madeleine |
| Juillet | 1941 | Expulsion de l'Abbé LAGRANGE malade et de l'administrateur ETZLINGER. |
| Septembre | 1942 | La foudre frappe l'église provoquant d'importants dégâts. |
| | 1945 | Projet d'achat de l'horloge. |
| | 1946 | Réparation de l'orgue et inauguration. |
| | 1947 | Installation du chauffage central à l'église. |
| | 1949 | Ouverture d'une souscription pour des nouveaux vitraux.
Concessions au cimetière pour les Abbés MATZ, AUBURTIN et GUIDON. |
| | 1956 | Travaux aux murs de soubassement de l'église. |
| | 1962 | Nouveau crépissage des murs de l'église. |
| | 1965 | Réfection de la toiture de l'église. |
| | 1967 | Mise en place de l'autel face aux fidèles. |
| | 1969 | Assainissement des murs de l'église. |
| | 1970 | Projets d'importants travaux : réparation de la toiture, installation du sas vitré, dallage de l'église et des nouveaux bancs. |

- Juillet 1971 Après 4 années d'aménagements de l'église, l'installation de nouveaux bancs complète l'intérieur
 A signaler que les travaux de peinture ont été réalisés grâce à un généreux donateur
- 1972 Cession de l'horloge à la commune.
- 1979 Installation d'un nouveau chauffage plus moderne et plus performant.
- 1981 Amélioration de l'installation électrique et de l'éclairage.
- 1982 Mise en place d'un micro portable. Peinture de l'église. Les dons de l'Abbé FOUSSE ont permis de
- 1983 compléter l'embellissement par les dorures à la feuille d'or et la pose des tapis encore en place actuellement.
- 1983 Pose du grillage et des abat-son au clocher.
- 1985 L'Abbé FOUSSE libère le presbytère et s'installe à Metz.
- 1986 Importante réparation de l'orgue.
- 1989 Électrification de l'intérieur du clocher et protection des circuits électriques.
 Amélioration du confort par la pose des coussins.
- Septembre 1991 Visite de Mgr RAFFIN évêque de Metz.
 Réparation de la petite cloche, installation d'une horloge électronique avec mise à l'heure automatique.
 Réparation des deux autres cloches et consolidation du beffroi.
 Installation d'un parafoudre (protection des installations électriques sensibles).
- 1994 Suite aux infiltrations d'eau, réfection de la peinture du chœur
 Agencement de la salle paroissiale
 Sonorisation de l'Église + matériel informatique
 Mise en place d'un orgue électronique

Les travaux importants n'ont pu être réalisés qu'avec la participation financière :

- de l'Évêché,- de la Commune,- de la Fabrique de l'Église,
- et des dons fait par les Paroissiens de COURCELLES sur NIED et de LAQUENEXY.

Le Presbytère

L'ancien presbytère a été construit au XVIII^e siècle. La révolution le *déclare bien national*, il devient la propriété de Monsieur *Résimont, Percepteur, Receveur des Contributions*.

À partir de 1804, le Conseil municipal loue l'ancien presbytère propriété de M. Résimont pour y loger le desservant. En 1809,

M. Résimont décide d'habiter Courcelles. En 1819, le curé réintègre l'ancien presbytère. Le 31 janvier 1829, M. Résimont est d'accord de céder l'ancien presbytère à la commune pour 4 500 F., somme jugée excessive.

Le 23 mars 1831, la commune est contrainte d'acheter l'ancien presbytère à M. Résimont, le bail venant à échéance le 23 avril 1831. 3 000 F. sont à la charge de Laquenexy et 1 500 F. à la charge de Courcelles.

En l'absence de bâtiment scolaire, curé et instituteur *cohabitent*. au presbytère.

En 1835, une cohabitation houleuse et de courte durée, l'instituteur est évacué.

Le 06 mars 1859, la commune attaque le propriétaire du château M. *Hennequin*. Elle demande la démolition des dépendances jouxtant le presbytère pour lesquelles M. *Résimont et M. Hennequin* avaient passé une *convention* en 1808.

En 1876, les travaux de reconstruction du Presbytère sont terminés. Coût de l'opération : 6 000 F. (3 300 F à la charge de Courcelles et 2 700 F à la charge de Laquenexy).

Les travaux sont dirigés par M. *Varin*, architecte à Metz ; 7 pièces sont mises à la disposition du curé.

En 1880, la commune emprunte 2 000 F ou 1 500 Mark pour exécuter des travaux supplémentaires de reconstruction du presbytère, à rembourser en 10 ans.

Une cour intérieure sépare les deux bâtiments, (l'ancien et le nouveau presbytère).

Le 21 février 1897, le curé désire la création d'une cave, de deux chambres, la destruction de l'ancien presbytère.

Mis au vote : sur 11 votants : 2 oui, 9 non.

De tout temps, de véritables *conflits* naissent entre le *curé et le conseil municipal* dès que le prêtre demandait des travaux de réparation, d'entretien ou d'amélioration de la cure.

Le 14 juin 1908, l'entreprise *Brouant de Peltre*, intente un procès à la commune de Courcelles pour factures impayées de travaux de réparations du presbytère effectués au cours des années 1879 et 1900.

La commune de Laquenexy refuse systématiquement de participer aux frais entraînés par l'entretien du presbytère.

NB L'actuel presbytère semblerait avoir été reconstruit à partir d'un bâtiment existant.

En 1874, le Conseil municipal mentionne des travaux de réfection du 2^e *corps de logis* du presbytère :

- remaniement de la toiture
- cabinet d'aisance à curer
- remplacement des pavés anciens de la cour
- bouchage des trous de la traverse des greniers.

Le Cimetière

L'Église S^{te} Marie-Madeleine s'élève au milieu du cimetière. Leur proximité perpétue l'intimité des morts et des vivants.

En 1810, les murs du cimetière sont en mauvais état et les portes hors d'usage. Le sentier communal qui va à Metz *traverse le cimetière*. Le conseil municipal décide alors de remplacer la porte du côté de Laquenexy par un tourniquet qui empêcherait les bouchers des communes voisines d'y passer avec leurs bestiaux pour aller à Metz. La porte qui se trouve vers Courcelles est disposée de façon à se refermer elle-même.

Le 08 août 1849, le Conseil municipal déclare le *cimetière* de Courcelles aux normes « *Hors village* » de par sa situation au nord de la commune.

Le 09 décembre 1893, la Commune refuse de payer une participation de *10,80 Mark au culte protestant* du fait que les protestants de Courcelles sont enterrés à *Retonfey*.

Le 08 décembre 1895, le prix d'une *concession* est fixé à *80 Mark* par le service *foncier* en raison du manque de place.

En 1905, la commune achète un terrain dans le but d'agrandir le cimetière.

En 1920, le conseil municipal impose des *dimensions précises* pour les *pierres tombales*. En cas de dépassement, la famille est obligée soit de *payer une amende*, soit de mettre le monument aux *normes* dans le délai d'un mois.

En 1921, un différent entre Courcelles et Laquenexy qui refuse de participer aux frais, fait ajourner le projet de construction d'un nouveau cimetière.

En 1922, Laquenexy refuse de participer aux frais d'entretien du cimetière. Monsieur le *Sous Préfet* propose l'établissement d'un règlement déterminant l'obligation des deux communes. Les frais sont partagés en deux parties égales.

En 1938, un accord intercommunal relatif au cimetière est passé entre les communes de Courcelles s/Nied et Laquenexy. Courcelles s/Nied est *propriétaire* du cimetière tandis que Laquenexy est *usufruitière*.

Les deux communes reconnaissent l'urgence d'agrandir le cimetière. Ce projet est remis en question depuis plus de *30 ans*. Les services d'hygiène interviennent, exigent que la commune de Courcelles procède auparavant aux *travaux d'adduction en eau potable* du village ou à la translation du cimetière. Le conseil municipal juge les deux solutions trop coûteuses. Entre temps la guerre éclate. Le cimetière est enfin agrandi, une première fois en 1962 et la seconde fois en 1977.

Autrefois, les places à *l'entrée du cimetière, près de la porte de l'Église* étaient réservées *aux familles privilégiées*.

Un emplacement était prévu pour enterrer les *enfants non baptisés*. Un *ossuaire* se trouvait à l'arrière du cimetière. Le fossoyeur qui oeuvrait au cimetière était recruté par le Conseil municipal et rétribué par les familles.

Jusqu'aux années 1950, les villageois mouraient chez eux. Le curé venait au domicile du mourant avec un enfant de chœur pour donner *l'extrême onction*. *Dès le décès, le glas sonnait*, la famille fermait les volets, faisait la toilette mortuaire, préparait la chambre où allait reposer le *défunt*.

La veillée funèbre commençait jusqu'aux obsèques. Les voisins témoignaient leur soutien à la famille par leur visite.

Au cours des années 1930, une femme du village passait de maison en maison, moyennant rétribution pour *annoncer le décès* et l'heure de la cérémonie funèbre. Quatre villageois portaient le cercueil à l'Église. Des chaises étaient placées le long du convoi afin que les porteurs puissent y déposer le cercueil trop pesant. Le Conseil de Fabrique fit l'acquisition d'un corbillard, très apprécié des porteurs.

En 1976, le Conseil de Fabrique le cède à la commune qui le détruit et le brûle.

Entre temps en 1968, un contrat a été passé avec les *Pompes Funèbres Générales* pour le creusement des fosses, la fourniture du cercueil et l'organisation des convois mortuaires.

Depuis quelques années les P.F.G. ont perdu le monopole, laissant le libre choix aux familles.

Deux sépultures sont inscrites sur le mur de l'Église. 1747 – 1748.

Les Calvaires

Le village possédait 2 *calvaires*. Le premier, place du *Lavoir*, adossé au bâtiment de la forge a disparu. Il avait été offert au village, au siècle dernier par la famille *Noirot* forgeron.

Lors de la *destruction de la forge* il a été réimplanté par erreur sur un terrain *privé* (angle rue Jacques Rohr et rue du Breuil).

Le deuxième se trouve toujours à l'entrée du village, *rue de Metz*. Il a été édifié après la deuxième guerre en 1945 par la famille *Fell*.

Associations Loisirs

En 1845, la *fête patronale* a lieu pour la *première* fois à la *S^{te} Madeleine*, le 22 juillet. Auparavant, elle avait lieu à la *S^t Michel*, le 29 septembre après les travaux des champs.

Le 19 août 1856, la commune décide d'attribuer le bénéfice de la location de la fête au profit des *pauvres*.

Le 21 juillet 1911, la fête « *Kirmess* » est installée en haut dans le grand pré de M. Muller.

Le 08 août 1912, le Conseil municipal décide que le *bal* de la fête se tiendra sur la *place près du lavoir*.

Le 17 janvier 1913, le Conseil municipal refuse de donner son accord pour la *création* de la Société de Pêche à partir de *Sanry au Pont à Domangeville*, ne lui reconnaissant aucune nécessité.

Dès le *XX^e siècle*, le village connaît une vie associative.

L'abbé *Lagrange* organise des voyages à *Nancy* pour assister au spectacle de la *Passion*.

En 1920, lors des grèves des chemins de fer, le groupe *S^t Clément* est fondé sous l'impulsion de l'abbé Lagrange et du *Père Vigy*. Une trentaine de cheminots catholiques y adhèrent.

En 1921, la commune cède la location de la fête patronale.

En 1926, le *cercle S^t Louis de Courcelles* regroupe l'équipe de football et la *fanfare*.

En 1927, l'abbé Lagrange bénit le drapeau du comité local du *Souvenir Français*.

Les Anciens combattants en 1930, forment l'*Union Nationale des Combattants*. En 1977, la commune achète un drapeau pour l'*U.N.C. et l'U.N.C. A.F.N.*

En 1935, des réunions de masse se tiennent à Courcelles animés par le mouvement à caractère politique des « *Croix de feu* ».

En 1947, les *riverains de la Nied* accordent le droit de pêche à l'association « *Le Gardon* ».

En 1949, le conseil municipal subventionne « *l'Entente Sportive et la Jeunesse Rurale* ».

Au cours des années 1950, l'abbé *Fousse* projette des films pour les enfants et les adultes dans la salle paroissiale et présente quelques pièces de théâtre.

En 1964, l'*Action Catholique Générale des Hommes* fait une brève apparition.

En 1965, le « *Foyer de la Jeunesse et de la Culture* » se fait connaître.

En 1976, l'*Entente Sportive* inaugure son terrain au lieu dit « *Entre deux Prés* » et en 1984, son vestiaire pour les joueurs.

Depuis le 30 mars 1976, la *Maison de la Jeunesse et de la Culture (M.J.C.)* anime de nombreuses activités au sein du village. Elle a été créée par les habitants du lotissement « *Le Champel* ».

Au départ, elle est installée dans une classe mobile désaffectée.

La construction d'une *Salle Polyvalente* achevée en 1989, facilite la vie associative.

À plusieurs reprises des bénévoles de la paroisse organisent des *kermesses*. Leurs bénéfices servent à la restauration intérieure de l'église.

La construction de la *tribune* et l'achat de l'*orgue* au début du siècle ont permis à la *chorale* de se réaliser pleinement.

Les hommes avaient coutume de se retrouver, le dimanche après-midi, au café, pour jouer à la belote ou aux quilles.

La commune compte depuis 2000, un club de billard.

Gare - Chemin de fer

Le 29 août 1847, en prévision de la construction *du chemin de fer*, le Conseil municipal prévoit *des chemins* qui permettront de sortir *les récoltes*.

La *compagnie de chemin de fer* propose un *passage à niveau* au lieudit « *Le Pâtural* ». Le Conseil municipal exige en 1848, un pont de chemin de fer.

Le 09 septembre 1850, la commune de mande à la C^{ie} de chemin de fer des indemnités pour des *arbres* qui ont été coupés et pour les terrains qui servent à stocker les matériaux de construction de la ligne.

La gare de Courcelles s/Nied, classé station de 3^e ordre est terminée en 1852 peu après la construction de la ligne *Metz-Forbach*.

Cette ligne partait de l'ancienne gare *place du Roi Georges*. À partir de 1908, elle fut reliée à la gare actuelle de *Metz*.

Tout un complexe se construit au village autour de la gare jusqu'en 1913 : trois maisons d'habitation, deux postes d'aiguillages, une maison de garde-barrière, un quai militaire, un château d'eau, une remise à houille, un hangar à machines.

En 1855, un accident ferroviaire qui fait une victime se produit à Champel. Pendant la guerre de 1870, le ravitaillement des troupes arrivait par cette ligne les 12 et 13 août.

En 1873, le tronçon *Courcelles-Boulay* de la ligne *Metz-Hargarten* est achevé. Les travaux commencés avant la guerre de 1870, sont repris par les allemands pendant l'annexion.

En 1887, une nouvelle voie sur toute la ligne *Metz-Hargarten* est construite.

Pour mener à bien ce projet M. *Tillement* cède du terrain à la Direction des *Chemins de fer d'Alsace* en 1888 et la commune fut expropriée de 6 ares 36 en 1889. Une minuscule baraque de tôle noire servait d'abri au *garde barrière*. Elle fut remplacée par une maisonnette vitrée.

À partir de 1888, des « *trains de plaisir* » permettaient d'excursionner à tarif réduit les dimanches de belle saison sur les lignes *Metz Sarrebruck, Metz Réding et Metz Hargarten*.

Lors de la séance du 05 juin 1898, le maire soumet à l'approbation du Conseil municipal une lettre de la direction des chemins de fer qui envisage la *suppression du passage piéton* qui enjambe les voies au lieudit « *Bouzoï Sakry* ». D'une enquête menée du 25 avril au 06 mai 1898, il résulte que 31 citoyens se prononcent contre ce projet.

Le 20 juillet 1905, le passage piéton est définitivement fermé, un chemin longeant la voie ferrée est construit.

Jusqu'en 1918 le train impérial passait régulièrement à Courcelles. *L'empereur d'Allemagne* se rendait au Château d'*Urville près de Courcelles Chaussy*.

Quand les deux lignes étaient en service, la compagnie employait de nombreux cheminots les uns sous les ordres du *Chef de Gare*, service exploitation (EX) , les autres sous les ordres du *Chef de District*, service voies et bâtiments (VB). Le trafic était intense et les communications nombreuses avec la ville.

Pendant la dernière guerre, la gare vit passer de nombreux *trains de déportés*. Le passage *du train de la mort* le 4 juillet 1944, a marqué douloureusement les employés et les riverains.

En 1948, la ligne *Metz Hargarten* cesse le transport des voyageurs. Pendant 20 ans environ, elle transportera encore des marchandises et du charbon. Les voies seront démontées en 1974.

Le 25 août 1951, un grave accident de Chemin de fer a lieu à *Sanry s/Nied* : 20 morts et 29 blessés sont dénombrés. Les wagons (voitures voyageurs) endommagés sont ramenées à Courcelles et la gare tiendra lieu de *Chapelle ardente*.

L'accident est dû à un rattrapage entre 2 trains. Après cet accident, la signalisation mécanique qui nécessitait l'intervention humaine a été remplacée par une signalisation automatique. Sa mise en service eut lieu le 13 décembre 1952.

Un nouveau poste d'aiguillage moderne est mis en service à Courcelles.

En 1956, la ligne est électrifiée.

Sa mise en service a lieu le 23 novembre 1956 jusqu'à Rémilly, de Rémilly à Réding le 14 décembre 1956, et de Rémilly à Béning quelques mois plus tard.

L'ancien pont en pierre à voûte cintrée est remplacé par un pont plus fonctionnel, les locomotives à *vapeur bruyantes et fumantes* sont remplacées par des *machines électriques* et par la suite les barrières furent automatisées.

En été 1960, le *Général de Gaulle*, alors *président de la République* passe en train à Courcelles pour se rendre à *Strasbourg* en visite officielle.

L'automatisme remplace petit à petit les cheminots. La gare désertée en 1995, est rachetée par la commune, les trois maisons de service et la maison du garde barrière furent rachetées par des particuliers il y a déjà quelques années.

Si le trafic ferroviaire longue distance des voyageurs et des marchandises reste soutenu, sauf pour le trafic des trains de charbons qui s'arrête en même temps que la fermeture programmée des mines de charbon, les dessertes omnibus sont réduites au minimum.

Réseau Alsace-Lorraine

Le gouvernement allemand devient propriétaire des lignes situées sur le territoire annexé en mai 1871.

Le 09 décembre 1871 : Décret impérial créant à Strasbourg la direction générale des Chemins de Fer d'Alsace et de Lorraine : « *Kaiserliche General Direktion der Eisenbahnen in Elsaß-Lothringen* ».

Après la guerre de 1914/18, les lignes construites avant 1871 et celles construites par les allemands forment un nouveau réseau, deuxième réseau d'État. En novembre 1918, elles furent prises en charge par la commission militaire des chemins de fer de campagne. Les cheminots d'origine allemande sont expulsés. En juin 1919, elles sont gérées par l'*Administration des Chemins de Fer d'Alsace et de Lorraine (AL)*.

Le 30 novembre 1920, l'Administration des Chemins de Fer d'Alsace et de Lorraine est rattaché au *Ministère des Travaux Publics*.

Le 01^{er} janvier 1938 création de la *Société Nationale des Chemins de Fer Français (S.N.C.F.)*

Accident de chemin de fer du 21 avril 1855

Je m'arrête un instant, en face de moi, à 1500 mètres de Courcelles, se trouve la tranchée de Champel, où se produisit me dit-on, un grave accident de chemin de fer, le samedi 21 avril 1855 à 10 heures ½ du soir. (Champel est une ferme qui, par ordonnance de Mgr Jauffret, évêque de Metz, en date du 7 mars 1820, a été disjointe de Méclevés, quant au spirituel, et réunie à la paroisse de Courcelles).

Cet accident coïncidait avec l'ouverture du service d'été. Voici dans quelles circonstances. Un train de marchandises venant de Forbach, le train 168, qui devait passer à Peltre à 9 h 28, n'arriva à cette station qu'à 10 h 22, précisément à l'heure où le train 142 de voyageurs devait lui-même passer. Un autre train, le 167, venant de Montigny, était garé à Peltre pour laisser passer le train de voyageurs.

Malheureusement le train 168 de marchandises fut pris pour le train 142 de voyageurs; le chef de gare de Peltre laissa filer le train 167 espérant que le croisement ordinaire avait lieu. Il s'aperçut presque aussitôt de son erreur, et tout éperdu, s'efforça de rejoindre à la course le train de marchandises, sans pouvoir y parvenir. Il télégraphiait à Courcelles... trop tard!!

Les deux trains le 142 de voyageurs et le 167 de marchandises se rencontrèrent dans la tranchée de Champel, sur une courbe, dont le développement n'avait permis aux mécaniciens de voir le péril que quand il n'était plus temps de le conjurer ou de l'amoinrir.

Le convoi de voyageurs venant de Forbach avait 25 voitures et deux locomotives; le convoi de marchandises comptait 33 wagons. Ces deux masses énormes, lancées à toute vapeur, se ruèrent l'une sur l'autre, et les têtes de convoi se tordant dans une effroyable convulsion couvrirent la voie d'un amas sans nom de fer, de feu, de débris de toute sorte. Une scène inexprimable de confusion et de désespoir suivit la catastrophe.

Il y eut vingt victimes, 5 morts et 15 blessés. Parmi les tués se trouvaient M. Choumert, maire de Many âgé de 40 ans et Melle Marie Raas de Roerich (Luxembourg); cette dernière revenait de Paris et avait pris momentanément à Metz, par erreur, le convoi de Forbach au lieu de prendre celui de Metz à Thionville! La première responsabilité de cet accident incombait à l'administration des chemins de fer qui n'avait pas encore établi une deuxième voie, malgré de nombreuses et réitérées réclamations!...

Extrait de " Un ancien pèlerinage au pays messin "

N° 6 du 11 février 1912 de la Croix de Lorraine

Château

Le *Château* fait partie des possessions de l'*Abbaye de S^t Vincent* jusqu'à la Révolution.

Au *XVI^e* siècle, le château était confié à la garde des *Châtelains* et au *XVIII^e* siècle aux *admoniateurs des terres de Courcelles*.

De plan carré et à deux niveaux, il est qualifié en *1681* de *petit château* entouré de fossé et fermé par un *pont levis*.

En *1820*, il avait encore ses fossés.

Au *XVIII^e* siècle il a encore subi des transformations.

Il subsiste une *tour très massive au S. E.* À l'intérieur, il reste également une belle cheminée du *XVIII^e* siècle.

Le portail d'entrée de la cour en *anse de panier* est à fronton cintré. Il porte la daté de *1687*.

À la Révolution, il est déclaré bien national, le *19 avril 1771* il est acquis par M. *De Latourelle de Metz*.

En *1856*, un bâtiment a été ajouté côté ouest.

Jadis une plaque de marbre rappelait le séjour du *Herzog Ernst von Sachsen* pendant la *bataille de Noisseville en 1870*.

Au cours de la Guerre *1939-45*, la mairie avait été installée dans la partie nouvelle du château.

Le Chanoine *Clausse* passait ses vacances au château.

Le château de Courcelles a été racheté au cours de ces derniers siècles par des *particuliers* qui en ont fait leur *demeure*.

Courcelles-sur-Nied était jusqu'à la Révolution une ancienne possession de l'abbaye Saint-Vincent de Metz. Le château qui lui appartenait était confié au XVI^e s. à la garde de châtelains et laissé au XVIII^e s. aux admoniateurs de la terre de Courcelles. Transformé au XVIII^e s. et défiguré par l'addition d'un bâtiment à l'Ouest en 1856, c'est actuellement une maison d'habitation

Situé au S.E. de l'église, le château, qualifié en 1681 dans la déclaration des biens de l'abbaye de "petit château entouré de fossés", et fermé alors par un petit pont-levis, était en effet de dimensions modestes. De plan carré avant la transformation de 1856, et à deux niveaux, il avait encore conservé ses fossés en 1820. Il était sans doute cantonné de tours rondes, dont une très massive, aux murs épais, subsiste au S.E., à l'intérieur, il reste aussi une belle cheminée du XVIII^e s. Le portail d'entrée de la cour, en anse de panier et à fronton cintré, est daté 1687.

ampli de Charles Hiegel
 et de
 "Dictionnaire des
 Châteaux de Lorraine"
 ed. Berger-Levrault

à l'abbaye de l'abbaye
 ed. HERMÉ "MUSÉE en 50"

À partir de 1794, la *Convention* décide de doter la région lorraine d'un *télégraphe aérien CHAPPE*.

À partir du 1^{er} avril 1871, la direction des Télégraphes de Moselle est placée sous l'autorité de la direction générale des télégraphes à *Berlin*.

En 1887, seule la ville de *Metz* bénéficie d'un *réseau téléphonique avec 40 abonnés*. Parallèlement, en 1889, la *Société française de téléphonie* est rattachée au *Ministère des Postes et Télégraphes*.

Jusqu'à la fin de la guerre 1914-18, le télégraphe était le principal moyen de communication.

Entre les deux guerres, un effort de développement du téléphone s'annonce, mais le conseil municipal *refuse en 1937, l'installation du téléphone automatique* vu que le village possède une cabine téléphonique.

La mise en *automatique* du téléphone en 1955 nécessite la construction d'un central dans le jardin de l'école.

Une ligne à grande distance traverse Courcelles.

En 1957, le conseil municipal autorise l'installation du téléphone au *presbytère*.

Les villageois se rendaient à l'agence pour téléphoner, en cas d'extrême urgence, ils envoyaient un *télégramme* à la personne qu'ils voulaient contacter. Le télégramme était souvent porteur d'une mauvaise nouvelle.

Les abonnés sont peu nombreux en 1961, on dénombre 10 abonnés à Courcelles soit 7 à usage professionnel et 3 à usage privé.

En 1971, M. Duplex est nommé gérant du poste de secours de la cabine téléphonique aux heures de fermeture du bureau de poste. Ce n'est qu'à partir de 1975, que le téléphone prend son essor ; jusqu'alors son coût d'installation trop élevé le rendait inaccessible à bon nombre de villageois.

Bureau de Poste

La Ferme Générale des *Postes de France* avait le *monopole du transport du courrier à travers tout le pays*.

La Ferme des Postes de Lorraine a été indépendante de la Ferme générale des Postes de France de 1699 à 1766.

Le *duché de Metz* rattaché au royaume de France en 1552 n'était pas desservi par cette dernière.

À la *Révolution*, la ferme générale des Postes de France passe à la *Nation*. Son service postal déjà bien organisé connaît un certain immobilisme. Le courrier municipal était transporté par *messenger municipal* de la commune privée de poste au bureau de poste le plus proche, aux frais de la municipalité.

En 1824, le Conseil municipal désigne *la Poste aux lettres de Metz à la Préfecture* pour l'envoi et la réception des *dépêches et lettres*. La remise du courrier est confiée au *piéton* de la commune.

À partir de 1830, la distribution par *facteur* aux frais de la poste se généralise en zone rurale. Le *facteur* de Courcelles se faisait *rudoyer* par le maire de *Flocourt* parce qu'il lui apportait *trop de courrier*

En 1848, le *timbre-poste* fait son apparition.

Le 1^{er} bureau de poste est créé au village en 1861.

En 1882, la boîte aux lettres du village est changée à la demande de la Direction supérieure des Postes.

L'agence était installée un certain temps ? ? rue du Moulin (actuellement 4 rue de la Nied) maison *Mainville* par la suite au centre village n° 33, maison *Klaine*, plus tard rue de Metz, maison *Fell*. La commune acquittait un loyer, le chauffage et l'entretien étant à la charge de la postière.

À cette époque la tournée était accomplie par *deux facteurs à bicyclette*.

La poste a enfin trouvé sa place dans l'ancienne maison d'école transformée. Elle relève de la municipalité.

À présent l'agence est rattachée à la *Poste de Courcelles Chaussy*.

L'installation dans le village de boîtes à lettre *C I D E X* facilite la tâche du facteur qui se déplace en *voiture*.

149100

51

COURCELLES-SUR-NIED, village de l'ancienne province des Trois-Évêchés, situé à la gauche de la Nied française, paroisse et mairie qui ont pour annexe Chailly-sur-Nied, arrond. de Metz, à 13 kil. S.-E., canton de Pange, à 8 kil. S.-O.; distribution des \boxtimes par Metz; succursale; pop. 125 indiv., maisons 55; territ. prod. 545 hect., dont 128 en bois, un moulin.

Vernonnais statistique du

département 1847

Le Moulin

En 1202, alors que l'Abbaye de S^t Vincent est dépositaire des biens ecclésiastiques de Courcelles, *Bertram*, évêque de Metz, fait construire une vanne pour commodité du moulin.

Le moulin est acquis en 1248 par l'abbé WARIN de l'Abbaye de S^t Vincent, il reste possession de cette abbaye jusqu'en 1789.

Fin février 1749, le pont qui conduit au moulin est emporté par les eaux et les glaces et doit être reconstruit.

En 1762, le moulin est doté d'une nouvelle pierre en provenance de *Champagne*.

En 1791, après la Révolution, il est vendu à M. *Hennequin de Sanry s/Nied*.

En 1811, le moulin est déjà exploité par la famille *Tillement François*.

En 1862, au décès de M^{me} *Gergonne Marsal de Domangeville* qui le tenait de sa mère, le moulin est racheté par M. *Tillement Claude*. Il en rénove les vannes.

Le moulin est réglementé par l'arrêté du 27 mai 1852.

À cette époque il produisait *plâtre et farine*.

Le 17 juillet 1904, le Conseil municipal décide de détruire et de reconstruire le *petit pont* sur le chemin du moulin qui est prêt à s'écrouler.

En 1907, les Allemands installent une nouvelle roue.

Le 26 septembre 1909, le Conseil municipal reconnaît que le pont appartient à M. *Tillement* et n'est donc pas à la charge de la commune. Toutefois le 21 juillet 1911, le Conseil accorde 100 Mark pour la réparation à condition que le chemin ne soit pas *surhaussé* de chaque côté.

Le moulin cesse son activité en 1913 à la disparition de M. *Tillement Maurice*. Il avait la particularité de produire de *l'énergie électrique* à ses habitants alors que le village n'était pas encore électrifié.

Il fut transformé un temps en exploitation agricole.

Pendant la guerre de 1939-1945, il reprit sa fonction de moulin à farine.

Il est toujours propriété de la famille *Tillement*.

Un chemin dit « *chemin des ânes* » conduisait au moulin à l'époque de sa banalité.

COURCELLES-SUR-NIED

Canton de Pange, 1 1

Ce village est une ancienne possession de l'abbaye de Saint-Vincent. En 1202, Bertram, évêque de Metz, et « l'universalité des citoyens de cette ville, font connaître que Philippe de Morinville a consenti à ce que l'abbaye fit construire une vanne, pour la commodité du moulin qu'elle possède à Corceles ». Plus tard, Jacques de Metz (1239-1260) « fait savoir qu'Arnoud de Porte Saily a reconnu n'avoir aucun droit sur l'eau de Corcelles ».

Le 12 mars 1518, le moulin est donné à bail ; en juillet 1636, il passe à Pierre Jacques, « moyennant 4 quartes de bon bled ».

En 1749, l'accès au moulin n'est plus possible, car le pont, « lequel sert à passer les chevaux, mulets et autres qui portent le bled à moudre audit moulin », est emporté « par le débordement des grandes eaux et des glaces... sur la fin du mois de février dernier ». Le 7 mars, le sieur de Brandebourg signe, au nom de M. le baron d'Eltz, abbé commendataire de Saint-Vincent, une convention au terme de laquelle le sieur Brisac, amodiateur de Courcelles-sur-Nied, se charge de reconstruire ce pont pour 850 livres. Un nouveau déchargeoir est également construit en 1754.

Le 27 juin 1762, Dominique Anthoine, de Loisy, fournit au moulin une nouvelle pierre, prise en Champagne, d'une hauteur de 5 pieds 9 pouces et coûtant 12 louis et demi.

En 1831, la famille Tillement est déjà en possession de l'usine qui est réglementée par l'arrêté du 27 mai 1852. Elle se compose alors d'une paire

*Moulin de Courcelles-sur-Nied*

de meules et d'une seule roue hydraulique. En 1864, Maurice Tillement reconstruit le déversoir ; en 1876, Claude, son fils, rétablit à neuf les vannes. Au début du siècle (1907), les Aliemands installent une nouvelle roue, mais l'exploitation cesse en 1913. Le moulin, loué durant la grande guerre, produit de l'électricité pour les besoins domestiques depuis 1925, puis retait un peu de farine pour les habitants en 1940. De 1945 à 1948, les meules ne concassent plus que du son pour le bétail. La famille Tillement possédait aussi des moulins à Rinange et à Metz.

En 1853, M^{me} Barbe Gergonne, épouse Marsal, demande l'autorisation d'établir un moulin à plâtre sur la rive droite du canal.

A.D.M. H 2350 : 1 S 318 : 16 AL 369.
Die Aiten Territorien, p. 794.
 Genie rural de Boulay.
Reichsland, p. 191.
 Renseignements fournis par M^{me} Tillement.

1. 12. 1811 Tillémeut François (condition d'adjudication)
 mort avant 1819
 épouse de Marie Anne Bogeney
6. 4. 1815 Adjudication au nom de Tillémeut François
 acquéreur
4. 11. 1819 Contrat de mariage au nom de
 Claude François Tillémeut de Couceller-sud
 et de Marie Bostenne Charlotte Remy
 1/4 de Champel
6. 11. 1828 Adjudication Claude François
 Tillémeut successeur à Couceller-sud
11. 3. 86 Dépot de
 Testament de Claude Tillémeut
 successeur à Couceller-sud décidé
 le 14. 12. 1835
10. 7. 87 Cession de Terrain à la Direction
 des Chemin de Fer d'Alsace pour la
 ligne Couceller-sud, Nied Tétrichen
25. 11. 1905 Adjudication au profit de M.
 Tillémeut Maurice à Couceller-sud

Aucune date de naissance sur les actes

personnes identiques

homme François-Joseph

f Barbe

Jusqu'en 1862 le moulin à pâte et à farine appartenait à la famille Narsal Geyonne propriété léguée par le père de J^m Narsal née Geyonne

Barbe Geyonne épouse Dominique Narsal

separée de biens depuis 1847

décédée le 29.10.51

Testament en 1861 en faveur

- de son mari Dominique Narsal demeurant à
Donauweith.

- de ses filles

- Barbe Narsal épouse en 1^{er} Noca de Tellenent
François
décédé

en 2^e Noca de Schiedler Christian
munié à Courcelle-s. diol

Mari Charlotte Sébastienne Narsal épouse Schiedler Nicola
munié à Hery

de ses petits enfants nés et à naître du
mariage Narsal Christian Schiedler

La Nied

Fernand Dosdat, spécialiste du *dialecte lorrain* a soutenu que la *Nied* (*Nitachowe* en 870) s'appelait antérieurement *l'Aisne* ; les près de *Laine* situés au bord de la Nied près du Moulin en témoigneraient.

La Nied française sert de limite à la commune sur *1 km*. Elle prend sa source à *Marthille* et se jette dans la *Sarre*.

À *Condé Northen*, elle reçoit la *Nied allemande*.

Son régime est irrégulier, *l'imperméabilité du sol* et la faiblesse de la pente entraînent en période de pluies de *fortes inondations*.

En *1860*, le rapport de l'Ingénieur des Ponts et Chaussées tend à autoriser les propriétaires et fermiers des usines situées sur la rivière de la *Nied française, Nied allemande, basse Nied et de la Seille* à maintenir les *vannes de décharge* de leurs usines fermées du *15 novembre* de chaque année au *15 mars* de l'année suivante.

Pour remédier aux inondations, on projette en *1869 de canaliser la Nied, puis en 1881 de la détourner dans la Seille*. C'eût été la *mort du moulin*.

En *1880*, la Nied est curée.

Le *25 septembre 1898*, le Conseil municipal décide que les frais de *désherbage de la Nied française* sont supportés selon la superficie des terrains par les *riverains propriétaires des prés inondés* et situés entre la Nied et la voie ferrée.

En *mars 1922*, le Conseil municipal attribuait les fortes crues à la construction du *chemin de fer, des ponts et des routes qui traversent la Nied*.

La commune ayant refusé de payer sa participation *au Syndicat fluvial de la Nied*, l'affaire est portée devant le tribunal administratif de *Strasbourg* le *2 avril 1924 à 9 h 00*.

Les communes traversées par la Nied se sont regroupées en *Syndicat Intercommunal d'Études, et d'Entretien de la Nied Française Intérieure*.

Sa mission a commencé en *1995*, elle a pour but de réduire les débordements de la Nied en procédant à l'abattage d'arbres, à l'enlèvement d'embûches, et à la plantation de nouveaux plants.

AMENAGEMENT ET ENTRETIEN DE LA NIED FRANCAISE

Le SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ETUDES, ET D'ENTRETIEN DE LA NIED FRANCAISE INFÉRIEURE a décidé de confier à la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, une étude générale d'aménagement tenant compte au mieux du milieu naturel existant.

Le Syndicat a confié une étude préalable à la DIREN. Les propositions de travaux qui seront faites, font la synthèse entre le besoin d'améliorer l'écoulement des eaux et le respect du milieu naturel.

1. Analyse du rapport de la DIREN -

Il en ressort les points suivants :

- * simplification extrême des faciès d'écoulement.
- * prolifération végétale si hauteur supérieure à 0,50 m et que l'ombrage est insuffisant.
- * végétation aérienne alternativement excessive ou insuffisante.
- * éviter toute coupure de méandres, toute canalisation, afin de simplifier un habitat peu diversifié par rapport au potentiel de la rivière.
- * la qualité physico-chimique ne s'aggrave pas, mais se stabilise ; globalement la situation est mauvaise avec un point noir à LEMUD et une amélioration avant la confluence. Il faut noter que l'influence de la station de REMILLY n'a pas encore pu être remarquée
- * le peuplement piscicole est très altéré.

De plus, cette étude souligne les points suivants

- * il est impossible de supprimer les crues et il faut tout faire pour guider les épanchements de la rivière ; le cours d'eau ayant une pente faible, uniforme avec un peu de radier.
- * il faut revégétaliser afin de stabiliser les berges, d'apporter de l'ombre au milieu,
- * il faut réaliser un nettoyage important de la rivière,
- * aménager les ouvrages,
- * aménager des frayères pour le milieu piscicole.

2. Proposition de la D.D.A.F.

Remarque :

Si l'on prend la dernière crue de cet hiver comme référence, très peu d'habitations ont eu des dégâts directement liés aux débordements de la Nied Française. Les crues de la Nied n'ont donc pas un impact considérable sur les zones habitables. L'impact le plus important est agricole.

De plus, vu la faible pente de la rivière et la faible section de celle-ci, il est impossible de ne pas faire déborder la Nied.

Partant de ces différentes remarques, il est possible de dresser plusieurs points d'action.

- 1) - dégagement végétal
- 2) - protection des berges
- 3) - aménagement d'ouvrages
- 4) - aménagement de frayères
- 5) - replantation

2.1. Dégagement végétal

Il permet de :

- * favoriser la suppression de l'excès d'ombrage,
- * d'empêcher la fragilisation des berges et permet donc une protection des terrains,
- * favoriser l'écoulement des eaux, abaisser la ligne d'eau par diminution des pertes de charge et permettre un ressuyage meilleur et surtout plus rapide.

2.2. Protection des berges

Elle permet le maintien de l'existant. Certains types de protection permettent aussi de défavoriser l'habitat piscicole.

2.3. Aménagement d'ouvrages

Il permet

- * d'abaisser la ligne d'eau, donc de diminuer la profondeur, d'accélérer la vitesse, d'oxygéner l'eau et de favoriser la migration.
- * de maintenir le profil des rivières donc de limiter le méandrement et les nouvelles pertes de terre.

2.4. Aménagement de frayères

La faible diversité de l'habitat ne doit plus être. Il faut aider la rivière à recréer dans des anciens bras des frayères.

2.5. Replantation

Plus on approche de HAN SUR NIED, plus le peuplement favorable diminue, il faut donc replanter. Ces replants auront besoin d'un entretien.

3. Réalisation

Le montant global de l'opération est de l'ordre de 5 millions de francs. Eu égard aux travaux proposés et aux presque 38 km de rivière, il est impossible de réaliser le tout en un an.

Les travaux pourraient être réalisés en 3 tranches (94/95/96)

Une possible subvention serait estimée à 70 %.

Activités

Les activités essentiellement *agricoles (culture, élevage, minoterie)* ont évolué au cours des deux derniers siècles.

Les archives font état d'une *carrière de pierre* au lieu dit « *Parire* » exploitée jusqu'en 1848 et de *deux fours à chaux* au lieu dit « *Bouchaux* » arrêtés en 1835 qui fournissaient les *matériaux de construction*.

La *tuilerie à vapeur* qui a cessé son activité en 1913 employait jusqu'à 23 *ouvriers*.

La construction de la route et de la ligne de chemin de fer ont contribué à l'implantation de la *restauration Zinguerlé, de l'Hôtellerie Reiser, du Café Restaurant Henriot et du Café Théobald*.

Au XIX^e siècle on relevait les activités suivantes :

- propriétaire, rentier
- cultivateur, maréchal ferrant, meunier, éleveur de poissons
- cordonnier tisserand, tailleur
- aubergiste, huilier, boulanger
- tuilier, maçon

En 1878, le village compte *quatre aubergistes* qui demandent l'autorisation de vendre *l'eau de vie au détail* pour emporter à domicile.

Le chemin de fer employait de nombreux villageois à des postes modestes.

Le 14 mars 1892, la commune de Courcelles sur Nied est rattachée à la *Caisse d'Épargne et de Prêt de Rémilly*.

Au 06 mars 1910, le montant du *droit de timbre* pour les cafés est de 500 Mark.

Le 24 mars 1913, le maire a plein pouvoir pour l'achat des *poids de référence (étalons) réglementaires* à la commune.

Au début du siècle dernier, l'épicerie était tenue par M^{me} *Michel, place du Lavoir*. Elle a été reprise par M. *Théobald Ernest, rue de Metz* et faisant office de *café-boulangerie*, M. *Sanson* lui succéda.

En 1936 M. *Théobald Émile* installe l'actuelle *boulangerie-épicerie* place de l'Église. Le pain était fabriqué sur place jusqu'en 1971.

Plusieurs générations de *maréchal ferrant* se sont succédés au centre du village, MM. *Noirot, Tillement Albert et René*.

Courcelles a connu deux *marchands de charbon* ; M. *Théobald Gustave* qui avait repris la succession de son père et M *Dupleix* ; deux *couturières* : M^{lles} *Landour et Muller*, un *cordonnier* : M. *Moinier* et un *coiffeur pour hommes* : M. *Albert*.

L'entreprise *Godard, Travaux publics et bâtiments*, implantée en 1912, a employé jusqu'à 80 *ouvriers*.

En 1932, le *chômage* préoccupe la municipalité qui constitue une *commission de chômage* où siègent quatre membres.

Le *garage Ferry* s'installe à Courcelles rue de Metz. Le village connut deux *recupérateurs de métaux*, M. *Schuler* et M. *Beylet plus récemment*.

En 1977, une *pharmacie et un médecin* s'installent au village, quelques années plus tard un *dentiste* ouvre son cabinet.

Les entreprises de travaux publics *Zanchi* et de menuiserie *Schloupt* privées de leur chefs cessent leurs activités.

Le centre commercial regroupe : *pharmacie, boulangerie, salon de coiffure et bureau de tabac*.

Agriculture

Le ban de Courcelles a une superficie de 505 ha. La terre argileuse est lourde et difficile à travailler.

La culture du *blé* est la plus ancienne qui soit pratiquée. Elle respectait l'*assolement triennal*. Les lieux dits « *Corvée de Champel* » « *Seule en Corvée* » et « *Corvée derrière le château* » en étaient réservés.

Les *mesoyers* (*jardiniers*) de Courcelles acquittaient déjà péage pour entrer à Metz au *XIII^e siècle*.

Par la suite les céréales telles que le *seigle*, *orge* et *avoines* se sont répandues.

Les laboureurs plus aisés possédaient une *charrue* avec un attelage. Les *bœufs* puis les *chevaux* ont servi d'animaux de trait.

Les autres villageois étaient soit *manouvriers*, *journaliers* ou *artisans*.

Le *maréchal ferrant* était indispensable au village. Il réparait les *outils*, les *roues des charrettes* et *ferrait les chevaux*.

Les paysans se lancèrent dans la culture des plantes sarclées à la fin du *XVIII^e siècle*, pommes de terre, betteraves et légumes secs. Le *chanvre* était cultivé dans les chènevières. Les fibres servaient à la fabrication du textile, les graines à l'alimentation de la volaille et à la production d'huile pour l'éclairage.

Après la *Révolution* avec la vente des biens nationaux, les propriétaires et les parcelles se multiplièrent.

Le 12 octobre 1807, les *portions communales* sont attribuées aux habitants du village.

L'ouverture des *moissons* était fixée à une *date précise* après visite des cultures par le maire et de l'adjoint.

Le 05 août 1811, le Conseil municipal décide l'ensemencement de 4 ha de *betteraves* et distribue la semence.

En 1819, on comptait 2205 parcelles pour 214 propriétaires au village.

La moisson de 1829 commençait à 4 h du matin pour finir à 8 h du soir, départ et rentrée *au son de la cloche*.

Pour les moissons, fenaisons, regains, la *faucille* a été utilisée jusqu'en 1850, et la *faux* jusqu'en 1900.

En 1888, l'*assurance* devient obligatoire pour les *ouvriers agricoles et forestiers*. La commune supporte les frais de traitement 13 semaines après l'accident.

En 1889, les agriculteurs se regroupent pour leurs achats au sein du *Syndicat agricole de Lorraine* dont M. *Thuillier* de Courcelles est mandataire.

Le 27 mars 1892, le Conseil municipal procède à l'élection de 4 *conseillers ayant qualité d'assermentés des champs et de la terre*.

Le 05 juin 1897, la commune verse 20 Mark à la *Caisse du Syndicat Agricole*.

Le 04 novembre 1900, l'instituteur est chargé du *comptage des prés et des arbres*.

À la fin du *XIX^e siècle*, les *doryphores* ravagent les plants de pommes de terre. Les autorités allemandes luttent contre l'invasion des *doryphores* en imposant aux villageois leur ramassage.

Vers 1900, la *faucheuse* allège le travail des hommes. Elle sera supplantée par la *faucheuse lieuse* vers 1920.

Sur le ban le vignoble est très limité. Par contre les arbres fruitiers : *pommiers*, *poiriers*, *mirabelliers* et *quetschiers* remplissent les vergers et sont plantés le long des routes.

Le 14 mars 1902, la commune verse 1,20 Mark à la *Chambre Agricole*.

Le 10 mars 1915, le Conseil municipal décide que tous les champs disponibles seront ensemencés de *céréales* ou plantés de *potatoes*.

La première guerre décime de nombreux arbres qui seront remplacés. En 1933, la commune procède au recensement des arbres fruitiers. La production des *quetschiers* et des *mirabelliers* sert essentiellement à la fabrication d'eau de vie : activité réglementée. Chaque année, le Conseil municipal désigne l'endroit où se déroulera la distillation.

La Plupart des habitants, à côté de leur activité professionnelle, cultivaient leur jardin et même un lopin de terre ; les *portions communales* étaient très demandées.

En 1923, le café *Klocke* devenait le siège de la *Caisse Cantonale du Crédit Agricole Mutuel*.

En 1950, six familles de paysan vivaient à Courcelles, quatre au village et deux à Chailly.

Pendant la deuxième guerre, toutes ces familles étaient restées à la tête de leur exploitation.

Le premier tracteur est utilisé à partir de 1920. À partir de 1950, chaque exploitation est mécanisée.

Les récoltes nécessitaient néanmoins une main d'œuvre nombreuse.

Certains villageois apportaient leur aide aux paysans au moment des foins, de la moisson, du regain et des récoltes de betteraves. En contrepartie, les cultivateurs retournaient leur petite parcelle de terre, fauchaient leur herbe et rentraient leur récolte.

La ferme *Thuillier* employait deux *commis de ferme*.

L'arrivée des *moissonneuses batteuses* à réduit considérablement la main d'œuvre.

En 1971, le Conseil municipal accepte l'établissement du *P. O. S.* (plan d'occupation du sol) proposé par la direction départementale de l'équipement. Le morcellement des terres et la mécanisation toujours plus poussée de la culture deviennent incompatibles. Il est procédé au *remembrement de 1981 à 1984*.

Le *remembrement des terres* qui a pour but de regrouper en un lot les parcelles de chaque propriétaire, rend le travail de l'agriculteur plus aisé et met fin aux incessantes allées et venues entre les différents champs.

En 1900, toute la superficie du ban était exploitée : forêt, céréales (*blé, avoine, seigle, orge*), plantes sarclées et prairies. La culture céréalière l'emportait sur les prairies.

En 1950, on retrouve les mêmes cultures, quelques friches apparaissent, les prairies naturelles et artificielles s'amplifient aux dépens des terres à céréales.

L'agriculture s'est modifiée ; les plantes sarclées (betteraves) ont disparu, les prairies sont restreintes et la culture des céréales et du *colza* devient essentielle.

La culture du *tournesol* fait son apparition.

Sous l'*ancien régime* les forêts du ban de Courcelles constituaient l'une des richesses de l'*Abbaye S' Vincent*.

Déclarés *biens nationaux* par la *Révolution*, elles sont rachetées par des *particuliers*.

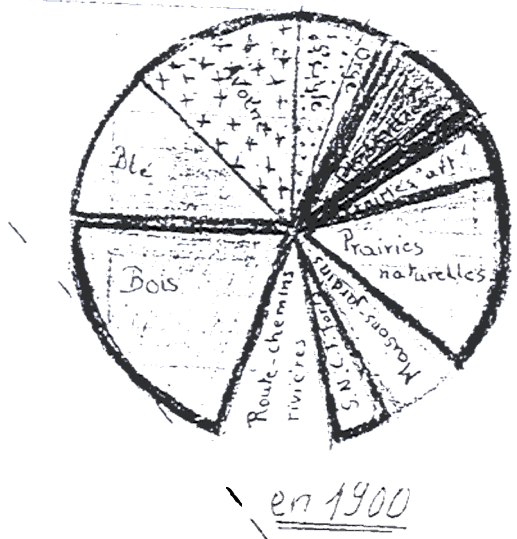
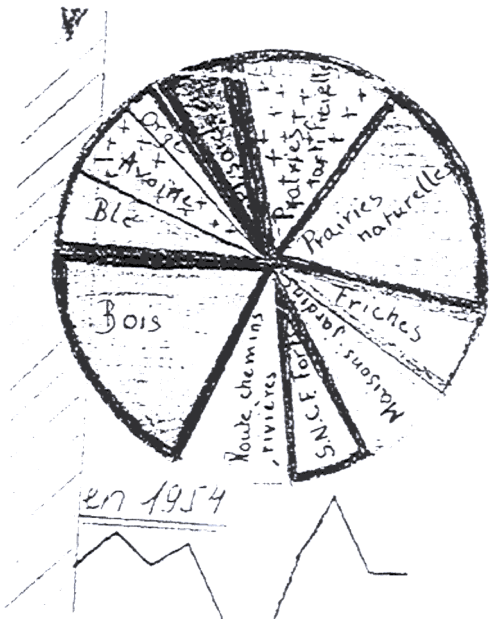
La commune ne possède aucun patrimoine forestier.

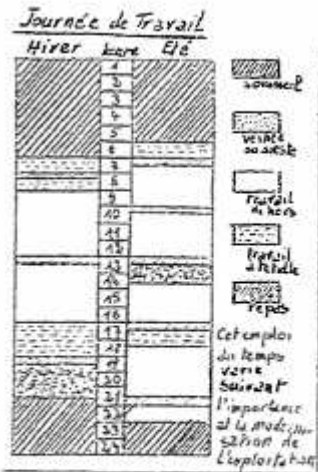
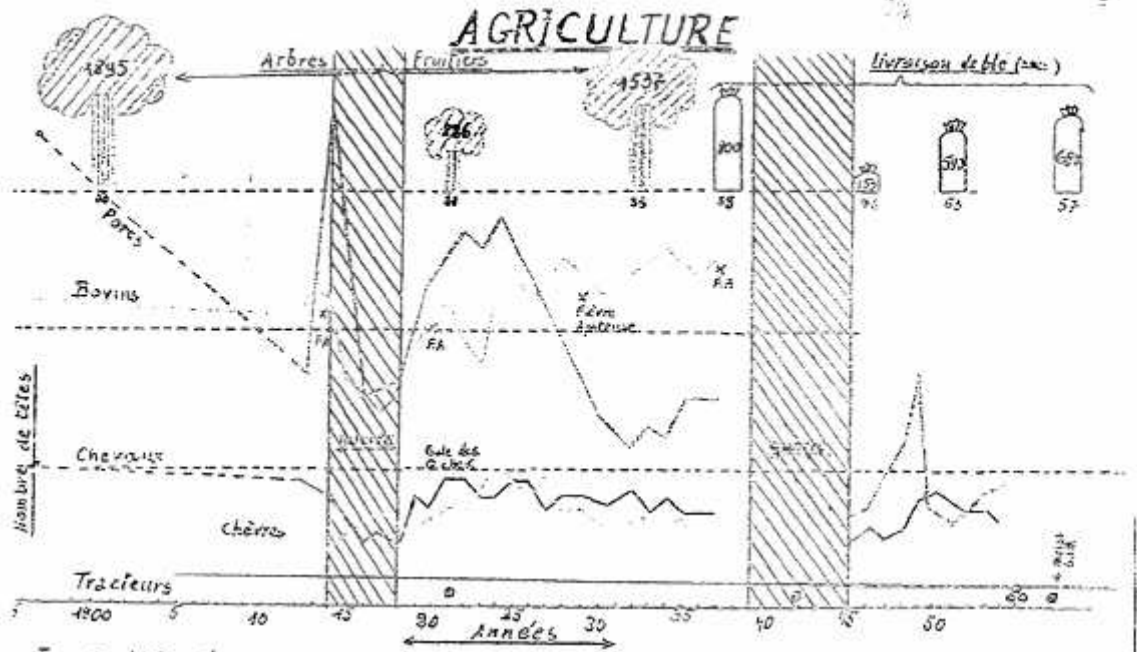
Les habitants de Courcelles étaient privés du droit d'*affouage*, signe d'une certaine aisance de la commune.

En 1809, le Conseil municipal décide la plantation d'*arbres* sur les rivages et les *pâquis communaux*.

En 1832, dix chênes sont abattus sur le chemin dit « *Pré le meunier* ». Le bénéfice servira à une plantation de *peupliers*.

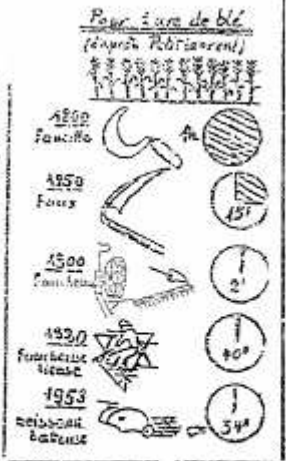
En 1833, le *petit bois* appartenant à la section de *Chailly* sur le territoire de *Sorbey* est exploité : *cordes et fagots* sont répartis entre les habitants de la section.





Malgré de nombreuses améliorations le travail des cultivateurs reste pénible. Le manque de main d'œuvre les oblige à l'achat de machines très coûteuses. Les tracteurs remplacent petit à petit les chevaux dont l'élevage est encore rentable. Les bovins augmentent car le paysan se fait un revenu régulier avec le lait. Depuis que les journaliers ont disparu les porcs ont diminué considérablement il est de même des chèvres. La basse cour reste toujours la fierté de la fermière et son revenu est très appréciable.

En dehors du lait et du bétail vendus, le gros revenu de la ferme provient du blé dont les emblavures ont diminué mais dont le rendement augmente sans cesse - de 18 à 35q à l'ha - à cause de l'emploi des engrais et du meilleur travail de la terre.



La plupart des gens (cultivateurs et ouvriers) cultivent leurs légumes. Les arbres fruitiers déimés durant la 1^{re} guerre mondiale sont de nouveau nombreux. Mais, tandis que les pommiers et les poiriers diminuent, les quetschiers et les mirabelliers augmentent (sans de vie). Il ne reste dans la commune qu'une seule rigne de Aares.

L'élevage

L'élevage et l'agriculture représentent deux activités complémentaires dont les villageois ont durant des siècles tiré leurs subsistances.

Au *XIII^e siècle*, l'élevage du poisson était pratiqué en *vivier et en étang*. Il était plus rentable que la culture du blé.

En 1848, un éleveur de *poissons* est mentionné parmi les électeurs

En 1404, un premier recensement indique : *46 vaches, 16 chevaux, 44 porcelets et 50 moutons pour 13 feux*.

Sous l'annexion en 1895, Courcelles compte *110 bovins, 49 chevaux et 170 porcs*.

D'autres recensements d'animaux sont relevés en 1903, 1907 et 1914. Jusqu'en 1939, le secrétaire de *mairie* recensait régulièrement les animaux.

De 1939 à 1945 l'occupant a continué à recenser le cheptel.

En 1814, les *vaches, les moutons ainsi que le taureau communal* furent sacrifiés pour *nourrir les troupes* de passage dans la commune. Les propriétaires d'un seul *animal* se sont vus dépossédés de leur seul *bien*.

Sous l'ancien régime, l'élevage bovin était déjà *contrôlé*.

Le 1^{er} mai 1819, la commune achète un *taureau communal pour 170 F*. L'achat et l'entretien sont supportés par les habitants propriétaires de vaches.

Le 16 février 1826, la commune achète un nouveau taureau communal : 37 familles contribuent à l'achat (28 à Courcelles et 9 à Chailly pour 59 vaches).

Régulièrement lors des réunions du Conseil municipal le sujet porte sur l'achat d'un taureau communal et par la suite sur l'*adjudication* du taureau communal qui est *propriété* du paysan.

Sous l'annexion en 1902, 1905, 1906 et 1913 la municipalité détermine les conditions d'entretien du taureau communal et fixe le *tarif* des saillies.

En 1925, le maire donne lecture d'une circulaire concernant l'entretien du taureau communal.

Un concours bovin de la race *frisonne pie noire* s'est tenu à Courcelles en 1925.

Le troupeau de vaches constituait un revenu pour le paysan, une partie de la traite était vendue aux villageois, l'autre partie était ramassée par le laitier. La *tuberculose* ou la *fièvre aphteuse* décimaient les troupeaux parfois. En 1952, la *fièvre aphteuse* a fait chuter d'environ 2/3 l'élevage de bovins.

La ferme *Thuillier* employait un couple de *marcaires* pour les soins et la traite des vaches

Les paysans et les villageois élevaient des *porcs*. La viande de porc tenait une grande place dans l'alimentation tout au long de l'année : *boudin, saucisson, pâté, saindoux, lard et jambon fumés et viande salée*.

En 1877, *M. Tillement Claude* fournissait le *verrat* pour la reproduction du troupeau communal.

L'élevage du *mouton* a été abandonné. Par contre en 1925, on relève 25 *chèvres*. Elles appartenaient aux familles très modestes.

Chaque famille élevait des *lapins* et possédait une *basse-cour* avec *poules, coqs, canards et oies* dont elles tiraient *œufs, viande et plumes* pour la literie. Les volailles couraient sur les places et dans les rues.

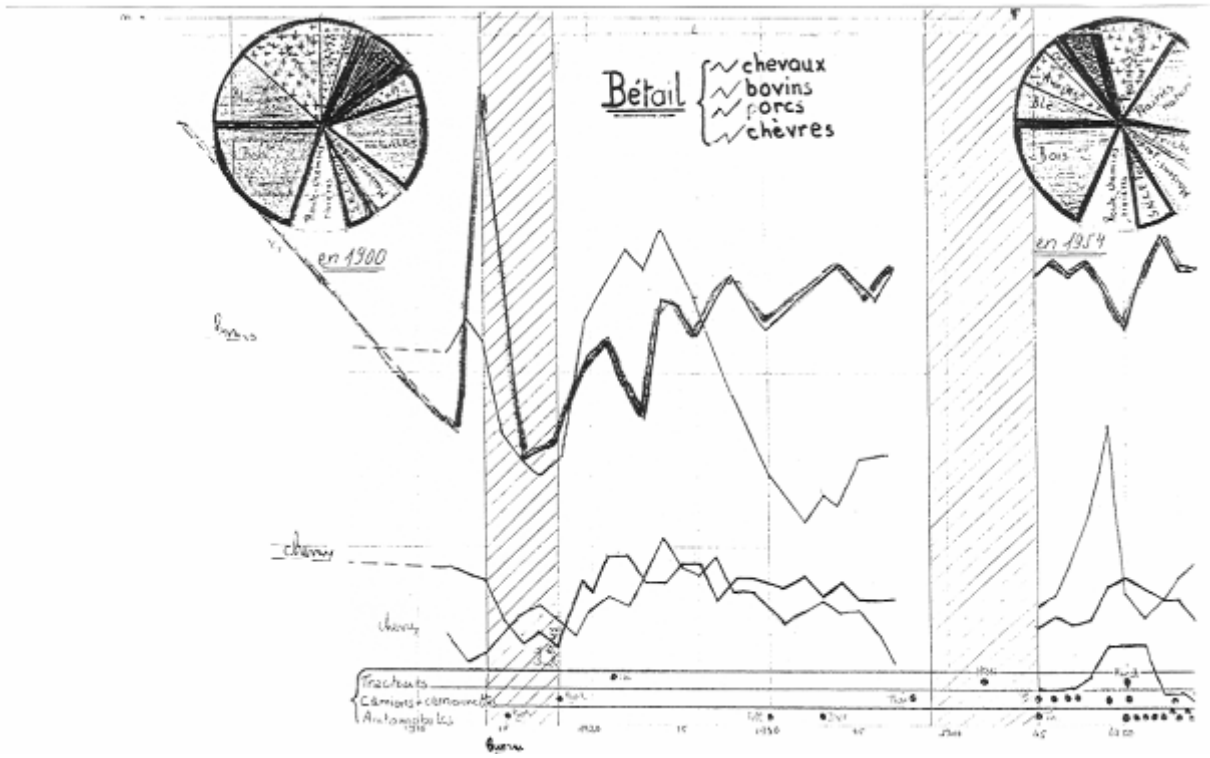
Les *pigeons* étaient tenus obligatoirement *enfermés* au moment des *semilles* et de la moisson.

Les *chevaux de trait* ont *disparu* petit à petit avec l'arrivée du tracteur.

En 1920, le Conseil municipal dressait le *classement* des animaux susceptible d'être *requis* pour le service de l'*armée*.

L'élevage des *chèvres, porcs et vaches* a été abandonné. L'élevage de *volailles* et de *lapins* a disparu.

Les propriétaires de *chiens* étaient tenus à verser une *taxe canine*. En 1867, cette taxe est augmentée pour diminuer le nombre de chiens dans les campagnes. En 1917, la taxe est de 20 *Mark* pour les chiens de *luxé* et de 5 *Mark* pour les chiens de *garde*. En 1963, elle est encore en vigueur.



Pâtre

Le 01^{er} avril 1808, le Conseil municipal régleme l'usage des *vaines pâtures*.

Il fixe les dates de fermetures et d'ouvertures des *vaines pâtures*.

Fermeture : 1^{er} mars ;

Ouverture : immédiatement près la récolte.

Le 06 octobre 1907, le Conseil municipal donne son accord pour la construction d'une *petite écurie* pour la maison du pâtre.

Le 24 mai 1915, la maison est dotée d'un *W C*.

Les travaux de nettoyage du village sont confiés au pâtre moyennant salaire en 1915.

Le 01^{er} octobre 1910, le Conseil municipal autorise le maire à annoncer aux habitants l'interdiction des pâturages habituels.

Le 04 avril 1917, il est décidé de démolir la maison du pâtre de Chailly.

Jusqu'en 1936, Courcelles avait un *pâtre*.

Le pâtre était logé par les soins de la commune. Il était rémunéré par les propriétaires de *vaches, chèvres, porcs* qu'il menait paître.

Il conduisait le troupeau vers les *vaines pâtures*, les *prairies* après la fenaison, les *bois*, les *friches* et les *bords des chemins*.

L'ancien *cadastre* mentionnait le « *chemin des vaches* ».

Les enfants du pâtre étaient dispensés des frais *d'écolage*.

Son chien qui servait à la garde de troupeau était exonéré de la *taxe canine*.

Les ruines de la maison du pâtre située au cœur du village disparurent en 1959.

Les Étangs

Dès le 13^e siècle, l'élevage de poisson se pratiquait au village en étang et en vivier.

On relève sur l'ancien cadastre les lieudits « *le Neuf Étang* » et « *Sur le Vivier* ».

En 1837, le *Verronnais* mentionnait deux étangs, le *grand étang* et le *petit étang* séparés par la parcelle « *Entre les deux étangs* ».

Les lieudits « *La Grande Tuilerie* » et « *La Petite Tuilerie* » figurent sur l'ancien cadastre à proximité des deux étangs.

Le 28 décembre 1807, M. *Hennequin Louis* hérite de M. *Legendre*, le *Grand Étang*.

La commune engage des tractations avec le nouveau propriétaire de l'étang afin que les troupeaux et animaux puissent continuer à s'y abreuver.

En 1809, les frais du procès engagé par la commune contre les héritiers *Legendre Charles* sont à la charge de tous les habitants propriétaires de bestiaux qui profitent des vaines pâtures et s'abreuvent à l'étang.

M. *Gaspard* propriétaire du grand étang avait demandé la permission de remise en eau avec remplacement de l'ancien vannage en 1859.

Un arrêté du 20 octobre 1860, autorise la mise en eau du *grand étang* après 16 années de culture (soit 7 ha 80 ca)

Le petit étang non loin du passage à niveau sur la route de Sorbey est lié à l'activité de la *tuilerie* qui a cessé toutes activités en 1913.

La chasse.

La chasse louée pour *9 ans* par adjudication *publique* à une personne *physique*. En *Alsace Moselle*, le droit de chasse est toujours régi par la loi du *07 février 1881*. la chasse est administrée par la *commune* pour le compte *des propriétaires*.

À partir de l'annexion de la Moselle à l' *Allemagne en 1871*, la chasse est souvent à l'ordre du jour lors des réunions du Conseil municipal.

En *1893, 1899, 1902*, des estimateurs sont désignés pour régler les *réclamations* concernant les *dégâts* causés par le gibier. Le *14 juillet 1893*, le maire soumet au Conseil municipal les modalités d'encaissement et de répartition du produit de la location de la chasse.

Le ban de Courcelles englobe les *sections A B C* avec une superficie de *505,74 ha* formant un lot de chasse dont *7 ha 52* de chasse *privée* appartenant à M. *Paulin*.

Le *01^{er} avril 1897*, le Conseil municipal désigne les lots de chasse :

- de 1 à 7 + 13 = lot n° 1 ; - de 8 à 12 = lot n° 2.

La mise à prix est de *200 Mark* pour chaque lot.

Le *30 juillet 1898*, le garde chasse de *Peltre* demande que la chasse privée de M. Paulin soit rattachée à sa circonscription.

Le *07 octobre 1906*, les clauses du cahier des charges du *16 juin 1906* stipulent l'encaissement du prix des lots de chasse *en une fois et totalement*. Le Conseil accepte cette décision sans modification et partage le ban de la commune en 2 lots semblables à ceux choisis en *1897*. Prix : lot 1 : *250 Mark* et lot 2 : *150 Mark*.

Le *18 octobre 1912*, chaque propriétaire encaisse l'argent de la chasse et paie la *cotisation à la caisse du syndicat agricole*.

Le *26 janvier 1916*, la chasse est louée officiellement à *10 h* à la mairie, avec annonce par affichage et insertion dans le journal « *Lothringer Zeitung* ».

Le *31 mars 1916*, la commune restitue à l'adjudicateur de la chasse le prix du fermage pour *1914*, année où la chasse fut *interdite* en déduisant *10%* pour compenser les *dégâts causés* par le gibier.

Le *09 janvier 1917*, le Conseil municipal constate que le gibier a péri en grand nombre et décide *d'interdire* une *battue*, seuls les *nuisibles* sont *chassés* en forêt. L'adjudicataire décline les conditions de la chasse.

Le *15 février 1917*, le Conseil décide de laisser la chasse *vacante*.

Le *10 avril 1917*, le Conseil municipal attribuerait *20 Mark* de récompense au garde chasse pour *dénonciation* de *braconniers*.

Le *13 septembre 1917*, le Conseil municipal décide de lever l'interdit de chasse du *15 février 1917*, et de louer à nouveau celle-ci.

Tuilerie

En 1844, la tuilerie à vapeur de Courcelles sur Nied était déjà citée dans les *archives municipales*.

Elle s'élevait de part et d'autre de la route Metz Baronville, d'un côté la maison du directeur, de l'autre la fabrique.

En 1894, la tuilerie appartenait à M. *Thuillier Jules*. 16 ouvriers travaillaient de 6 h à 12 h et de 13 h à 19 h, soit 11 h par jour avec deux poses d'une demi-heure chacune.

Elle fonctionnait d'avril à octobre en raison des risques d'inondations.

En 1896, elle devient propriété de M *Muller Daniel*, elle occupe alors 13 ouvriers.

En 1897, elle appartient à la *Banque Félix et C^{ie} de Metz*.

En 1898/99, elle est cédée aux Frères *Weil : Léon Weil à Sarrelouis et Arnaud Weil à Metz*.

Le 17 avril 1899, l'autorisation de construire un nouveau bâtiment pour les machines, la chaufferie et le séchage artificiel est accordée sous certaines conditions :

- que l'installation ne rejette ni suie, ni fumée
- que le gaz s'échappe uniquement par les cheminées
- que la vidange des fours se fasse après refroidissement suffisant (tâche réservée uniquement aux hommes)
- que les W C et les douches soient séparés par sexe, (la douche était obligatoire au moins une fois par semaine)
- qu'une cantine propre, chauffée, aérée soit prévue pour les ouvriers qui ne pouvaient pas rentrer chez eux pour le déjeuner.
- Il était également interdit de placer la cantine ou le dortoir éventuel (10 m² par ouvrier) au-dessus des fours ou dans le séchoir.

En 1903, un tunnel de 6 m de long, d'une ouverture de 2 m x 2,50 m avec garde-fou de 1 m est creusé sous la route pour recevoir un chemin de fer à voie étroite qui permettait le ravitaillement de la tuilerie en argile.

En mars 1909, un contrat est passé entre la commission des chemins et la tuilerie.

Celle-ci a la possibilité de récupérer à bas prix de l'argile au chemin *Naubois Champel* en y creusant un trou de 20 m de long sur 2,50 m de large et environ 4 m de profondeur à condition de reboucher la fosse dans les deux mois.

La tuilerie occupe 23 ouvriers en 1912.

Le 18 janvier 1913, une demande d'agrandissement de la tuilerie est formulée.

Les *cimenteries de Rombas* envisageaient alors de reprendre l'affaire pour la fabrication de *Terrazzo* avec 400 ouvriers. Ce projet ne voit jamais le jour et la tuilerie cessera toute activité en 1913. Elle est toujours propriété Weil.

En 1918, les bâtiments et les terrains sont mis sous séquestre par l'administration française. Le tout est laissé à l'abandon.

Les villageois s'y rendent pour récupérer des matériaux de construction.

La préfecture prend deux arrêtés, l'un en 1928, et l'autre en 1930 pour pallier aux dangers que présentait ce site.

La tuilerie a abrité de nombreuses familles gitanes alors que deux arrêtés l'un le 16 décembre 1923 et l'autre le 12 mars 1957 interdisait aux nomades de stationner plus de 24 h à cet endroit.

COURCELLES-SUR-NIED (voir t. I, p. 100); arr. de Metz, à 15 kil. ; canton de Pange, à 8 kil. et 6 seulement en passant par la traverse; 284 hab. ; école fréq. par 25 filles et 25 garç. ; 55 maisons, 15 granges, 3 fermes, 48 chev. ; 1 fontaine et 1 puits publics, 4 puits particuliers et 6 pompes ; rev. comm. 405 fr. ; élève bestiaux et volaille en grand nombre. *Gibier*, en petite quantité. *Industrie*, 1 moulin à farine, 1 tuilerie, 2 fours à chaux ; la culture des terres. *Prod.*, blé, avoine, pommes de terre, bons pâturages ; maison d'école ; 2 étangs ; la Nied française traverse ce village, elle produit du poisson et quelques écrevisses. Le chemin de fer de Metz à Forbach traverse cette commune ; 2 diligences passent à Courcelles-sur-Nied. En cas de réunion de troupes, Courcelles-sur-Nied peut loger 60 chevaux et 150 hommes.

Statistiques du département
de la Moselle
R N Te Veronnais 1844?

Tuilerie

Registre des déclarations d'exploitations industrielles

Tuilerie à vapeur: propr. Léon Weil: Sarelstein
Armand Weil: Metz

déclaration du 10-9-1898

début d'exploitation: 26-4-98

Chiffre d'affaires:

Metz: 500 A } 5.500 A
S, N 5000 A }

Metz 1.500 A } 13.750 A
S, N 12.250 A }

Sarelstein

En 1894

Tuilerie à vapeur: propriétaire Theodor Weill

16 ouvriers } 11 h. de trav. / j.
13 h. de } 14. 75 an }
16 an } d. 6-11 / d. 11-11
Fabrication en service d'essai de sables.

En 1896

propriétaire: Muller Garand

arrêté en hiver
en été occupé 13 ouvriers

(1899 à date d'act)

En 1896

propriétaire: Weill Pierre

7-6-1892, 23 ouvriers } 2 de 11-16 an }
1 de 18-21 - }
30 de + 21 - }
14 d'ouvriers.

- 7-4-1895 autorisation pour la construction d'une nouvelle bâtisse pour la machine, la chauffe ainsi que pour le séchage artificiel
- L'installation doit être telle qu'elle évite la suée et des fumées nocives. Le gaz ne doit s'échapper que par les cheminées.
 - Le séchage de la terre ne doit se faire qu'après un refroidissement suffisant. (pas de fumées ni d'impuretés pour cela)
 - Il faut des conduits - séparés pour la ch. (car un ouvrier ne peut se occuper)
 - Il faut un conduit pour les ouvriers en passant par vertes et mûres (chauffage, propriété, séchage)
 - Bâties de séchage sur les fours ou au séchage - pas de cautions au dessus des séchers en feu
 - Bâties simulées: 10 m² par ouvrier (séparation de sexes) - séchage, séchage, séchage
c' surveiller
 - B.C. par sexe - propriété (exécution de la loi)

M

7-mars 1903 Autorisation pour l'établissement d'un chemin de fer - voie étroite - avec tunnel sur la route
 - Indemnité annuelle: 25 M.
 - creusement de la tranchée ^{du} tunnel = 150 m³ d'argile - payée sur profondeur de 100 M.
 Tunnel 6 m de long, ouverture 2 m x 2,5 m + garde pied de 1 m

3-1909 : Contrat pour la construction de chemins (chemin vers le hameau de Champey)
 Entièrement d'argile dans le terrain : trou de 20 m de long, 2,5 m de large et env. 7 m de profondeur - environ 150 m³ de terre prise sur le terrain
 - à 3 M le m³ = 540 M - prix le minimum à condition de remplir le trou dans un délai de 2 mois

7-1-1913 : Nouvelle demande d'établissement

note préfet du 13-12-20 : voir en document (dans dossier) - de faire constater ou de modifier le chemin - de faire constater ou supprimer le chemin

du 18-5-28 : Le service vicinal est intervenu pour la destruction de la voie ferrée menaçant un immeuble de l'ancien de son à construction de terre

Index

| | |
|-------------------------------|---------|
| Son histoire | 5 à 10 |
| Mon village (plan) | 10 |
| Situation, géologie | 11 |
| Situation, géologie (plan) | 12 |
| Armoiries | 13 |
| Évolution | 14-15 |
| Évolution (plan) | 16 |
| Évolution du nom | 17 |
| Évolution du nom (plan) | 18-19 |
| Sa population | 20 à 23 |
| Sa population (plan) | 24 à 34 |
| Mairie, livre foncier | 35 |
| Cadastre | 36 |
| Ses maires | 37 |
| Son banc plan) | 38 à 40 |
| Chemins vicinaux et ruraux | 41 |
| Garde champêtre, faits divers | 42 |
| Sapeurs pompiers | 43 |
| École, instituteur | 44 à 46 |
| École, instituteur (plan) | 47 à 50 |
| Église, curés | 51 à 53 |
| Conseil de fabrique | 54 à 56 |
| Presbytère | 57 |
| Cimetière | 58 |
| Calvaire | 59 |
| Associations, loisirs | 60 |
| Gare | 61 à 63 |
| Château | 64 |
| Château (plan) | 65 |
| Téléphone | 66 |
| Poste (plan) | 67 |
| Moulin | 68 |
| Moulin (plan) | 69 à 71 |
| La Nied | 72 |
| La Nied (plan) | 73 |
| Activités | 74 |
| Agriculture | 75 à 78 |
| Élevage | 79-80 |
| Le pâtre | 81 |
| Les Étangs | 82 |
| La chasse | 83 |
| Tuilerie | 84 |
| Tuilerie (plan) | 85 à 87 |